

Vaincu par Rangers, Canadien perd la 1ère place

Saint-Grégoire, évêque
Temps probable :
ENSOLEILLE ET FROID
Le mercure se maintiendra
à 10 degrés au-dessus de zéro.

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLV — No 1.

MONTREAL, LUNDI, 4 JANVIER 1954

5 sous le numéro

Le congé du Jour de l'An

13 morts violentes dans le Québec

Le long congé du Premier de l'An aura causé moins de morts accidentelles que celui du jour de Noël (18 victimes), mais il aura quand même été tragique pour plusieurs, puisqu'on a compté 12 victimes dans la province.

Sur ce total, Montréal n'en garde que trois, cependant : deux de la route et un homme trouvé mort asphyxié dans son appartement.

Dans un même accident, à St-Félicien, on signale trois pertes de vie et dix blessés, dont sept enfants. Un homme est trouvé gelé sur la route, probablement mort d'une crise cardiaque.

On aura enregistré, en 1953, 118 morts accidentelles dans la ville de Montréal. Le triste record de 1948, la pire année dans l'histoire de la métropole, soit 120 victimes, n'a cependant pas été dépassé, comme tout le laissait prévoir au début de décembre. Toutefois, si l'on en juge par les accidents du 1er janvier, l'année 1954 s'annonce mal.

M. Armand Décarie, 67 ans, accident survenu le 24 décembre 1953, rue Plessis, qu'une auto a heurté à mort, près de chez lui, frappé par une automobile à l'angle des rues Desmaré et Plessis. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital, mais il succomba à ses blessures quelques heures après son arrivée.

M. Jean Desroches, 48 ans, 5836 rue Azilda, à Montréal, a été tué presque instantanément le jour de l'An après-midi, quand la voiture qu'il conduisait capota sur la route, près de Richmond.

Selon le rapport de la police provinciale, M. Desroches aurait apparemment perdu le contrôle de son automobile en rencontrant un autobus. Son véhicule fit une embardée et capota dans un fossé. Heureusement, la victime était seule. Le détective Guy Dupont, de la police provinciale, a fait enquête dans cette tragédie. Le corps fut transporté à la morgue de Richmond où le coronar tiendra ensuite ce matin.

M. Arcade Piquin, 28 ans, 1221 rue Gifford, a été trouvé mort asphyxié, dans son appartement, tôt vendredi. Une forte odeur de gaz s'est dégagée de la chambre, quand la police a pénétré dans les lieux.

M. Bruno Despatie, 63 ans, 6450 St-Dominique, est mort hier soir à l'hôpital St-Luc, des suites d'un

à l'ouest de Chicoutimi, sur la rive nord du lac St-Jean. Sept des blessés sont des enfants. La collision est survenue hier midi.

Les morts sont M. et Mme Almas Perron, de Shipshaw, Qué., et M. Cyréas Fraser, de St-Félicien.

Mme Cyréas Fraser, ainsi que M. et Mme Edgar Fraser, ont été hospitalisés à Roberval. Également à l'hôpital sont les cinq enfants de M. Edgar Fraser : Louise, 13 ans; Denise, 12 ans; Camille, 5 ans; Florence, 3 ans; et Claude, 2 ans, de même que deux membres de la famille Perron : Jean-Guy, 13 ans, et Louise, 8 ans. On rapporte que l'état de tous les blessés est grave.

L'accident est survenu à St-Prin, quelques milles au sud d'ici, vers midi. On croit que l'auto des Perron a heurté la voiture des Fraser de front. On n'a pas d'autres détails pour le moment.

—

Quebec (P.C.). — Un sexagénaire, sa femme et leur petite-fille de 6 ans sont morts asphyxiés, hier soir, dans l'unique pièce que le couple occupait, dans la partie basse de la ville.

Les victimes sont : M. et Mme J. Delphis Drolet, tous deux âgés de 64 ans, et Gervaise Chevalier, en visite chez ses grands-parents.

L'enfant habitait à quelques pâtés de maisons de là avec ses parents, M. et Mme Paul Chevalier. C'est M. René Drolet, fils des deux victimes du même nom, qui a constaté le drame en voulant rendre visite à ses parents.

Quand il a ouvert la porte de leur logis, au troisième étage, il a aperçu la fillette de sa sœur sur le parquet, près d'un vieux poêle à gaz. Sa mère était étendue sur le lit et son père gisait sans vie sur le plancher, près du lit.

Quebec (P.C.). — M. Joseph Raoul Pigeon, 71 ans, de Québec, a été tué par une automobile jeudi soir à une intersection.

—

La brigade ambulancière St-Jean nous communique que ses hommes, envoyés dans quatre régions des Laurentides, ont rapporté avoir traité 29 skieurs accidentés durant la fin de semaine du Jour de l'An. Les régions concernées sont : Morin Heights, Ste-Agathe, Ste-Marguerite et St-Sau-

veur.

—

St-Félicien, Qué. (P.C.). — Trois personnes ont perdu la vie et dix autres ont été sérieusement blessées dans une collision survenue entre deux autos, sur la grande route près de St-Félicien, un village sis à une soixantaine de milles

Les pompiers sont tenus en alerte plusieurs heures

Un incendie, qui a nécessité deux alarmes, qui a amené sur les lieux les hommes de huit à neuf casernes et tenu les pompiers en alerte pendant plusieurs heures, a fortement endommagé une maison de rapport, hier soir, sise aux numéros civiques 4465 à 4479 rue Esplanade, près de Mont-Royal.

La première alarme fut sonnée à 3 h. 30 p.m. A ce moment-là, les postes 14, 30, 16 et 26 se rendirent sur les lieux, mais peu de temps après, soit à 3 h. 48, voyant l'intensité des flammes, quatre à cinq autres casernes furent mandées d'urgence.

Les pompiers ont employé dix jets. Les flammes ne furent maîtrisées qu'à 7 h. 30 p.m., et les derniers hommes ne laissèrent les lieux que vers 10 h. 30 le soir.

L'édifice, quoique fortement endommagé, était encore debout. L'incendie aurait pris origine dans la cave. Toutes les cuisines des trois étages furent complètement détruites par les flammes et les autres pièces endommagées par l'eau et la fumée.

Le directeur Raymond E. Paré a lui-même commandé les manoeuvres. Il était assisté par M. A. Ouellette, l'assistant-directeur en charge de la division est, par le chef de division A. Durette, le chef mécanicien A. Plaisance et le capitaine Roland Cyr, chef intermédiaire du district 15.

Un autre incendie de conséquence, le premier en importance dans la métropole pour la nouvelle année, s'est déclaré vendredi soir, vers 6 h., au restaurant St-Régis, sis au 358 est, rue Mont-Royal, près de St-Denis. Les pompiers ont dû lutter contre les flammes pendant plus de 90 minutes.

Un sapeur fut blessé et les dégâts ont été très considérables.

Selon les pompiers, l'incendie aurait été provoqué par une cheminée défectueuse. Les flammes se sont rapidement propagées au magasin Harry Bargain Store, au numéro 360. La marche de l'incendie a cependant été promptement arrêtée par les quatre jets installés par les hommes des casernes 14, 16, 17, 26 et 30 sous la direction du directeur-adjoint A. Ouellette, ainsi que du chef de district O. Desilets, assisté du chef de division R. Benoit.

La circulation fut interrompue rue Mont-Royal pendant près d'une heure. Le pompier Marcel Fortier, 26 ans, s'est blessé à un pied en marchant sur un clou. Conduit à l'hôpital-Dieu, il put, cependant, regagner son domicile peu de temps après.

L'eau et la fumée ont causé des dégâts à la salle de l'Ordre des Aigles ainsi qu'au club social Crown, situés aux numéros 362 et 366 Mont-Royal.

Vendredi soir également, un incendie survint au 1774 rue St-Christophe, a causé de sérieux dommages à trois logements. Un pompier a aussi été blessé dans ce sinistre. Il s'agit de Victor Hervé, du poste 6.

Samedi, ce fut le tour d'une congerie du nord de la ville, où l'on a évalué les dommages à \$75,000 et neuf familles laissées sans abri. Personne n'a été blessé, toutefois.

D'autre part, on signale qu'un léger incendie s'est déclaré au dixième étage de l'hôpital Maisonneuve, jeudi. Comme on sait, cet édifice est présentement en construction dans l'est de la ville. Les flammes ont pris naissance dans un tas de planches, on ne sait trop comment.

—

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.



Cet édifice de trois étages, portant les numéros civiques 4465 à 4479, rue Esplanade, près de Mont-Royal, a été ravagé, hier soir, par un incendie qui a duré plusieurs heures et qui a nécessité la venue de huit à neuf casernes de pompiers. Quoique fortement ravagée, cette maison de rapport était encore debout après que les pompiers eurent quitté les lieux. Cette photo fut prise au tout début de l'incendie. On trouvera de plus amples détails dans l'article ci-contre.

LA POLITIQUE PROVINCIALE

De quoi 1954 sera fait sur la colline de Québec

par Pierre LAPORTE

C'est l'époque des prédictions. Au début de chaque année, les "experts" offrent leur menu. Leurs risques sont minimes : s'ils se trompent les gens ont oublié ce qu'ils avaient écrit et si, par hasard, ils ont eu raison, ils peuvent écrire : "Comme nous l'avions prévu..."

J'y vais — sans être "expert" — donc de mes pronostics 1954 en politique provinciale.

Il n'y aura pas d'élection provinciale générale. Ce qui, évidemment, n'est pas une nouvelle. Le gouvernement actuel n'est tenu d'aller devant le peuple qu'en 1957. Et il est bien en selle. L'année sera donc probablement sans histoire au point de vue électoral.

On ne prévoit même pas d'élections partielles.

—

Remaniement ministériel

Il y aura peut-être un remaniement ministériel. On en parle depuis si longtemps qu'on n'ose plus pronostiquer au-delà du "peut-être". M. Duplessis hésite à modifier la composition de son cabinet. Deux fois déjà il a remporté d'éclatantes victoires avec cette équipe. Il semble donc croire qu'en politique comme dans le sport on ne "change pas un club gagnant".

Et pourtant, il faudrait du sang nouveau dans le ministère. Plusieurs ministres ont vieilli. D'autres ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités modernes. Plusieurs aspirent à la retraite. Mais M. Duplessis ne veut pas — ou ne peut pas — les laisser partir. Parce qu'il a la superstition de "l'équipe gagnante" et parce qu'il ne sait pas trop où caser ceux qui s'en iraient.

Il y a une autre raison qui exige des figures nouvelles dans le ministère. Il y a les jeunes qui attendent, et qui ont de l'appétit ! Il y en a qui s'impacientent. Certains d'entre eux sont "ministriables" depuis dix ans. D'autres l'ont été assez longtemps pour commettre des bévues et ne plus l'être ! Quand M. Duplessis a nommé trois ministres d'Etat à la suite des élections provinciales de 1952, un député non choisi a déclaré : "Je n'ai pas protesté parce qu'il s'agissait de ministères sans portefeuilles, mais il ne faudra pas qu'on me préfère trop longtemps d'autres candidats !"

On imagine mal une révolte au sein de l'Union Nationale. Mais cela dénote un état d'esprit qu'on n'aurait même pas imaginé au lendemain de l'écrasante victoire de 1948.

Plusieurs députés de l'Union Nationale voient l'avenir avec appréhension. Le parti est puissant, mais on ne prépare aucun plan de relève. Ce sont toujours les mêmes qui prennent la vedette. M. Duplessis en prend la plus grande part — "quia ego nominor leo" — et les ministres prennent le reste. Les députés ont à peine les miettes.

L'électorat a respecté le Cabinet de M. Duplessis. En 1948 et en 1952, trois ministres seulement ont été battus. Et c'étaient trois demi-inconnus, des ministres d'Etat. Même la mort n'est pas intervenue. Depuis 1944, deux ministres seulement sont décédés, M. Jonathan Robinson et M. Bona Dussault.

Sur dix-huit ministères avec portefeuilles il n'y a eu, depuis dix ans, que trois figures nouvelles : M. C.-D. French, aux mines, M. Antoine Rivard, comme solliciteur général, et M. Yves Prévost, aux affaires municipales.

C'est peu. Trop peu pour satisfaire une députation nombreuse et trop peu pour préparer l'équipe qui continuera le parti. La disparition de M. Duplessis serait actuellement une catastrophe pour l'Union Nationale.

—

Le rapport Tremblay

En 1954 nous aurons probablement le rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels. Elle vient d'obtenir jusqu'en mars 1955 pour déposer ses conclusions, mais on croit généralement qu'elle pourra les remettre au Conseil des ministres avant la fin de cette année.

Le grand espoir c'est que ce rapport soit le début d'une ère nouvelle dans les relations entre le gouvernement central et les provinces. Depuis la première grande guerre c'est l'ère d'Ontario, de la centralisation. Si 1954 marque le début de l'ère des provinces, même faiblement, cette année passerait à l'histoire comme une des années-clés dans notre province. On pourrait avec raison rééditer

New-York (AP) — Les Rangers de New-York ont réussi à mater un ralliement de troisième période effectué par les Canadiens, ici hier soir, et l'ont emporté par 4 à 3 dans une partie régulière de la Ligue de hockey Nationale, devant 15,183 personnes, soit la plus imposante assistance à une joute disputée cette saison sur la glace du Madison Square Garden.

Les Habitants étaient privés des services de Geoffrion qui, on le sait, ne peut jouer d'ici la fin de la saison contre les Rangers à cause de la suspension que lui a imposée Clarence Campbell. Calum Mackay qui a été blessé à un genou samedi soir n'a pas joué pour le Tricolore hier.

Par suite de cette défaite, les Canadiens sont maintenant en 2e position, un point derrière le Détroit qui a annulé, 0 à 0, avec le Toronto, hier. Ces deux parties étaient les seules au programme. Toronto occupe la 3e position, trois points derrière le Canadien, mais les Leafs ont trois parties de plus à jouer que le Canadien.

EVANS BRILLE

Pour les Rangers, Jack Evans a brillé avec deux buts tandis que Hergesheimer et Ronty ont déjoué McNeil une fois chacun. Richard a réussi son 22e but pour les Habitants. Olmstead et Curry furent les autres compteurs des Montréalais.

Le jeune Camille Henry a obtenu deux assists pour les Rangers.

Dès le début de la première période, Bower se signala sur un lancer de Floyd Curry, puis il se mit en évidence sur un dur boulet décoché par Béliveau. Alors que Curry purgeait une sentence mineure, McNeil fit un arrêt sensationnel sur un lancer de Hergesheimer et McNeil dut se surpasser à nouveau lors d'une sentence imposée à Doug Harvey. Les Canadiens prirent l'avance, 1 à 0, après 6.27 minutes quand Curry s'empara d'un disque égaré à la ligne bleue des Rangers pour ensuite prendre Bower en défaut. Le "puck" a frappé Irwin pour ensuite ricocher dans la cage newyorkaise.

Les Rangers ont égalé les chances, 1 à 1, après 12.48 minutes, grâce à Evans qui déjoua McNeil sur un lancer de 35 pieds environ après avoir accepté une passe de Guidolin. Au cours d'une punition décernée à Bouchard, les Rangers furent dangereux, mais McNeil sauva la situation. Au cours de cette période initiale, McNeil a arrêté 20 lancers et Bower, 12.

—

AVANCE DES RANGERS

Au cours des 3 minutes et demi de la seconde reprise, Mosdell, Buller et Curry furent punis. Avant que la punition de Curry ne soit expirée, les Rangers brisèrent l'égalité en comptant leur 2e but, grâce à Hergesheimer qui réussit son 14e but de la saison.

Après 10.27 minutes, Paul Ronty, aidé de Hergesheimer trompa la vigilance de McNeil pour porter le comp-

(Suite à la page 10)

Première période

1-Canadien, Curry 6.27
2-Rangers, Evans-Guidolin 12.48
Pun: Curry 2.23, Harvey 4.14, Guidolin 7.02, Bouchard 14.36.

Deuxième période

3-Rangers, Hergesheimer (Henry, Bentley) 4.46
4-Rangers, Ronty (Hergesheimer) 10.27
5-Rangers, Evans (Hovell, Henry) 15.47
Pun: Mosdell 0.52, Curry 3.27, Reiss 8.10, Buller 10.41, Johnson 14.10.

Troisième période

6-Canadien, Richard (Harvey, St-Laurent) 3.44
7-Canadien, Olmstead (Richard, Mosdell) 8.48
Pun: Guidolin 2.18.

Les meilleurs compteurs

Ligue Nationale

Howe, Détroit 16 27 43
Lindsay, Détroit 13 23 36
Geoffrion, Canadien 18 16 34
Richard, Canadien 21 13 34
Sandford, Boston 11 22 33
Kelly, Détroit 12 20 32
La Reibel, Toronto 10 21 31
Joan, Toronto 4 24 28
Mosdell, Canadien 14 14 28
Peiron, Boston 13 12 25
Mosienko, Chicago 10 14 24

Ligue du Québec

Coriveau, Valleyfield 22 33 55
Buchanan, Chicoutimi 23 19 42
Burchell, Royal 14 27 41
Moore, Chicoutimi 15 24 39
Riopelle, Ottawa 9 28 37
Gravelle, Valleyfield 23 13 36
Kwong, Valleyfield 19 16 35
Dubé, Sherbrooke 11 24 35
Bisailon, Valleyfield 17 15 32
Giesebrecht, Sherb. 10 22 32

Ligue Junior

Richard, Canadien 31 30 61
Provost, Canadien 23 36 53
Vincent, Canadien 25 26 51
Goyette, Canadien 23 21 44
Boucher, Canadien 18 24 42
Rousseau, Québec 13 26 39
Provost, Canadien 15 22 37
McCann, Royal 22 12 34

Le président Aurioi refuse la démission de M. Laniel

Paris. (Reuters) — Une lettre de démission envoyée subitement par le premier ministre Joseph Laniel a été refusée par le président Vincent Aurioi parce que cela plongerait la France dans une crise gouvernementale qui pourrait retarder la conférence quadripartite de Berlin, a-t-on appris hier.

M. Laniel a maintenant décidé de demander un vote de confiance au Parlement français le 6 janvier. Le résultat du vote décidera si son gouvernement de coalition restera au pouvoir.

On s'attendait à la démission de Laniel — il doit le faire quand le président-élu René Coty assumera son poste le 17 janvier — mais on croyait qu'il attendrait que le budget national fût adopté.

Il a décidé de démissionner immédiatement plutôt que d'attendre au 17 janvier, date qui ne précède que de huit jours la conférence de Berlin.

En refusant la démission, M.

Aurioi a écrit à M. Laniel : "Les questions qui seront discutées à la conférence de Berlin sont celles qui ont été exposées par le ministre des affaires étrangères (Georges Bidault) et vous-même durant le récent débat sur les affaires étrangères."

"L'Assemblée nationale a voté sa confiance en votre gouvernement. Je vous demande donc, de continuer la tâche que vous avez déjà entreprise avec le consentement de la Chambre des députés et du Sénat."

M. Laniel a envoyé une autre lettre au président, disant qu'il avait demandé au président de l'Assemblée nationale de convoquer une session spéciale du Parlement pour le 6 janvier.

D'ici là le budget, qui devait être adopté avant le 31 décembre, devra être approuvé.

M. Laniel se présentera ensuite devant la session spéciale et soulignera que la stabilité économique française s'est améliorée. Ce

la nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

La proximité de la conférence de Berlin, qui débutera le 25 janvier, rend indispensable que le problème d'une crise gouvernementale soit résolu le plus tôt possible, a écrit le président du conseil à M. Aurioi. C'est pourquoi il a demandé que sa démission soit acceptée dès que le budget sera approuvé.

Que tel soit le résultat du vote de confiance du 6 janvier, M. Laniel devra remettre officiellement sa démission le 16 janvier. Mais s'il gagne le vote, il sera probablement prié de former un nouveau cabinet sous Coty.

—

La nuitrait contre-balancer la situation coloniale qui s'aggrave. M. Laniel voulait d'abord démissionner à cause des demandes grandissantes de la gauche du centre pour la tenue de négociations et de conciliation en Indochine et au Maroc. Il a aussi prévu, à la suite de son échec à l'élection présidentielle, qu'il perdrait l'appui des radicaux et des gaullistes dans sa coalition.

Les enquêteurs américains ont commencé d'interroger Gouzenko

Le sénateur William Jenner, président du sous-comité de sécurité intérieure du Sénat américain, est arrivé au Canada hier en vue d'interroger en secret Igor Gouzenko.

Accompagné du sénateur Pat McCarran, démocrate du Nevada, le sénateur républicain de l'Indiana a conféré durant six heures dans un hôtel de Montréal avant d'entreprendre la dernière étape de son voyage.

Il est probable que les quatre membres du groupe d'enquêteurs américains, de même que l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada et des officiers de la Gendarmerie royale, ont commencé dès hier soir à interroger quelque part dans l'est du Ca-

nada l'ancien commis du chiffrage soviétique.

Les deux sénateurs, de même qu'un avocat de leur comité et un journaliste officiel du gouvernement américain, ont été accueillis à la gare par M. Douglas Stuart, ambassadeur américain au Canada, et M. J.R. Lemieux, surintendant de la Gendarmerie royale.

Le sénateur Jenner a déclaré aux journalistes qui sont montés à bord de son wagon que les enquêteurs américains ne savaient pas quand et où ils pourraient rencontrer Gouzenko.

"La chose appartient à la Gendarmerie royale", a dit le sénateur Jenner. "Nous ne savons pas quand et en quel endroit nous le verrons."

"Nous sommes venus ici pour éclaircir tout ce que nous pourrions", a ajouté le sénateur.

"Nous sommes intéressés à la sécurité intérieure de notre pays et nous espérons que M. Gouzenko sera capable de nous aider."

Après la conférence de presse, les Américains sont sortis par une porte arrière pour prendre place dans une camionnette de la Gendarmerie qui les a transportés à travers une tempête de

Le bridge

Le même succès?

Le match pour le championnat mondial des équipes de quatre aura lieu à Monte Carlo du 9 au 15 janvier. Les jeunes vainqueurs de l'été dernier au grand tournoi de St-Louis, MM. A. Rosen, M. Q. Ellenby de Chicago, C. Bishop de Detroit, D. Oakie de San Francisco et D. Steen et L. Mathe de Los Angeles porteront les couleurs américaines et iront lutter contre l'équipe française victorieuse lors des derniers tournois pour les championnats d'Europe. Pour nos, de la province de Québec, nous retrouvons difficilement la douce connaissance française dans les noms des champions d'Europe, MM. J. Amouraben, J. Kornblum, R. Bachrich et P. Ghestem aux-queles seront ajoutés Karl Schneider de Vienne et Jean Besse. Depuis plusieurs années Schneider est reconnu comme l'un des plus brillants bridgeurs de l'Europe et Jean Besse doit plutôt sa renommée à ses talents d'analyste. Si nous en jugeons par l'aveu que peut donner le jeu du dernier tournoi d'Europe, le match ne manquera pas de varier. L'équipe française ne semble pas formée de joueurs qui jouent pour des divisions, "vaincre ou mourir" semble être leur devise. Jugez vous-mêmes par la main suivante alors que la France en Nord-Sud lutta, contre l'Italie au tournoi de Helsinki.

Donneur: Est.
Nord-Sud vulnérables.

NORD

8 5
A R V
7 5
A R D V 9 3

QUEST **EST**

7 6 5 4 3 2 9 8 6 5 4 2
D 10 3 D 6 4
10 3 2 D 6 4
8 5 4

SUD

A V 10 9
7
A V 9 8
10 7 6 2

EST **SUD** **QUEST** **NORD**

passé passé 1 pique (1) 2 piques
passé 3 5 A passé 4 5 A (B)
passé 3 cœurs passé 7 8 A
passé passé passé passé

(1) C'est tente de camoufler sa faiblesse ou veut sonder la possibilité d'un contrat sacrifice. Mais après le dernier tour des joueurs français il ne pourra être question de contrat sacrifice!

Entame - trois de carreau.

Le choix du trois de carreau comme entame est fait afin que le déclarant ne puisse tirer aucune information sur la distribution, par la lecture de cette carte.

Alors que la dame de carreau force le jeu de l'as, le déclarant "Amouraben" se trouve au pied du mur. Agit d'inciter Ouest à couvrir de la dame, Sud s'attaque aux piques par le jeu du valet; Ouest se contente de fournir un petit pique et le valet fait la levée. Un pique est retourné vers le roi et le Mort fait suivre trois de

Un comité paritaire peut poursuivre sans permission

par Gilles DUGUAY

Le juge J.-Alfred Dion de la Cour supérieure, district de Kamouraska, vient de déclarer ultra-vires une disposition qui se rencontre assez souvent dans les arrêtés ministériels prévoyant l'extension de convention collective. Il s'agissait de l'occurrence de l'arrêté ministériel no 405 du 12 avril 1950. La disposition jugée nulle parce qu'exorbitante des pouvoirs du lieutenant-gouverneur en conseil est celle-ci:

"Quant à l'industrie visée par la présente convention et qui est localisée dans une municipalité régie par le Code municipal, aucune poursuite ou procédure judiciaire ne pourra être intentée par le Comité paritaire sans l'autorisation préalable du Procureur général".

La cause est entre: le comité paritaire de l'industrie du meuble du Québec contre Mont-Carmel Furniture Company Limited. Le procureur général de la province de Québec y est intervenant. Le comité paritaire poursuit la compagnie Mont-Carmel pour une somme de \$794.47. Cette somme comprend la différence entre le salaire que la compagnie a payé à ses employés et celui que la loi l'obligeait à payer plus une pénalité de 20%.

Le demandeur allégué dans sa déclaration que la défenderesse, contrairement à la loi, n'a pas payé les salaires auxquels les ouvriers avaient droit, suivant leur âge, la nature de leur travail, le territoire où ils ont travaillé et les heures durant lesquelles ils ont travaillé.

La seule réponse que fait la défenderesse est de dire que le salaire qu'elle a payé est conforme à la loi. Elle a donc refusé de payer la somme demandée.

Le juge Dion a déclaré que la loi n'autorise pas le comité paritaire à poursuivre sans permission le procureur général. Il a donc déclaré la disposition ultra-vires.

Le juge J.-Alfred Dion de la Cour supérieure, district de Kamouraska, vient de déclarer ultra-vires une disposition qui se rencontre assez souvent dans les arrêtés ministériels prévoyant l'extension de convention collective. Il s'agissait de l'occurrence de l'arrêté ministériel no 405 du 12 avril 1950. La disposition jugée nulle parce qu'exorbitante des pouvoirs du lieutenant-gouverneur en conseil est celle-ci:

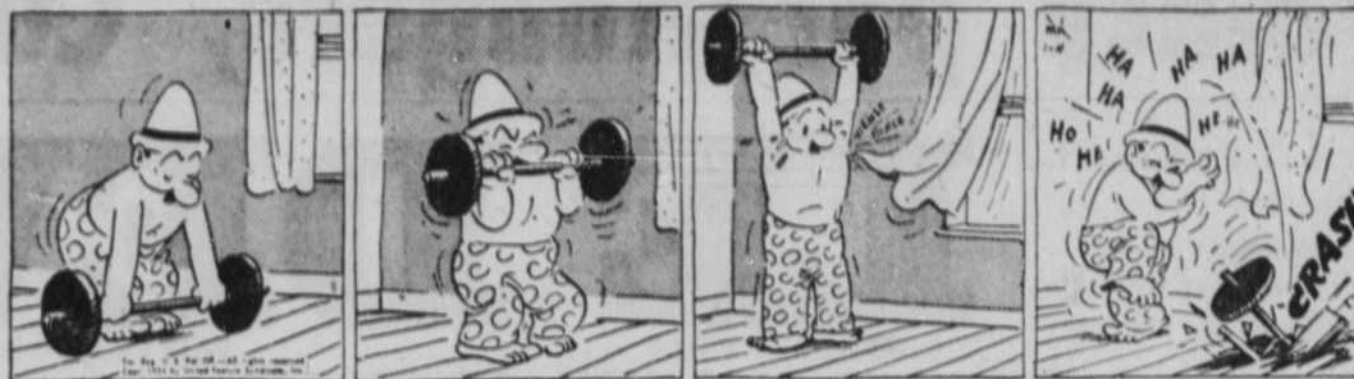
"Quant à l'industrie visée par la présente convention et qui est localisée dans une municipalité régie par le Code municipal, aucune poursuite ou procédure judiciaire ne pourra être intentée par le Comité paritaire sans l'autorisation préalable du Procureur général".

La seule réponse que fait la défenderesse est de dire que le salaire qu'elle a payé est conforme à la loi. Elle a donc refusé de payer la somme demandée.

FERDINAND

Ce que c'est qu'éternuer trop fort...

par Milk



A... ATCHOU!

At...chou! At...chou! At...CRAC

Promotions à la Sûreté municipale

La division ouest est subdivisée — On aura maintenant une division nord-ouest et une division sud-ouest en plus des divisions nord et est.

On vient d'annoncer que la division ouest de la Sûreté municipale allait être divisée en deux, avec une augmentation du personnel, dans le but d'assurer une meilleure protection policière dans cette partie de la ville.

Sur la recommandation du directeur du service de la police M. Albert Langlois, la réorganisation de la division a été approuvée jeudi, par les chefs de l'Administration municipale. En même temps, le comité exécutif ratifiait une longue liste de promotions faites par M. Langlois.

Dans son rapport au comité exécutif, le directeur Langlois exposait les arguments de la défense de la loi de la présomption créée par l'article 15 de la loi de la convention collective ne s'applique qu'à la validité du décret et non à la légalité, ou la constitutionnalité.

L'honorable juge poursuit: "Avec l'interprétation que lui donne la défenderesse, cela voudrait dire que, même si un décret approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil est inconstitutionnel, il deviendrait constitutionnel après sa publication dans la Gazette officielle de Québec. Raisonner de cette manière équivaudrait à dire également, que même si une loi de la Législature ou du Parlement fédéral est inconstitutionnelle, il suffirait d'insérer dans la loi un article déclarant que cette loi ne pourra être contestée après sa publication dans la Gazette officielle, pour empêcher qu'on puisse en attaquer la constitutionnalité. Nous ne pouvons accepter une telle interprétation".

Les cérémonies de janvier à l'Oratoire

Diverses cérémonies religieuses auront lieu au cours de janvier à l'Oratoire St-Joseph du Mt-Royal. La première en date se déroulera après-demain, mercredi, jour de l'Épiphanie. Ce jour marque en effet le 17e anniversaire de la mort du R.F. André, c.s.c., fondateur de l'Oratoire, à l'âge de 91 ans.

A 2 h. 30, dans l'après-midi de mercredi, un grand pèlerinage de malades aura lieu à l'Oratoire pour les paroisses de la région de Verdun, de St-Henri et du centre de Montréal. Après les prières à saint Joseph et l'allocution aux malades, les pèlerins recevront la bénédiction avec l'ostensoir et pourront vénérer les reliques du saint.

Le 10 du mois courant, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu la consécration des foyers montréalais à la Sainte Famille. Toutes les familles qui désirent y participer devront s'inscrire avant le 7, soit en se présentant au bureau général de l'Oratoire, soit en communiquant par téléphone avec REgent 3-8211. Chaque famille recevra une carte qu'un de ses membres devra présenter au moment de la consécration.

Le 23, à 8 h. 15 du soir, S. Em. le cardinal Lévesque présidera la bénédiction des fiançailles canoniques à l'Oratoire et adressera la parole aux fiancés réunis avant de recevoir leurs promesses mutuelles, à l'occasion de la fête des fiançailles de la Vierge Marie et de saint Joseph.

Trois enfants meurent dans un incendie au Nouveau-Brunswick

ST-JEAN, N.B. (P.C.) — Trois jeunes enfants ont péri et leur mère et un autre enfant ont subi des brûlures lors d'un incendie qui a ravagé une maison à logements dans le quartier des faubourgs, dans l'est de St-Jean.

Les victimes, Gary 7 ans, Paul 4 ans, et Gail, 3 ans, enfants de M. et Mme George Winchester, ont été suffoqués.

La mère a été grièvement brûlée. Son fils, John, a été brûlé aux bras, mais à l'hôpital on rapporte que son état est bon.

Deux autres enfants qu'on avait d'abord cru présents dans la maison de quatre étages, étaient à l'église durant le feu. Le père était au travail.

Le feu, dont on ne connaît pas la cause, a éclaté dans le logement du grenier. Les pompiers ont été arrêtés par l'épaisse fumée dans leurs tentatives de sauvetage. Huit autres occupants de la maison ont réussi à s'enfuir indemnes.

M. Winchester, âgé de 36 ans, employé dans une raffinerie de sucre, a dit qu'on n'a pu sauver que la vaisselle et peut-être le poêle. Il s'inquiète surtout maintenant de l'état de sa femme, qui attend un bébé en mai.

Comment éliminer — ou atténuer — les effets nocifs du tabac

Bien que le tabac puisse vous apporter un certain confort, il renferme de nombreux poisons et, si vous en abusez, il peut vous causer de graves troubles physiques et même abrégier votre vie.

Dans SÉLECTION de janvier, un médecin éminent vous explique comment ce n'est pas ce que l'on fume, mais plutôt la façon dont on fume, qui fait du tort. Lisez quelques habitudes et vous saurez pour réduire les dangers du tabac et fumer sans compromettre votre santé.

Achetez SÉLECTION de janvier aujourd'hui: une trentaine d'articles d'intérêt durable.

ETABLISSEMENT DE

ST-GALMIER

(Lait) France
Fondée en 1875

SOURCE BADOIT

EAU MINÉRALE GARANTIE NATURELLE

La plus ANCIENNE des EAUX de TABLE FRANÇAISES

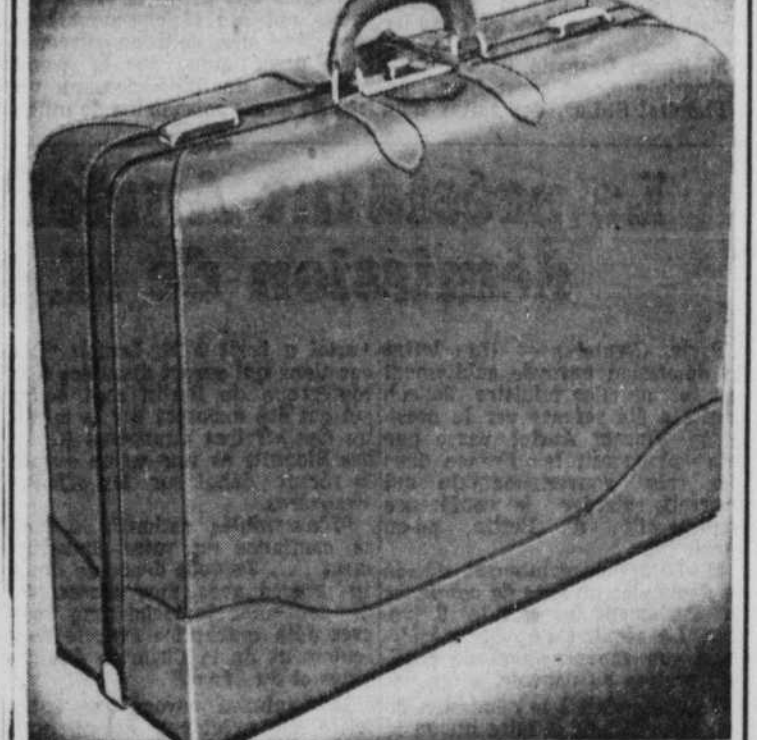
Importée de France
Distributeur pour le Canada

J.-ALFRED OUMET, 84 EST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

Heures d'affaires: 9 h. à 5 h. 30 du lundi au vendredi
Le samedi: 9 heures à 1 heure

LUNDI JOUR D'AUBAINES

chez **EATON**



Solde de valises pour hommes

Rég. 39.50 45.00 59.50!

Spécial des jours d'aubaines lundi

Solde de fins de séries de valises en cuir grenu de haute qualité. Doubleur durable, deux supports. Un seul modèle est illustré. Teintes brune ou tan. Dimensions environ 24" x 18" x 8". Quantité limitée, donc venez tôt.

27.50
32.50
42.50

VALISES (MT 264) AU SEPTIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

BUICK

l'a pour '54...

Le GRAND CHANGEMENT

QUE VOUS ESPÉRIEZ

Bientôt chez votre marchand Buick

Les problèmes ouvriers

par Fernand DANSEREAU

Pas d'augmentation pour les employés de Dominion Textile

La situation des travailleurs de l'industrie textile n'est pas très confortable, ce temps-ci, dans la province de Québec. Une bonne partie d'entre eux chôment ou travaillent à "la petite semaine"; inutile d'ajouter que les autres semblent incapables d'obtenir une augmentation de traitement.

qu'aucune augmentation de salaire ne soit versée aux employés de la Dominion Textile, à Montréal et à Valleyfield. Cette recommandation est publiée quelques jours à peine après que les employés de la Canadian Celanese eurent accepté un contrat qui ne parle même pas de la question des salaires. On verra d'après les dépêches ci-après quelle est la situation.

Sentence à la Dominion Textile

Le tribunal d'arbitrage institué pour étudier le différend entre la compagnie Dominion Textile et les United Textile Workers of America (U.T.W.A.) vient de rendre sa sentence. Le président du tribunal, le juge René Lippé, recommande le statu quo au sujet des salaires. L'arbitre patronal, S. McNichols, recommande une réduction de 5 cents dans les salaires. L'arbitre syndical, M. Claude Jodoin, recommande une hausse de 5 cents.

L'union, qui négociait au nom des 4,000 tisserands de Montréal et de Valleyfield, demandait une augmentation de 10 cents. La compagnie avait proposé une réduction de 5 cents. Dans sa sentence, le juge Lippé écrit: "C'est l'opinion du président de ce tribunal que la compagnie ne peut actuellement envisager une augmentation de salaire si elle veut continuer d'opérer ses usines sur une base d'arbitrage."

Le juge Lippé a signé en outre avec l'arbitre syndical un rapport majoritaire qui recommande que des négociations post-arbitrales aient lieu en vue d'effectuer des ajustements de salaires qui s'imposent dans certains cas d'hommes de métier et d'ouvriers spécialisés. Ce rapport majoritaire recommande que les salaires des employés rémunérés selon un système de boni à la production, soient totalement garantis. Ces salaires varient entre 85 cents et \$1.30 selon les tâches. Le rapport majoritaire recommande en outre que les résultats de l'évaluation des tâches faites au cours des dernières années soient appliqués à des employés qui gagnent actuellement moins qu'ils le méritent. La compagnie Dominion Textile n'a pas encore fait connaître son attitude devant cette sentence. Elle en est contentée d'émettre un communiqué résumant la sentence.

Un accord à la Canadian Celanese

M. Gérard Rancourt, directeur régional de l'Union des ouvriers des textiles d'Amérique (COI-CCT) a annoncé à Montréal, qu'une convention collective de travail a été signée par son organisation et la compagnie Canadian Celanese.

congrès payés par année, des vacances payées, la semaine de travail de 45 heures, un boni de Noël allant jusqu'à 2 pour cent du total des salaires dans le cas des employés ayant plus de 15 ans de service.

torisation sera donnée d'une façon volontaire, mais irrévocable. L'entente a été signée pour une durée d'un an, après 8 mois de négociations.

L'accord prévoit aussi le respect des droits d'ancienneté et une procédure de règlement des griefs. La compagnie accepte de retirer à la source les cotisations syndicales des qu'elle aura été autorisée par les employés à le faire. Cette autorisation sera donnée d'une façon volontaire, mais irrévocable.

L'entente a été signée pour une durée d'un an, après 8 mois de négociations.

Cet accord règle le différend au moment où un tribunal d'arbitrage commençait à l'étudier. Les arbitres avaient siégé pour la première fois le 18 décembre dernier et devaient siéger de nouveau le 12 janvier. Le différend avait auparavant été soumis à la conciliation.

Contrats signés par des unions du CCT

La Fraternité canadienne des employés municipaux (CCT) a signé le 29 décembre dernier, un contrat avec la cité de Verdun. Ce contrat prévoit une augmentation de 10 cents de l'heure, entrant en vigueur dès le 1er janvier 1954.

et la semaine de 40 heures pendant la période où l'heure avancée est en vigueur.

La réduction graduelle des heures de travail jusqu'à 48, l'atelier syndical imparfait, 2 semaines et demie de vacances après 15 ans et 3 semaines après 25 ans, 4 congés payés (ce qui porte à 7 le nombre de congés payés).

L'accord prévoit en outre de nombreux rajustements particuliers, deux congés payés additionnels (ce qui porte à 13 le nombre des congés), la semaine de 44 heures pendant la période où l'heure normale de l'Est est en vigueur.

Le comité de négociation du syndicat était composé de MM. Tancrède Cool, Peter Vimicarielli, J.L. Desrosiers, René Filiatrault, ainsi que de M. Jacques Chaloult, représentants du Congrès canadien du Travail.

Le comité de négociation du syndicat était composé de MM. André Danneberg, Roger Meunier, Azarie Doucet, Roland Sabourin, Antonio Barbagallo, ainsi que de M. André Thibodeau, représentant du Congrès canadien du Travail.

Moins de grèves, mais plus de grévistes

Québec (P.C.). — Il y a eu moins de grèves dans le Québec au cours de la dernière année fiscale que la moyenne des années 1945-53; mais par contre, il y eut plus de grévistes. C'est ce qu'indiquent des statistiques que vient de publier le ministère provincial du Travail.

Ces chiffres sont cependant considérablement inférieurs à ceux des années 1940-44, alors qu'il y avait en moyenne 88 grèves par année dans lesquelles étaient impliqués 35,930 travailleurs.

La Commission a mené 599 enquêtes et ordonné 31 votes secrets. En fin d'année, il y avait 1,322 conventions collectives de travail déposées à la Commission et impliquant 204,119 employés.

Au cours de cette année fiscale, la Commission des relations ouvrières a étudié 1,896 cas, émis 377 certificats de reconnaissance, impliquant un total de 25,722 ouvriers.

La Commission a référé au ministère 404 demandes de conciliation, entendu 60 plaintes au sujet

d'activités antisyndicales. La Commission a mené 599 enquêtes et ordonné 31 votes secrets. En fin d'année, il y avait 1,322 conventions collectives de travail déposées à la Commission et impliquant 204,119 employés.

Le nouveau poste de radio français de Montréal, CJMS (1,280 kc.), aura ses studios et bureaux à l'Hôtel Windsor à partir du 15 janvier prochain, telle est la nouvelle que nous avons apprise du président de CJMS, M. Raoul-D. Gadois.

M. J.-Aldéric Raymond, le président de l'Hôtel Windsor, est l'homme qui peut facilement se prévaloir de l'honneur d'avoir reçu les plus grands rois, reines, princes et princesses de l'univers; les représentants de tous les pays du monde ont été reçus par ce grand homme qui restera toujours pour le Canada l'hôte parfait de la noblesse et de l'aristocratie.

CJMS a donc raison d'être fier de s'établir dans ces murs où le peuple montréalais a pris maintes fois rendez-vous pour ses organisations charitables, sociales, commerciales ou politiques.

La renommée de l'Hôtel Windsor passera à l'Histoire et son président actuel restera pour tous l'emblème du protocole et de la sympathie agissante pour toutes les bonnes causes.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.



Suivant une tradition qui remonte à plusieurs centaines d'années, l'archevêque de Montréal est venu, samedi dernier, le lendemain du Jour de l'An, passer la journée en compagnie des malades et du personnel de l'Hôtel-Dieu. Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger est ici photographié au chevet d'un journalier d'origine italienne, M. Primo Barbosi, qui a quitté son village natal de Campobasso il y a deux ans, et qui est hospitalisé depuis une quinzaine de jours. (Photo Armoury London)

Invention qui révolutionnera l'industrie ferroviaire

Les savants de l'université McGill ont obtenu des résultats épatants en mettant pour la première fois à l'essai une turbine à gaz produisant au charbon. Cette invention pourrait révolutionner tout l'industrie ferroviaire.

Cette turbine est en voie de préparation depuis trois ans. Il se peut qu'elle entraîne: 1. La construction d'un nouveau genre de locomotives, d'usage moins dispendieux et d'une plus grande efficacité que les locomotives actuelles.

2. L'usage de turbines au charbon pour alimenter les génératrices et pour remplir une foule d'autres fonctions.

3. Un regain de prospérité dans l'industrie canadienne du charbon, qui a subi une forte baisse depuis le développement phénoménal du pétrole et de ses usages.

C'est l'inquiétude au sujet du sort réservé aux ressources canadiennes de charbon qui a incité le gouvernement fédéral à demander aux savants de McGill de mettre à l'essai une turbine mue au charbon.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Il ne s'agit pas d'un prototype de moteur destiné aux locomotives ni à aucun usage particulier, mais les savants espèrent en étudier toutes les possibilités avant de le mettre sur le marché.

Le prof. Mordell croit qu'il va falloir prolonger les études des autres années avant d'avoir en main tous les renseignements nécessaires.

Le but fondamental de ces expériences est de trouver de nouveaux usages pour le charbon", a déclaré le prof. Mordell dans une entrevue. "Il ne serait pas sage de concentrer toute notre attention sur l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, vu que nos réserves de charbon sont si grandes."

Le Canada disposerait de 55 wagons de charbon par habitant, comparativement à un wagon-citerne de pétrole par deux citoyens.

La chambre des Communes a eu vent de ce travail quand le ministre des Mines, l'hon. Prudham, a déclaré que le moteur de McGill est l'un des meilleurs au monde pour effectuer des recherches.

Une équipe s'est mise au travail, sous la direction du professeur Donald Louis Mordell, jeune Anglais qui a passé les années de la dernière guerre à étudier la fabrication des moteurs à réaction pour avions.

Ensemble ces savants ont fabriqué une turbine mue au charbon et produisant 500 chevaux-vapeur, au laboratoire des gaz de l'université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue. Le moteur tire son énergie d'une petite fournaise pouvant brûler trois quarts de tonne de charbon pulvérisé à l'heure. Des radiateurs à l'air transmettent la chaleur depuis les gaz de la fournaise jusqu'à un compresseur qui met la turbine en branle. Cette turbine provient d'un moteur à réaction Rolls-Royce.

Le contentieux est saisi du cas Lafontaine

Le cas Lafontaine a fait un pas de plus vers un dénouement. Le greffier de la Ville, M. Charles-Edouard Longpré, a reçu trois documents essentiels: le texte du bill 30, tel que sanctionné à Québec; le texte du jugement de la Cour supérieure déqualifiant pour

cinq ans M. Charles Lafontaine, dans Ville-Saint-Michel; le texte de l'arrêt de la Cour d'appel confirmant la décision du juge Bratshow, en Cour supérieure, et le texte de la Cour suprême refusant l'appel de M. Lafontaine.

Le greffier a immédiatement communiqué ce dossier au chef du contentieux municipal, Me Claude Choquette, en lui posant deux questions: Devra-t-on adresser un avis de convocation à M. Lafontaine, pour la prochaine assemblée du conseil? Dans le négatif, devra-t-on inscrire la nomination à l'ordre du jour d'un article pourvoyant au remplacement de M. Charles Lafontaine à titre de conseiller municipal pour le district numéro 7?

Le remplacement d'un conseiller municipal de Montréal, par suite d'une vacance, est du ressort des membres du Conseil appartenant à la même catégorie que le conseiller qu'il s'agit de remplacer. M. Charles Lafontaine fait partie de la classe dite "B", soit les représentants des locaux.

Pour le choix d'un successeur, on suit habituellement une tradition inaugurée il y a quelques années: les yeux se portent d'habitude sur le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de votes, lors de la dernière élection générale, après le conseiller premierment élu. Dans le district numéro 7, ce candidat fut M. Vianney Pineault qui s'est classé deuxième, après M. Lafontaine, au scrutin du mois de décembre 1950.

M. Pineault, bien connu dans l'arrondissement, est vice-président et gérant général de la Librairie Pineault Fils.

La tempête fait rage sur les côtes de la Mer du Nord

Londres (Reuters). — De fortes marées poussées par des vents de tempête ont assailli les côtes de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande, hier, mais en dépit de l'envoi d'alertes d'inondation, il n'y a apparemment aucun danger de voir se répéter les désastres qui ont fait des milliers de morts il y a un an.

La Commission Paquette commence les derniers mois de son activité. C'est durant les prochains six mois qu'elle devra soumettre les rapports que lui prescrit de présenter le règlement municipal qui l'a constituée.

Les marées ont monté de deux pieds en haut des niveaux normaux à cette époque de l'année et les autorités portuaires ont dit tout aujourd'hui que le danger d'inondation était "temporairement passé" mais que la marée commençait à descendre.

On n'a rapporté aucune brèche dans les murs de protection et les vents de 70 milles à l'heure qui ont balayé les côtes des trois pays durant presque toute la journée de dimanche ont commencé à diminuer d'intensité.

A Ostende, Belgique, les gens ont déménagé en hâte leurs meubles et effets personnels des logements situés aux rez-de-chaussée et dans les sous-sols et la police a empli des sacs de sable autour de la centrale électrique.

En Extrême-Orient, dit-il, les nations occidentales doivent prendre garde de ne pas laisser entraîner leur unité par leurs divergences de vues au sujet des problèmes orientaux.

A la conférence du conseil de l'OTAN tenue à Paris en décembre, il fut convenu que le danger d'une agression militaire est "peut-être moindre qu'il l'était il y a un an ou deux", a dit M. Pearson.

En Europe, il y a eu progrès vers la sécurité et la stabilité, mais il n'y a pas de raison de tomber dans la suffisance. Il faut trouver une solution aux relations entre les démocraties occidentales et l'Allemagne en 1954.

"Ce serait de la folie que de nous laisser entraîner à un sentiment de fausse sécurité", dit-il. "Mais nous aurions également

En Extrême-Orient, dit-il, les nations occidentales doivent prendre garde de ne pas laisser entraîner leur unité par leurs divergences de vues au sujet des problèmes orientaux.

cubes de glace
glace concassée
Brunelle FA. 6836

Félicitations sincères à la direction du "DEVOIR" pour son impartialité et son sens social reconnu

A tous nos membres, à leurs patrons ainsi qu'à tous nos concitoyens et amis

NOS MEILLEURS VOEUX

Que la paix, la santé et le bonheur règnent dans tous leurs foyers en 1954

METALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE
(COI-CCT)

UNITED STEELWORKERS of AMERICA
(CIO-CCL)

7 OUEST, RUE NOTRE-DAME MONTREAL

POUR VOTRE FOIE

POUR VOS REINS

VOTRE DIGESTION

VICHY CELESTINS FRANCE

L'EAU QUI FAIT... DU BIEN

Méfiez-vous des imitations
RECOMMANDEE PAR LE CORPS MEDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Exigez **CELESTINS**

Décès à 69 ans du notaire J-N Bernier à St-Jean-Port-Joli

St-Jean-Port-Joli — (Spécial) — Me Joseph-Napoléon Bernier, notaire à St-Jean-Port-Joli, est décédé mardi dernier à son domicile à l'âge de 69 et 7 mois. Né à L'Islet le 24 mai 1884, Me Bernier avait fait ses études classiques à Ste-Anne-de-la-Pocatière et ses études légales à l'université Laval.

Admis à la pratique du notariat en 1907, il avait d'abord exercé sa profession dans sa paroisse natale, pour se voir en 1911 nommer registraire du comté de L'Islet et occuper ce poste pendant 34 ans. Il a aussi été pendant 40 ans secrétaire de la Corporation municipale de L'Islet et, pendant 25 ans, de la société d'agriculture du même comté, méritant à ce dernier titre la décoration du Mérite agricole. Secrétaire de l'Association des registraires de 1916 à 1926, il avait présidé cet organisme de 1927 à 1929 et de nouveau en 1940 et devenait plus tard inspecteur des greffes.

Le défunt laisse son épouse, née Bernadette Fournier; son fils Paul, de Montréal; ses filles: Mmes Jacques Chouinard (Françoise), Laverie Chouinard (Jeanne), de St-Jean-Port-Joli, et Edmond Caron (Denise), de Québec; sa bru, ses 3 gendres, 8 petits-enfants et 7 beaux-frères et belles-sœurs.

Son service funèbre a eu lieu samedi matin, à 10 heures, à St-Jean-Port-Joli, et l'inhumation de sa dépouille mortelle au cimetière du même endroit.

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux presses de l'Union des journaux de Montréal par l'imprimerie coopérative Compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-propretaire. Directeur-général: Gérard Philon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian United Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association des journaux de Montréal, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction de réimpression de "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an) Canada (sauf Montréal et la région): \$12.00, Montréal et la région: \$14.00; États-Unis et Commonwealth: \$18.00; Union postale: \$18.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an) Canada: \$4.00; États-Unis et Union postale: \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité accréditée officielle de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

LUNDI 4 JANVIER 1954

"Forgeron de Dieu"

"Ca se lit comme un roman"

Voici quelques semaines, quand le rédacteur en chef de la *Survivance*, d'Edmonton, annonça qu'il allait abandonner le poste où, quinze années durant, il avait, avec tant de vaillance, servi la cause de l'Eglise et de la nationalité, nous exprimâmes l'espoir que le P. Breton n'aurait point pour toujours déposer sa plume.

Tant de fécondes besognes nous paraissent solliciter encore son activité littéraire.

Le courrier de l'Ouest devait tout nous apporter la confirmation de cet espoir.

Le P. Breton, qui avait déjà à son actif, entre autres, une étude très poussée sur le Cap de la Madeleine, cité mariale, venait de publier, sous le titre *Forgeron de Dieu*, la biographie d'un très humble frère convers de sa congrégation, né en Pologne, mais qui avait longtemps vécu dans l'Ouest canadien, où il avait passé la majeure partie de sa vie d'homme; il y était mort le 10 juillet 1947, à l'âge de 81 ans, en odeur de sainteté.

L'auteur, au cours de son séjour en Alberta, et dans le voisinage même de la maison où son futur héros passa ses dernières années, n'avait pu ignorer la réputation qu'avait laissée celui-ci. Mais ceci ne l'incitait point à aborder son sujet, qui lui inspirait, tout au contraire, une crainte révérentielle. — *Je dois avouer*, dit-il, dans l'avant-propos de son livre, *que je ne me suis décidé à le faire finalement que sur l'ordre de mes supérieurs.*

Et bien lui en prit, car le supérieur général de sa congrégation, qui est, comme on sait, un Canadien français, le P. Léo Deschâtelets, avant d'autoriser la publication du livre, en avait pris connaissance en manuscrit; après quoi, il écrivait de Rome, à l'auteur, le 31 mars dernier :

Il se dégage de toute cette existence (celle du Frère Kowalczyk, les très modestes héros du livre, dont le procès de canonisation est actuellement en cours à Rome) une leçon de constance, de force, d'audace spirituelle et de succès, car on ne doute pas après l'avoir lue, que ce "forgeron de Dieu" n'ait reçu du Seigneur la récompense de ses rudes travaux.

... *Je vous remercie, cher Père, et vous félicite. Le Frère Kowalczyk, qui a si peu parlé durant sa vie, nous apparaît d'une éloquence singulière. Puisse son message de renoncement, de vie intérieure, de travail ardu, de piété mariale, être entendu de tous; et en premier lieu évidemment, des Oblats de Marie Immaculée.*

Ce n'est assurément pas le premier livre que l'on consacre à ces humbles frères convers. Rappelez-vous simplement les *Apôtres inconnus* du P. Duchaussois. Mais celui-ci est tout entier consacré à un seul frère. Par le simple récit des faits, il est l'un des plus émouvants que l'on ait écrits.

En cours de route, et parce qu'il lui fallait bien situer son personnage, l'auteur évoque des scènes dramatiques.

Car le Frère Antoine est né en Pologne au temps du Kulturkampf, alors que des professeurs allemands imposaient à de petits élèves polonais un régime qui fait songer à celui dont Lloyd George disait à Henri Bourassa : *"Je sens encore sur mes doigts la brûlure des coups de règle qu'on m'y donna pour avoir osé parler à l'école la langue de ma mère."*

Et c'est dans une vieille histoire cachée dans une armoire ancienne que l'enfant apprit de sa mère la gloire des héros de sa nation.

C'est des lèvres de son père qu'il apprit, avec leur histoire, celle des pionniers du christianisme.

Plus tard, pour gagner sa vie d'abord, pour obéir ensuite à une irrésistible voca-

L'économie japonaise à la croisée des chemins

par Jean-Marc LEGER



En déclarant que le désarmement du Japon, décidé à l'issue du dernier conflit, a constitué un impair de première grandeur, le vice-président Nixon des Etats-Unis n'a fait que porter au grand jour un sentiment plus ou moins confusément entretenu depuis quelque temps déjà par les sphères dirigeantes américaines. Si enclin soit-on à convenir de l'imprévisibilité du cheminement de l'Histoire, on ne laisse pas d'être troublé par un pareil renversement de la politique solennellement proclamée il n'y a guère plus de huit ans. Sans doute une modification de cette ampleur s'inscrit-elle dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, illustrée aussi bien par l'appui sans réserves apporté au projet de communauté européenne de défense que par la décision de retirer progressivement les troupes américaines de Corée. Mais il est permis de s'interroger sur le bonheur d'une politique dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle manque d'une pensée directrice.

A tout événement, on ne semble pas très pressé chez les Japonais, de reconstituer une grande armée nationale (comme d'ailleurs en Allemagne occidentale). Et ce n'est pas le moins singulier spectacle de cette époque que la "délicate" pression du vainqueur "sans conditions" d'hier sur le vaincu qu'on entend réarmer, après avoir décidé d'annihiler à jamais la velléité même chez lui de se donner une armée.

Situation précaire

Les Japonais, comme aussi les Allemands, ont bien d'autres soucis. Si l'on élimine le coup de fouet artificiel que l'aventure coréenne a donné à l'économie japonaise, force est de convenir que le pays reste dans une situation extrêmement précaire. Une pression démographique accrue, un territoire déjà réduit, largement amputé par des ambitions ou des vengances inconsidérées, un commerce extérieur (question de vie ou de mort pour le Japon) réduit à la moitié de ce qu'il était avant guerre; tels sont les facteurs dominants du problème japonais. A l'aspect démographique de ce problème (90 millions d'habitants aujourd'hui, 100 millions en 1960), les organismes américains ont proposé une solution radicale... limiter les naissances... Il suffisait évidemment d'y penser!

Le problème alimentaire

La question alimentaire est cruciale, on le sait. On doit importer annuellement environ trois millions et demi de tonnes de produits alimentaires. Avant guerre, on se les procurait des colonies et de la Corée. Ces possibilités désormais fermées, on a fait appel à l'Indochine, au Siam, à la Birmanie. Mais outre que la production de ces pays avait considérablement diminué (par suite notamment de l'instabilité politique), leur population avait augmenté, en sorte que les quantités de riz disponibles pour l'exportation se sont trouvées très réduites. Avec le résultat que le Japon a dû acheter de forts contingents de blé au Canada et aux Etats-Unis, pour le plus grand malheur de sa balance commerciale.

Déficit commercial avec les Etats-Unis

A l'heure présente, le Japon exporte principalement du coton (50% des exportations) et des produits agricoles.

lui aussi, ses souhaits aux Canadiens du Québec. Et il a rappelé, notamment, que droits et devoirs (sans allusion) sont inséparables, et que "l'accomplissement du devoir est la meilleure garantie de l'exercice d'un droit."

Il serait difficile de ne pas être d'accord avec le premier ministre. Au reste, c'est un thème que nous avons souvent développé. Il ne s'applique pas seulement aux individus et aux groupes sociaux. Il vaut pour les Etats.

C'est par l'accomplissement de ses devoirs que l'Etat provincial garantira l'exercice de ses droits. Quand il s'est contenté de les affirmer, il les a souvent perdus; témoin, les allocations familiales, certaines assurances sociales, la priorité en matière de taxes directes, etc.

Le nouveau terrain disputé, c'est l'enseignement. Ayant empêché les universités québécoises d'encadrer l'aide fédérale — ce qui est son droit indiscutable —, le gouvernement provincial va-t-il maintenant exercer la totalité de ses devoirs envers elles? Leur fournira-t-il les munitions nécessaires, de même qu'aux collèges secondaires? Permettra-t-il financièrement "des écoles primaires supérieures" de débordier leur rôle actuel et d'entrer dans la voie que leur trace le comité de coordination?

Il le doit pour des motifs d'ordre pratique, mais aussi parce que l'accomplissement du devoir est la meilleure garantie de l'exercice d'un droit.

Propagande

M. Malenkov ne voit "pas d'obstacle de principe" à une amélioration des relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Il réaffirme la politique russe de mise au ban par toutes les nations, de l'arme atomique.

En résumé: le chef russe continue de jouer la carte de la paix,

Concurrence renaissante

Il n'empêche que la concurrence japonaise ne laisse pas d'inquiéter les puissances occidentales. Même si le revenu annuel du Japonais moyen, actuellement de \$150 à \$160) est l'un des plus élevés d'Extrême-Orient, il reste infime au regard des normes occidentales et autorisant un coût relativement modique de production, il place le Japon en excellente position de lutte sur les grands marchés. Et il n'est pas sans intérêt de noter le mot de M. Butler, chancelier de l'Echiquier, à son départ pour la conférence des finances des pays du Commonwealth, à Sydney: "Nous devons accroître nos exportations et nous préparer à lutter contre les concurrences allemande et japonaise."

Deuxième invasion du Laos

Le septième anniversaire du déclenchement "officiel" des hostilités entre la France et le Vietnam (contraction d'une longue appellation qui signifie: ligue pour l'indépendance du Viet-Nam) a coincidé tout ensemble avec des sonnettes de paix et une recrudescence de l'activité militaire de la part des rebelles. Plus que d'une recrudescence, il s'agit bel et bien d'une offensive majeure, la plus importante depuis longtemps lancée par le Vietnam. Constatons dès à présent l'un des enseignements du dernier événement: les troupes indigènes ne suffisent pas à contenir, même à effectifs sensiblement égaux, les éléments soigneusement formés et encadrés du Vietnam. Il leur faudra longtemps encore un solide encadrement français ainsi qu'un considérable appoint de troupes métropolitaines.

Débordant le pays qui fait l'essentiel de leur objectif, les armées du Vietnam ont, une fois de plus, envahi profondément le Laos. Des trois Etats associés, celui-ci, dont la superficie est la moitié de celle de la France et la population de quelque cinq millions d'habitants, est le dernier venu.

Position du Royaume

Une erreur assez courante, en Amérique du Nord, consiste à confondre les appellations d'Indochine et de Viet-Nam qui ne sont autre que deux noms interchangeables. En effet, pour être le principal élément constitutif de l'ancienne Indochinoise, le Viet-Nam n'est pas le seul. Il groupe, sous la souveraineté de l'empereur Bao-Dai, l'Annam, le Tonkin et la Cochinchine. Mais le Laos et le Cambodge constituent des Etats entièrement distincts et pleinement souverains, autant, à toutes fins pratiques, que les dominions britanniques — leont par rapport au Commonwealth.

C'est en 1893 que le Laos fut rattaché à l'Union Indochinoise, dans le cadre de laquelle il devint bientôt une simple province. A la suite des événements de 1944 à 1946, le gouvernement français rétablit le Laos comme Etat souverain et ramena sur le trône le roi Sisavang Vong, chassé par le Siam en 1941, avant la complicité du Japon. Des trois Etats associés, le Laos est celui qui avait été pratiquement épargné par l'invasion et l'agitation intérieure, jusqu'à l'an dernier. Mais pour la deuxième fois en une année, le gouvernement de Luang-Prabang doit faire face à une invasion qui prend appui sur les éléments communistes de l'intérieur.

Comment sortir de l'impasse?

On peut comprendre la lassitude de certains milieux français quand l'on s'arrête à penser non seulement à ce que la guerre d'Indochine coûte en hommes et en argent mais à la redoutable hypothèque qu'elle fait peser sur toute la politique française. En fait, la France se trouve en guerre depuis 1939. Ecarter la solution simpliste du départ brutal, trois hypothèses subsistent: la pacification par une victoire décisive sur le Vietnam; la conclusion d'un armistice, prélude à des discussions de paix; le transfert de tout l'aspect militaire de l'Affaire Indochinoise aux Nations Unies. La première hypothèse

"LETTRES AU DEVOIR"

L'EVALUATION MUNICIPALE

Monsieur le rédacteur,

L'explosion de la bombe qui a fait roquer l'évaluation municipale vers de nouveaux sommets rappelle étrangement la fable de La Fontaine: "Les Animaux Malades de la Peste". On blâme les Estimeurs. "Haro sur le Baudet!" Seulement, le pelé, le galeux d'où vient tout le mal, ce n'est pas un département de service en particulier de l'Hôtel de Ville. C'est le système lui-même, tel y a tellement de monde dans cette galère qu'on ne saurait la reconnaître le vrai coupable.

Le bloc sénatorial des conseillers nommés pratiquement à vie par les corps publics a pour effet de diluer l'élément représentatif de la masse, c'est-à-dire les vrais conseillers, les élus. Ce système limite l'exercice du vote populaire et amoindrit l'intérêt de l'électorat résultant en une apathie totale aux élections municipales.

A bas le conseil des cent! Il faut un conseil qui soit directement responsable à l'électorat et non à des corps platoniques ou philosophiques. Ces corps ne sont pas représentés dans les gouvernements fédéral ou provinciaux. Par quel principe démocratique peut-on justifier leur représentation au conseil de ville?

Il faut redonner à la position de maire de cette cité la responsabilité sans laquelle ne peut exister sa dignité, et avoir, comme partout, un maire et un conseil qui subissent pleinement, lors de l'élection, l'épreuve du jugement populaire.

Tant que continuera à l'Hôtel de Ville ce système de grand vit, les anomalies continueront et comme dans le cas de la nouvelle évaluation, on ne saura qui blâmer, mais on trouvera toujours un bouc émissaire et on criera "Haro sur le Baudet!"

P.-O. BOURGEOIS

UNE ERREUR ET UNE HONTE

nous-mêmes avouons très fausement que le français ne vaut rien à Montréal, s.v.p.! Faut-il parler anglais pour réparer une automobile, planter des clous, peindre ou finir un meuble, comme on l'a vu de cette Française, madame F.

A propos d'immigrés, pourquoi n'avons-nous pas ici un immense foyer où les recevoir? Les Juifs et les Anglais sont mieux organisés que nous de la majorité. Pourtant, la charité nous fait un devoir d'accueillir et d'aider les malheureux. Espérons que le 6 janvier sera une vraie journée pour les immigrants, pas seulement le casin de palabres et de pieux desirs. Les vieux, les pauvres et les aveugles se tirent encore mieux d'affaire que ces étrangers, complètement perdus, qui se font tirer de tous côtés, pas toujours pour leur bien.

CANADIEN.

POUR 200 JOURS

précieuses à qui doit apprendre deux langues ou plus. Les petits Anglais entrent en classe avant les Rois, eux.

Je propose un chiffre tabou, minimum intangible de 200 jours de classe par année, au primaire et au secondaire. L'orthographe aurait plus de chances.

2 — Que dans les campagnes on transporte les enfants des rangs, sinon à une école centrale unique, du moins à une autre école du rang, pour qu'une institutrice n'ait jamais plus de trois divisions à manipuler. Dans telle paroisse où l'école centralisée est dirigée par quatre religieuses, on prétend que la différence avec hier est la différence entre des enfants blancs et des petits sauvages.

Faudrait-il attendre la mort de quelques douzaines de rentiers entêtés pour faire cesser l'opposition à ce progrès? Tant de nos jeunes gens, sortis de l'école avant la 4e année, savent à peine lire et signer dix ans après. Leur seul plaisir est de prendre un coup, de courir le vice et de se tuer en automobile.

Si notre province catholique ne réussit pas mieux son éducation catholique, elle ne préche pas d'exemple pour le catholicisme... PERE.

Sabotage des Paysans en Hongrie

Sabotage des paysans en Hongrie

Selon des nouvelles dignes de foi, la récolte aurait été bonne en Hongrie. Mais le gouvernement n'en pourra pas tirer parti, du fait de la résistance croissante des paysans au régime. Récolte et battage ont été faits si lentement que la récolte a été en grande partie perdue (ou disparue). Les batteuses, l'une après l'autre, avaient soudain des pannes mécaniques. Il paraît évident que les paysans veulent empêcher le gouvernement de disposer d'une quantité de blé suffisante pour satisfaire à ses obligations de livraisons envers l'U.R.S.S.

BLOCS-NOTES

La session fédérale, et M. Saint-Laurent

M. Louis Saint-Laurent rappelait, jeudi, dans son message du Nouvel An, qu'il fera bientôt le tour du monde. Il visitera des pays amis, enquêtera sur la situation, et reviendra enrichi de cette expérience personnelle qui lui servira à mieux diriger la politique étrangère du Canada.

Personne ne lui reprochera ce long voyage, qui est tout le contraire d'une partie de plaisir. Mais à la réflexion, c'est la date du départ qui étonne.

Le premier ministre s'absente en pleine session. Lui qui est le chef de l'Etat, le chef du parti au pouvoir et le principal personnage du Parlement, il quitte le Parlement à l'instant où celui-ci se rassemble.

Serait-ce par mépris de l'instabilité technique moderne, nous ont peu à peu habitués au nouvel état de choses.

Combien de loix québécoises consistent dans un blanc-seing au gouvernement: l'Assemblée législative restant la source des lois, l'en ont fort tement blâmé. Le crois qu'il s'agit d'un sincère oubli de sa part.

Nous rendons-nous compte que les institutions politiques changent sous nos yeux? La Grande-Bretagne, mère des Parlements, est longtemps vue gouvernée par arrêtés ministériels. Les députés dits parlementaires vivent toutes plus ou moins sous le régime des décrets-lois. Le dur régime de guerre, ses nécessités évidentes, ses préférences secrètes pour l'arbitraire, et tout le développement

approuvés au conseil des ministres, le parti tient ses hommes bien en main, il a le sens du possible, sa majorité est la plus confortable des oreillers parlementaires.

Depuis longtemps il n'y a pas eu un seul événement au Parlement; les incidents y gardent un caractère anecdotique. A Québec, ce ne sont pas les députés d'opposition mais les syndicats unanimes qui firent reculer le gouvernement en 1949 et le forcèrent à retirer son code du Travail.

L'opinion compte. Les élections — malgré le défaut de partis neufs en rapport avec les nouvelles réalités — gardent un sens, et nous vivons dans une démocratie, mais qui est de moins en moins parlementaire. A l'inverse, là où les oppositions sont trop vigoureuses, c'est le régime des assemblées folles et tournoyantes d'où ne se dégage aucune autorité. On dirait que le parlementarisme a perdu son équilibre intérieur: il joue trop ou trop peu. Nous sommes dans l'un des pays du "trop peu".

M. Saint-Laurent peut bien partir. Bon voyage au premier ministre!

M. Duplessis et le devoir

M. Maurice Duplessis a exprimé,

L'ACTUALITÉ

Quelques perles de 1953

Pour la première actualité de 1954, j'ai voulu signaler quelques informations de 1953 qui, à cause de leur originalité ou leur absurdité mériteraient de ne pas tomber tout à fait dans l'oubli. Mais je m'aperçois qu'il y en a trop, même si mes modestes dossiers n'en ont évidemment capté qu'une infime partie. En voici quelques-unes, fort diverses, sérieuses ou folles, ridicules ou plausibles, où l'on passe, suivant le conseil de Boileau, "du grave au doux, du plaisant au sévère".

D'abord deux avertissements venus des Etats-Unis. Le premier c'est que les enfants sages posent un problème aussi grave que les jeunes délinquants. Un bon petit enfant, trop soumis à l'autorité, risque de devenir un problème social. C'est un spécialiste en délinquance juvénile, M. Bertram M. Beck, qui l'affirme; gare à l'"absence d'agressivité normale", car les mauvais instincts sont rentrés et les enfants cherchent la sécurité dans la soumission. L'expert n'a pas dit si cela vient de la propagande par laquelle les ingénieurs des âmes manipulent l'opinion, ou du paternalisme qui inspire la sécurité sociale étatisée.

Le second avertissement vient d'un dentiste. Les enfants qui se couchent à plat-ventre dans le vif pour regarder la télévision, soutiennent leur tête en appuyant la mâchoire supérieure

re sur leurs poings. Ils s'exposent ainsi à une déformation sérieuse, car la dent de l'oeil pousse en dedans. Les anthropologistes qui trouveront dans 25.000 ans les crânes des victimes de cette infirmité seront bien heureux, car ils sauront avec précision qu'ils sont postérieurs à 1950. Ce n'est pas à eux qu'on fera le coup de l'homme de Piltdown, la mystification qui a fait tant de bruit ces derniers mois.

Un journal financier haut coté a révélé qu'une des plus importantes industries du Canada, un produit du plus grand avenir, est composée de 95 p. 100 d'air et de 5 p. 100 d'élasticité. Or cette description qui constituerait pour d'autres entreprises un libelle infamant sinon mensonger, est ici une description d'allure scientifique et un éloge commercial, puisqu'il s'agit du caoutchouc moussu qui prend une telle vogue, notamment pour les sièges de toutes sortes. C'est quand même une description pleine d'audace et que je cite pour cela.

A propos de libelle, un producteur de blé de l'Etat de Washington avait intenté une action de \$100.000 contre le "Tri-City Herald" pour un prétendu libelle publié le 6 avril 1952. Le procès a eu lieu en 1953, devant jury, et le demandeur a obtenu \$40.000. Les jurés ont délibéré 24 heures, et le point le plus intéressant de leur

par lecture; car on a pris le tirage du 6 avril, jour de publication du libelle, et on l'a multiplié par 3.5, nombre moyen de personnes dans une famille. Evaluer le lecteur à \$1 c'est presque de la diffamation, même si l'indemnité est assez rondelette. Espérons qu'un tel malheur n'arrivera pas au "Devoir" avec son nouveau tirage du matin, car avec la moyenne familiale élevée de notre province nous n'avons pas loin de 200.000 lecteurs.

Enfin, pour terminer, voici l'innovation la plus sottise de 1953. Un expert en beauté de New-York conseille aux dames de saupoudrer leurs vêtements et leurs cheveux de poussière métallique: dorée, argentée ou multicolore, au goût. On peut en mettre aussi sur le poli à ongles avant qu'il sèche, et sur le rouge à lèvres. Ainsi la plus banale des filles d'Eve sortira en quelque sorte de la tapisserie; elle deviendra même lumineuse dans l'obscurité relative du cinéma ou dans le vif pendant la télévision. Mais je souhaite bien ne jamais rendre, ni en 1954 ni plus tard, aucune de mes concitoyennes ainsi déguisée en arbre de Noël.

SANSOUCY

L'année mariale au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap

Un congrès marial national

Le Sanctuaire National de Notre-Dame-du-Cap célébrera cette année le Centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception et le Jubilé d'or du Couronnement de Notre-Dame du Cap.

S. E. Mgr Jean-Baptiste Montminy, de la Secrétairerie d'Etat du Vatican, et S. E. Mgr Ildebrando Antonutti, alors Délégué Apostolique au Canada, ont exprimé toute leur "satisfaction des fêtes que l'on prépare". A ce sujet, le représentant du Pape écrivait, le 12 septembre dernier à S. E. Mgr Pelletier, les lignes suivantes: "Le Canada catholique se doit d'entourer d'hommage solennel et reconnaissant ces deux grands événements religieux". Rome voit donc d'un oeil bienveillant les cérémonies qui marqueront bientôt deux illustres jubilé au Sanctuaire de la Madone des Canadiennes.

De plus, à cette date, cinquante archevêques et évêques du pays ont accepté de prendre part à ces fêtes. Nos deux cardinaux rehausseront de leur présence des solennités où tout un peuple dira sa foi et son amour à l'adresse d'une Mère célébrée dans son Immaculée Conception et dans sa qualité de Reine du T. S. Rosaire et de Reine du Canada. Les plus hauts représentants de l'autorité civile prendront place au milieu de ce peuple au nom du pays et des provinces. Ce sera un très solennel hommage national à la Mère de Celui qui sauve les hommes et le monde.

En 1904, le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine avait servi de centre canadien pour le jubilé d'or de la définition du dogme qui proclame notre Mère immaculée son premier instant. Presque tout l'épiscopat canadien y était représenté. L'évêque des Trois-Rivières, S. E. Mgr François-Xavier Cloutier, profitait de cette circonstance exceptionnelle pour poser au nom du Pape Pie X, sur le front de Notre-Dame du Cap, la couronne de la puissance et de la royauté. Eurent témoins de ce spectacle inoubliable plus de quatre cents prêtres, plusieurs communautés religieuses et une foule de fidèles.

Cet événement scella l'œuvre du fondateur du Sanctuaire, M. le curé Luc Désilets, et de ses insignes collaborateurs, le Bon Père Frédéric et Mgr Eugène Duguay. Il préludait à l'invitation officielle que les membres du Concile Plénier de Québec, en 1909, allaient adresser à tous les fidèles du Canada, à visiter en pèlerinage le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Devant toute la nation, il consacrait et encourageait l'apostolat marial de ce lieu béni, commencé en 1894 par l'installation de la Confrérie du Rosaire, continué de façon remarquable par des

prodiges tels que le Pont de Gloire et l'Animation des Yeux de la Statue de la Reine du Rosaire, et propagé au loin par le pieux franciscain qui a tracé le sillon jusqu'à une grande profondeur. Il redonnait l'élan au zèle pour une marche triomphale de la dévotion au Rosaire qui a abouti à l'apothéose dont Notre-Dame du Cap a été l'objet en 1947 lors du Congrès Marial d'Ottawa, et au cours des randonnées merveilleuses faites par la Madone depuis cette date à travers tout le pays pour promouvoir la récitation du chapelet en famille et prendre part sur ce point à une Croisade mémorable.

Depuis 1904, cinquante ans se sont écoulés. En 1929, du 15 au 18 août, lors du jubilé d'argent du Cap, lequel coïncidait avec le jubilé d'or de Notre-Dame du Cap, le dôme du Pont de Gloire, le Sanctuaire du Cap avait célébré ces anniversaires par des fêtes qui rehaussaient la présence de S. Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec, et celle de S. Exc. Mgr André Cassola, délégué apostolique au Canada.

En 1954, animé par un ardent désir de glorifier Marie, de la remercier pour ses bontés et de lui demander la paix dans le monde, par la conversion du monde, le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap fera des fêtes qui jetteront au pied de Dieu bien des âmes. C'est son souhait.

Aussi tout en vivant à des fêtes qui unissent art, littérature, histoire et théologie, il cherchera à faire éclater la piété avec des accents capables de soulever l'âme et de produire un grand bien dans les familles et les paroisses. C'est l'une des intentions du Rosaire Perpétuel National, qui, jour et nuit, anime le vieux sanctuaire d'années récitées, chantées et méditées. L'année jubilaire sera donc féconde en pèlerinages qui afflueront aux pieds de la Madone canadienne pour lui offrir des hommages et lui demander des faveurs.

La grande année sera marquée de toutes fêtes spéciales dont voici un aperçu.

Journée des écoliers, puis des écolières, ensuite des instituteurs familiaux, congrès nationaux du Tiers-Ordre Franciscain et du Tiers-Ordre des Sœurs de la Sainte-Enfance, congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise et de la Société canadienne d'études mariales; le 14 août, confessions, communions et pontificat à minuit par Son Exc. Mgr le délégué apostolique.

Enfin, le 15 août, grande parade qui conduira Notre-Dame-du-Cap avec sa nouvelle couronne bénite par le Saint-Père au terrain d'exposition de Trois-Rivières où aura lieu la grandiose cérémonie du couronnement devant l'épiscopat et une immense foule qui auront, de plus, la joie d'entendre la parole de Louis Encausse, le cardinal de Montréal et de Toronto, la proclamation des vœux du congrès et la consécration du Canada au Cœur immaculé de Marie. Dans la soirée, la statue vénérée nouvellement recouverte sera portée en triomphe de Trois-Rivières à son sanctuaire dans une très impressionnante procession au flambeau qui se terminera par un magnifique final auquel ajoutera une étonnante illumination des beaux jardins de la Madone.

Il faut espérer que ce déploiement en l'honneur de Marie attirera sur notre pays et sur le monde les bénédictions de Dieu et procurera à tous ceux qui y prendront part des faveurs toutes spéciales. Paul-Henri BARABE, O.M.I., supérieur.

Une année de dix mois

Pour les édiles montrealais, l'année 1954 ne comptera qu'un peu moins de dix mois. C'est le 25 octobre qu'il leur faudra affronter l'élection, aux termes d'une modification à la charte prolongeant le mandat échevinal, du mois de décembre 1953 au dernier lundi d'octobre 1954.

D'ici là, se manifestera sans doute, un peu partout, un zèle bien électoral.

"Nous rendons" année sainte en accomplissant la volonté de Dieu"

(S. Em. le cardinal Léger)

Vœux de Son Eminence aux fidèles laïcs à la messe de minuit du Premier de l'an, à Notre-Dame

L'archevêque de Montréal, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, a repris, dans la nuit du Premier de l'an, la tradition du premier pasteur du diocèse d'adresser alors ses vœux aux fidèles laïcs. Il n'y avait manqué que l'an passé, alors qu'il se trouvait à Rome, au consistoire qui l'a fait prince de l'Eglise.

Son Eminence a pris la parole sur le coup de minuit, en l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, sous la présidence de M. Raoul Gagnon, p.s., vicaire de cette paroisse, et d'un salut du Saint-Sacrement. Puis elle a célébré elle-même une messe basse à l'intention de tous les assistants et de leurs familles.

Les stalles du sanctuaire étaient occupées pour l'occasion par des laïcs membres de l'Adoration nocturne, sous les auspices de laquelle avait lieu cette cérémonie. La nef était entièrement remplie, par des fidèles de toutes les classes de la société, à qui 10 prêtres ont distribué la sainte communion.

"La meilleure façon de commencer l'année, a dit Son Eminence, c'est dans la prière fervente. L'année nouvelle sera heureuse si nous vivons unis à Dieu et nous conformons à sa sainte volonté; et elle sera sainte si nous cherchons à être nous-mêmes meilleurs pour mieux réussir à rendre le monde meilleur avec nous."

"Elle sera plus sainte encore, grâce à Marie; et nous obtiendrons toutes ces choses si nous prenons la Vierge, dont c'est l'année, comme notre modèle. Il nous faudra, pendant cette année, vivre conformément à l'idéal qu'elle nous a proposé et à la mission de notre

Message du Jour de l'An de M. Duplessis

Trois-Rivières (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a dit dans son message du Jour de l'An que 1954 sera une bonne année "si nous possédons le sens du devoir, le sens de la responsabilité personnelle."

"L'année sera bonne et heureuse si nous donnons la première place aux valeurs spirituelles dont la Sainte-Eglise nous rappelle la primauté, il y a quelques jours, dans son message de Noël."

"Certes, il convient de reconnaître l'importance des développements techniques et matériels, mais, ils ne doivent être que des moyens donnés à l'homme pour l'aider à rendre sa vie meilleure."

Parlant sur un réseau de Radio-Canada, M. Duplessis a ajouté: "Malheureusement, comme le soulignait encore le Souverain Pontife, les progrès matériels et scientifiques n'ont pas été accompagnés de progrès moraux correspondants et l'humanité semble oublier les vieux principes, les traditionnelles règles de vie dont elle aurait pourtant plus que jamais besoin."

Le premier ministre a dit que le droit et le devoir sont inséparables et "que l'accomplissement du devoir est la meilleure garantie de l'exercice d'un droit". Une façon d'accomplir son devoir, c'est de travailler consciencieusement dans la sphère où la Providence nous a placés, à-t-il déclaré. "Aucun travail ne manque d'importance, pourvu qu'il soit bien accompli."

M. Duplessis souhaite que la population québécoise, les jeunes en particulier, joignent l'esprit d'économie à leur travail. "L'économie ne paraît pas de nos jours, mais elle est présente, nous pouvons faire les dépôts qui se transforment vite en richesses précieuses et dont les dividendes bénéficient non seulement au dépositaire mais aussi à sa famille et à la société tout entière."

"C'est la courtoisie pendant le temps des fêtes d'échanger des cadeaux. Pourquoi ne pas nous unir fraternellement pour offrir, tous ensemble, à notre chère province des cadeaux du Jour de l'An? Les plus beaux cadeaux seraient l'accomplissement du devoir et d'un travail consciencieux par tous et chacun et la pratique de l'économie prudente. Ces cadeaux collectifs profiteront également à nous-même, à notre famille, à notre province et à notre pays."

"Somme toute, le sens de la responsabilité personnelle, qui n'est que la manifestation d'une conscience droite, doit être sans cesse éveillé et toujours actif."

"En prenant la résolution, en ce

Avis de décès
BARETEAU. — Au Mont-Sainte-Anne, Lachine, le 1er janvier 1954, est décédée Sœur Marie-Olga du Sacré-Cœur des Sœurs de Sainte-Anne, née BARETEAU (Blancine), fille de Joseph BARETEAU et de feu Joséphine Picher.
Les funérailles auront lieu mardi, le 5 courant, à 8 h. 30, au Mont-Sainte-Anne.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX. — A Montréal, le 1er janvier 1954, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Joseph-Alfred Lacroix, professeur de la Commission Scolaire de Montréal à sa retraite, époux de Ida David, demeurant à 6452, Beaubien.
Les funérailles auront lieu mardi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgeois, 6259, boul. Monk, à 9 h. 15, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame du Perpetuel Secours, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES CERCIERES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire naturelle

RECONNUS D'UTILITE PUBLIQUE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Adresse: 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1172

Lundi, 4 janvier 1954

Les plantes de la Bible

Les plantes aromatiques

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la fin de l'article de M. Roger Gauthier sur les plantes aromatiques mentionnées dans la Bible. A l'appui de la Fête des Rois, il est tout à fait de circonstance.

Des aromates, les Hébreux en recevaient aussi de l'Orient, et c'étaient les plus précieux. Parmi ceux-ci, mentionnons d'abord l'encens et la myrrhe.

L'encens et la myrrhe

On donne le nom d'encens à des résines ou à d'autres substances aromatiques que l'on faisait brûler chez les Anciens, et dont on se sert encore dans les cérémonies du culte catholique. La principale résine employée comme encens chez les Hébreux était l'oliban ou l'encens pur. Il provient d'arbres de climats chauds, parents éloignés du vinaigrier et de l'herbe à la puce de nos contrées. La gomme-résine coule du tronc, spontanément, soit après incision de l'écorce, comme la résine de nos conifères. Elle prend forme de petites boules, de larmes, rondes ou oblongues, de teinte jaune ou rose pâle. Elle durcit en grains jaunâtres, cassants, d'un goût amer, et qui à la chaleur dégagent une odeur agréable. La myrrhe est aussi une gomme-résine provenant de petits arbres épineux, assez semblables à ceux qui donnent l'encens. Elle est encore la gomme coulant spontanément ou après incision de l'écorce. C'est d'abord une substance molle, transparente, d'un goût amer. En se solidifiant elle devient brune ou noirâtre.

Le nard, la cannelle et le cinnamome

D'Orient, les caravanes apportaient aussi le nard. Tandis que Jésus se trouvait à table chez Simon le lépreux, on se rappelle qu'une femme entra d'un parfum de nard d'albâtre, plein d'un parfum de nard d'un grand prix. Avant brisé le vase, elle répandit le parfum sur la tête de Jésus. Le nard est une plante de la famille de la valériane, dont les racines et les jeunes pousses servaient à fabriquer un parfum tenu en haute

estime par le monde antique. On conservait les meilleures variétés dans des vases d'albâtre, que le maître de la maison réservait pour honorer ses visiteurs de marque. Les Hébreux ont également connu la cannelle, l'écorce du cannelier de Ceylan, et le cinnamome, qui est sans doute l'écorce du cannelier de Chine. Ce sont des arbres ou de petits arbres dont les essences sont encore appréciées de nos jours. Ajoutons enfin le roseau odorant, le santal au bois aromatique fort prisé des Anciens, l'aloe qui servait à embaumer les morts.

De l'Arabie mystérieuse

D'où provenaient ces aromates? L'homme de la Terre promise ne le savait pas exactement. On les croyait originaires d'Arabie, de cette Arabie mystérieuse perdue dans le désert. En réalité ils venaient souvent de bien plus loin, passant de main en main, de caravane en caravane, et les trafiquants pour en conserver le monopole gardaient jalousement le secret de leur provenance.

L'arbre à encens se rencontre dans les régions arides du sud de l'Arabie, sur la côte des Somalis, au-delà de la mer Rouge, et dans l'île de Socotora, au large d'Aden, en plein océan. Des espèces voisines atteignent l'Inde, la myrrhe croît dans des endroits rocheux, en Arabie et dans les Somalis. Le nard est une plante des prairies alpines de l'Himalaya. La cannelle venait également de bien plus loin que l'Arabie. L'on faisait courir des légendes pour cacher son lieu d'origine: de grands oiseaux, disaient-ils, apportaient les écorces enroulées et les déposaient dans leurs nids suspendus au sommet de rochers inaccessible. En réalité, le cannelier croît sur les côtes de l'Inde et de Ceylan. Le Portugais Vasco de Gama, doublant le Cap de Bonne Espérance, en 1497, parvint à découvrir qu'aux peuplements de canneliers, et rapportant pour la première fois l'écorce directement en Europe, il réalisa des profits de l'ordre de 600%.

D'autres aromates viendraient de plus loin encore, jusqu'à la Malaisie et de l'Indonésie. Un très grand nombre de textes de l'Ecriture témoignent de la valeur dont jouissaient les aromates, et pourraient s'ajouter à ceux que nous avons déjà cités. Écoutons seulement l'Époux du Cantique, qui chante le "bosquet où croissent les grenadiers, avec les fruits les plus exquis, le cyprès et le nard, le nard et le safran, la cannelle et le cinnamome, avec tous les arbres qui donnent l'encens, la myrrhe et toutes les plantes parfumées". Écoutons encore la Sagesse, faisant son propre éloge: "J'ai

exhalé mon parfum comme la cannelle et comme le baume odorant, et comme une myrrhe choisie j'ai répandu une odeur suave, comme la vapeur d'encens dans le Tabernacle."

La visite des Mages

Mais le passage le plus célèbre est certainement celui que la liturgie rappelle chaque année à notre souvenir en la fête des Rois, la visite des Mages qui offrent à l'Enfant-Dieu l'or, l'encens et la myrrhe. "Jésus, dit l'Apôtre, étant né à Bethléem de Judée, au temps du roi Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem. Ils demandèrent: "Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer." Guidés par l'étoile, les Mages parvinrent à Bethléem. "Entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère. Tombant à genoux, ils l'adorèrent. Ils ouvrirent ensuite leurs trésors et lui offrirent en cadeau, de l'or, de l'encens et de la myrrhe." Et c'est ainsi que l'encens et la myrrhe, les aromates du désert, apportèrent à l'Enfant-Dieu, avec le parfum des terres lointaines, les premiers hommages du monde.

La reine de Saba

Aux périodes de prospérité, les épices et les aromates abondent en Terre promise. Il en est ainsi sous le règne de Salomon, alors que les Hébreux en paix, et que le commerce se prospère: commerce des cèdres du Liban et des bois précieux, du froment et de l'huile, commerce des aromates. Les vaisseaux de Salomon, voguant sur la mer Rouge, atteignent les rives de l'Océan Indien. C'est alors aussi qu'apparaît sur la scène biblique un personnage légendaire, la reine de Saba. "Elle vint à Jérusalem avec un équipage très considérable, des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité, et des pierres précieuses." Et la Bible note: "Il ne vint plus jamais autant d'aromates que la reine de Saba en donna au roi Salomon."

Un très grand nombre de textes de l'Ecriture témoignent de la valeur dont jouissaient les aromates, et pourraient s'ajouter à ceux que nous avons déjà cités. Écoutons seulement l'Époux du Cantique, qui chante le "bosquet où croissent les grenadiers, avec les fruits les plus exquis, le cyprès et le nard, le nard et le safran, la cannelle et le cinnamome, avec tous les arbres qui donnent l'encens, la myrrhe et toutes les plantes parfumées". Écoutons encore la Sagesse, faisant son propre éloge: "J'ai

Onze séances du Conseil

Le Conseil municipal montréalais a tenu onze séances en l'année 1953, soit les quatre réunions prescrites par la charte, et sept assemblées spéciales.

Quant au Comité exécutif, il s'est réuni 261 fois, ce qui constitue un record.

Le passage le plus célèbre est certainement celui que la liturgie rappelle chaque année à notre souvenir en la fête des Rois, la visite des Mages qui offrent à l'Enfant-Dieu l'or, l'encens et la myrrhe. "Jésus, dit l'Apôtre, étant né à Bethléem de Judée, au temps du roi Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem. Ils demandèrent: "Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer." Guidés par l'étoile, les Mages parvinrent à Bethléem. "Entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère. Tombant à genoux, ils l'adorèrent. Ils ouvrirent ensuite leurs trésors et lui offrirent en cadeau, de l'or, de l'encens et de la myrrhe." Et c'est ainsi que l'encens et la myrrhe, les aromates du désert, apportèrent à l'Enfant-Dieu, avec le parfum des terres lointaines, les premiers hommages du monde.

Roger GAUTHIER, Institut botanique de l'Université de Montréal.

Que vous coûte votre voiture?

Vous n'avez jamais calculé exactement ce qu'il vous en coûte d'avoir une automobile? Alors, préparez-vous à recevoir un choc, car, en général, le budget automobile dépasse de beaucoup ce qu'on croit.

Dans SÉLECTION de janvier, un article des plus instructifs vous expose toutes les dépenses qu'entraîne votre voiture et vous indique la façon d'évaluer correctement la dépréciation et les frais d'utilisation. Servez-vous du tableau qui s'y trouve; il constitue un moyen rapide de découvrir ce que vous coûte réellement votre voiture.

Achetez SÉLECTION de janvier aujourd'hui: une trentaine d'articles d'intérêt durable.

Montréal gagne la course des cigognes

Montréal a gagné la palme pour le premier-né de 1954 avec la naissance d'une fille de 13 livres née "sur le coup de minuit" à M. et Mme Alphonse St-Hilaire.

M. et Mme Alphonse St-Hilaire, les médecins montréalais ont également constaté que les premiers jumeaux montréalais de 1954 sont un garçon et une fille nés à M. et Mme Clarence Sullivan à 6 h. 48 du matin.

Trois autres seraient nés exactement une seconde après minuit. Ce sont: une fille de sept livres et neuf onces à M. et Mme Jean-Claude Racine, une fille née à M. et Mme Carl White et un garçon né à M. et Mme Roger De Repentigny.

Les villes de Québec et d'Ottawa sont passées à un cheveu de gagner la course des cigognes avec la naissance de deux bébés seulement deux secondes après minuit. Un fils est né à M. et Mme Jacques Gagnon, de Québec; à l'hôpital Général de la capitale, un garçon, à M. et Mme Paul Roy.

37 promotions à la Sûreté provinciale

M. Hilaire Beauregard, directeur de la Sûreté provinciale, vient d'annoncer 37 promotions au sein du corps policier qu'il dirige. "Ces promotions, a-t-il dit, ne constituent pas une réorganisation de notre corps policier, mais plutôt confirment dans leurs fonctions des policiers qui assument depuis un certain temps des responsabilités relativement élevées."

Il y a trente-sept promotions en tout réparties à peu près également entre les membres de la Sûreté, la gendarmerie et de la police de la route.

Voici les nouveaux promus à la sûreté: trois lieutenants: R. Courtemanche, d'Amos; Paul Coulombe, de St-Jérôme, et Paul-A. Benoit, de l'escouade antisubversive. Treize sergents: R. Allen, de Noranda; Anatole Roch, des crimes contre nature; J.L. Ross, de Hull; Paul Gagnon, de Saint-Hyacinthe; Marc Tremblay, de Mont-Laurier; Albert Brouillette, des fraudes; J.M. Rheault, de Valleyfield; Paul Provost, de Cowansville; Marcel Lavergne, de La Tuque; Marcel Favreau, des autos volées; J. Legault, de St-Jean, et Gaston Archambault, des homicides.

A la gendarmerie: trois lieutenants: Maurice Cadieux; Gérard Rivest et E.J. Boissjoli; six sergents: R. Tremblay, L. Daniel, F. Landry, Nicolas Nestor, M. Sainte-Marie et R. Malo.

A la police de la route: trois lieutenants: A. Barré, de Chamblay; Y. Corbeau, de Ste-Anne-de-Bellevue, et J.-A. Tasse, de Saint-Jérôme; neuf sergents: A. G. Plette, de Sorel; A.-E. Tanguay, de A. Aubertin, de Montréal; H. Bleau, de l'Assomption; T. Marroin, de Lachine; P. Hébert, de Varrennes; O. Vadeboncoeur, de St-Jean; E. Leduc, de Valleyfield, et L. Danis, de St-Jérôme.

LE CALENDRIER DE chez nous

PRÉSENTÉ PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens l'importance de nos événements sociaux et sportifs qui ont marqué les années écoulées.						
1902-NEWY LALONDE DEVIANT PROFESSIONNEL-IL JOUE POUR LE SAINT-JEAN-MARIE (155 par semaine)	1929-FRENGHY BELANGER REMPORTE LE CHAMPIONNAT CANADIEN DES POIDS PLUMES	1922-LE BUREAU DES DETECTIVES DE MONTREAL EST, CAMBRIOLÉ.	1920-L'ARENA MONT-ROYAL OUVRE SES PORTES: 1800 PERSONNES ASSISTENT A LA PREMIERE PARTIE	1608-DE MONTREAL OBTIENT LE MONOPOLÉ DE LA TRAITE DES FOURRURES AU CANADA	1907-COURSE DE VOILIERS SUR LE LAC ST-LOUIS	1935-A ST-JEAN, UN CHEVAL ENTRE DANS UNE MAISON ET MANGE 14 DOUZAINES DE BEIGNES ET 18 TARTES
1920-POINTAGE RECORD POUR UNE JOUETTE DE LA L.N.H.: CANADIENS 14, TORONTO 7	1894-GRANDE COURSE DE CHIENS AU FLETCHERS FIELD, A MONTREAL	1930-LES BRUNS DE BOSTON SONT BATTUS APRES AVOIR REMPORTE VICTOIRES CONSECUTIVES (RECORD DE LA L.N.H.)	1902-LUCIEN BAUDET, DE ST-JEAN-DES-CHATELAINS, LEVE 963 LIVRES AVEC SES DENTS	1920-TOURNOI INTERNATIONAL DES HOMMES FORTS AU MONUMENT NATIONAL A MONTREAL	1779-OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC	1922-INAUGURATION DU PRIX DAVID EN LITTÉRATURE
1881-INAUGURATION DU PONT DES CHENES DE FER ENTRE OTTAWA ET HULL	1892-LOUIS CYR EMERVILLE DES MILIERS DE SPECTATEURS EN ANGLETERRE, PAR SES TOURS DE FORCE	1890-LES DEPUTES OBTIENNENT LE SERVICE DE WAGONS-LITS ENTRE OTTAWA ET MONTREAL	1908-CHARLEY DOOLEY ACCEPTE LA GERANCE DES ROYAUX DE MONTREAL	1919-EUGENE BROUSSEAU FAIT SES DEBUTS COMME PROFESSIONNEL, A MONTREAL	1679-LASALLE COMMENCE LA CONSTRUCTION D'UN BATEAU PRES DE NIAGARA	1834-LE CHATEAU ST-LOUIS DE QUEBEC, EST DETRUIT PAR LE FEU
1852-OUVERTURE DU BONSECOURS	1920-JOE BELL, DES BULLDOGS, DE QUEBEC, COMTE 7 POINTS CONTRE LE TORONTO	1842-GERARD COTE, DE ST-HYACINTHE, GAGNE LES EPREUVES DE 3 ET 10 MILES AUX COURSES INTERNATIONALES DES BASKETBALLS	1863-PREMIER CARNIVAL D'HIVER A MONTREAL	1915-UN TRAMWAY DESCEND TOUT SEUL LA CÔTE DE LA RUE FRASER A LEVIS: AUCUN BLESSE	1721-LE PREMIER SERVICE DE DILIGENCE TRANSPORTA LE COURRIER ENTRE MONTREAL ET QUEBEC	1925-LE PLUS GRAND TRAIN D'EXCURSION JAMAIS ORGANISE AU CANADA: LE BONNE D'ENTENTE SPECIAL DE TORONTO, VISITE QUEBEC
1914-LE PREMIER SALON DE L'AUTO A MONTREAL						

MAISON FONDÉE EN 1786

...depuis 1892



"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

"TRANCHEMONTAGNE" (Les Bds d'Alfred Bernier) TEXTILES EN GROS 459 St-Sulpice, Montréal BE. 4428

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicamenteux?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS! Machez "FEEN-A-MINT"

"Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT, que votre pharmacien aura tout à fait à portée de main? Ce régulateur nouveau... son action est douce... et complète. Pourquoi? FEEN-A-MINT est doux... il est aussi doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de priver vos enfants pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des pilules amères. Vous découvrirez comme des millions d'autres l'ont fait... que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT est distribué facilement à la pharmacie du coin. Donc... la prochaine fois que vous éprouverez le besoin d'un régulateur médicamenteux... essayez FEEN-A-MINT. Faites comme vos amis et vos voisins... achetez FEEN-A-MINT... et retrouvez votre entrain!"

FEEN-A-MINT CÉLÈBRE LAXATIF À MÂCHER

Scagram's V.O. ★

Servez Scagram

en toute confiance

Scagram's "83" ★

Une once d'histoire...

Un groupe d'écoliers et d'écolières discutait l'autre jour sur le coin de la rue, je ne sais à quelle occasion, de la nationalité de Laura Secord! Les uns la disaient Canadienne, d'autres affirmant qu'elle était Américaine, et d'un ton qui laissait entendre que pour avoir une telle célébrité, il fallait qu'elle fût Américaine! C'est bien jeune, pensez-vous probablement pour penser et raisonner comme ça! Sans doute. Mais n'y a-t-il que des jeunes à ignorer ce qui s'est passé ou ce qui se passe au pays? Il ne faudrait peut-être pas pousser l'enquête trop loin pour obtenir une réponse négative.

Tout le monde sait ou devrait savoir comment s'établirent les premières familles françaises au Canada; on connaît sans doute moins, de notre côté, l'histoire des familles anglaises qui s'y installèrent dès les débuts de notre pays.

Voici un extrait de CANADIENNES, galerie d'intéressantes figures féminines réunies par les soins de monseigneur Albert Tessier, dans la Collection Radio-College.

Les ménages fondateurs du Canada anglais, dit-il, arrivèrent d'un seul coup, par centaines, par milliers. Ils venaient des colonies en révolte contre l'Angleterre. Ils accoururent, en moins de dix ans, la population anglo-canadienne d'environ 60,000 unités.

L'histoire fondamentale d'une race, poursuit l'auteur, débute par l'enracinement des familles au sol. En premier lieu s'affirme l'influence stabilisatrice des femmes, capables de souffrir en silence et d'attendre les heures plus gaies. Comme la nôtre, l'histoire féminine du Canada anglais s'écrit dans l'épreuve et le sacrifice. Les forêts du Nouveau-Brunswick et du Haut-Saint-Laurent ne furent pas plus accueillantes aux déracinées des colonies anglaises que ne l'étaient celles du Canada primitif aux pionnières de notre race. Ces bâtisseuses d'histoire couvrent les mêmes déchirements, les mêmes lassitudes, les mêmes terreurs. Leur mal dura moins longtemps, mais il fut aussi aigu.

C'est parmi ces colons en révolte contre l'Angleterre mais fidèles au Roi que nous trouvons la famille Secord.

Laura Ingersoll, raconte monseigneur Tessier, fille d'un Loyaliste, vint au Canada, à l'âge de 20 ans (1795). Elle y épousa James Secord, dont la mère, Madeleine Bédard, venait probablement des Trois-Rivières. Laura Ingersoll-Secord exposa sa vie par ses écrits, le 23 juin 1813. Elle avait alors 38 ans. Les envahisseurs américains occu-

paient les villages de Queenston et de Saint-David ainsi que les lieux avoisinants, mais ils avaient maille à partir avec des patrouilles indiennes. Nos alliés les harcelaient sans répit et couvraient les positions tenues par les hommes de l'Irlandais Fitzgibbon, à Beaver Dam. Un matin, alors qu'elle allait traire ses vaches, Laura Secord entendit les soldats américains parler d'une attaque-surprise que leurs troupes devaient tenter le lendemain contre les défenseurs de Beaver Dam. Fitzgibbon ne disposait que de 75 soldats assistés de quelques Indiens. Il fallait le prévenir sans retard. Laura Secord ne pouvait compter sur son mari, immobilisé par des blessures récentes. Elle décida sur-le-champ de couvrir elle-même donner l'alarme. Feignant de n'avoir rien entendu elle poursuivit son chemin, cacha ses chaudières à lait et s'enfonça dans les bois en direction du poste menacé, à vingt-cinq milles plus loin. Des pluies récentes avaient détrempé le sous-bois et rendu les marécages quasi impassables. La chaleur lourde de juin et les nuées de moustiques donnaient à l'expédition un caractère particulièrement pénible. Laura prit des chemins détournés, déjoua les sentinelles américaines, évita avec soin des patrouilles volantes des Indiens alliés et parvint à se rendre jusqu'au lieutenant Fitzgibbon, après avoir démontré ses bonnes intentions aux quelques Indiens qui l'avaient arrêtée presque au terme de sa course. Sa piteuse déception fut d'apprendre que le commandant de Beaver Dam connaissait déjà les projets ennemis. Son exploit gardait tout de même sa pleine valeur, et la postérité le considère avec raison comme un des beaux faits de l'histoire canadienne.

Laura Secord mourut à l'âge très avancé de 93 ans, en 1868. Ses admirateurs lui ont élevé un monument en 1901.

Je ne sais pas malheureusement la raison qui a motivé le choix de son nom pour désigner bonbons et chocolats, produits populaires qui ont popularisé son nom et son exploit. Mais une chose certaine, c'est qu'elle était bien Canadienne de cœur et de convictions et que c'est pour notre pays qui était devenu le sien qu'elle posa son geste héroïque. Si, du pays qu'elle habite aujourd'hui, elle entend dire que des jeunes Canadiens la croient Américaine, elle doit trouver plutôt amère cette nouvelle. Heureusement que cela n'influence pas le goût des bonbons qui portent son nom.

Germaine BERNIER

La part d'une femme dans le succès d'un maître de la couture

Ronald Paterson fait partie de ces "Doux grands"

(P.C.) — Le dernier des couturiers invités à se joindre au cercle exclusif qui forme les maîtres de la haute couture londonienne Ronald Paterson, attribue très gaillardement une partie de son succès à son épouse d'origine canadienne Stevie.

Mme Paterson affirme que c'est elle qui a convaincu son mari d'ouvrir son propre salon de modes.

"S'il n'avait eu à ses côtés quelqu'un pour l'occuper de l'aspect financier de son entreprise, il n'aurait jamais réussi", précise-t-elle en riant. "Il refuse même de se laisser enlever par des détails tels que les prix qu'il doit exiger pour ses créations".

LE SUCCES

En moins de cinq ans, l'équipe Ronald et Stevie Paterson a réussi à établir son entreprise sur des bases solides. Le nom de Paterson vient à peine d'être ajouté à celui des très distingués et très rares membres de la Société Incorporée des Grands Couturiers de Londres.

A cette société, mieux connue sous le nom des "Doux grands", appartiennent Norman Hartnell, Hardy Amies et Victor Stiebel, tous trois préfères de la famille royale. S'y joindra est l'ambition de tout jeune créateur, car ne sont "arrivés" que ceux qui en sont membres.

Ronald et Stevie Paterson se sont mariés en 1948. Ils ouvrirent leur salon de haute couture en février 1949. Tous deux admettent que le chemin qui les a conduits au sommet a été très dur. Et ils se demandent même parfois si la lutte a valu la peine.

Mme Paterson qui a souvent écrit sous le nom de plume de Myrtle, Barbara et Steven Stevenson, se laisse même quelquefois attrister par certains souvenirs nostalgiques d'un maître de la haute couture, elle n'a plus le temps d'écrire. Et elle songe avec regret aux jours où elle collaborait à des revues canadiennes telles que le Saturday Night. Stevie espère pouvoir réaliser bientôt son projet de monter Toronto à son mari et à sa fille de quatre ans, Candice.

UN TOURNANT

Cette année marquera le tournant décisif dans la carrière de dessinateur de Ronald Paterson. Sa collection printanière sera la première qu'il présentera à titre d'un des "Doux grands".

Le jeune couturier débutait modestement avec un personnel de huit personnes et dans un atelier ne couvrant qu'un étage d'une maison du Belgrave londonien. Il compte aujourd'hui à son emploi plus de 80 personnes et occupe quatre étages du même édifice. Parmi ses clients se trouve la jeune et belle comtesse de Dalkeith. Ses créations se détaillent entre 49 et 200 guinées, ce qui, en argent canadien, équivaut à \$150 et \$600.

MME PATERSON

En plus de libérer son mari des soucis financiers, Mme Paterson l'aide dans le choix des tissus. Après avoir servi avec l'armée canadienne en Grande-Bretagne et en Europe, elle a pu, grâce aux allocations aux anciens combattants, étudier le marché des tissus et des modes à Paris.

Mme Paterson s'entraîne dans les forces armées canadiennes en 1942 et passait quelque temps à Ottawa, où elle écrivait certains précis d'éducation à l'usage des recrues. Elle devait, à la fin de la guerre, interviewer les épouses de guerre de nos militaires et s'occuper de trouver place sur les navires pour les anciens combattants retournés au Canada. En tout, elle interviewa plus de 15,000 nouvelles mariées et dressa des tableaux de Pierre de Linzy Boudreau, jeune peintre d'Ottawa, donnent à la demeure des Paterson, à Londres, une note bien canadienne.

Choisira-t-elle la télévision?

(P.C.) — Marion Clarke, de Pugwash, Nouvelle-Ecosse, n'a plus qu'à dire oui pour que s'ouvrent toutes les grandes devant elle les portes des studios de la télévision canadienne. Il lui suffit à la jeune fille de 21 ans d'une seule apparition à la vidéo pour décider le service anglais de la société Radio-Canada à lui offrir un contrat de TV.

Marion Clarke est actuellement au service d'une firme pétrolière d'Halifax. Et bien qu'elle ait reçu plusieurs offres d'emploi de compagnies troyennes, elle retournera chez elle discuter de toute l'affaire avec ses parents. Diplômée de l'Ecole Normale de Truro, en Nouvelle-Ecosse, Marion est également boursière du Collège Mont Saint-Vincent, près de Halifax. Elle suit actuellement des cours du soir en journalisme et en sciences politiques au Collège St. Mary's dans la capitale néo-écossaise.

Mais Marion nourrit certaines ambitions qui n'ont rien de féminin et ne se rattachent que très indirectement à la télévision. Membre ardent du parti progressiste-conservateur, elle veut faire de la politique. L'avenir des provinces de l'Atlantique sont en ce domaine sa principale préoccupation.

Le gouvernement libéral aurait, selon elle, avantage à faire face à une plus forte opposition. Le Canada même pourrait en tirer profit. Les hauts tarifs ferroviaires qui affectent le transport des marchandises sont un autre des problèmes de Marion.

Il se pourrait fort bien que Marion Clarke revienne à Toronto en janvier. "Mais cela ne signifie pas que j'abandonnerai Pugwash ou la politique", précise-t-elle.

Soirée de films chez les Latins d'Amérique

Sous la direction de M. Gilles Leclerc, mardi soir, le 12 janvier, à 8 h. aura lieu au Cercle Universitaire, une soirée de films comprenant de magnifiques documentaires en primeur et "Moais canadiens", film en couleurs du Pacifique canadien, un beau voyage de Vancouver à Halifax.

Entrée libre pour les membres et leurs amis.

La petite histoire

UN PAPE ET SAINT FRANCOIS

Une bien jolie scène de légende, brodée sur la vie de saint François d'Assise, la préparation à la mort du pape Innocent III, celui qui avait permis la conciliation, la famille de Dame Pavre.

Le Pape de la Croisade va mourir chez l'archevêque de Pérouse, tout près d'Assise. Il entend tout, avec cette oreille fine des mourants. Il entend ces mille bruits qui entourent la mort des grands. A quoi bon la grandeur, à ce moment? Il pense au pauvre François; il veut le voir et l'entendre, entendre ses paroles simples, à cet instant si grave, si important. Le Pontife regarde autour de soi. Il veut quelque chose. On dit les prières des agonisants. Il désire une voix plus douce. Un clerc a vu ce matin François jouer avec des mendiants sur une place de Pérouse; il devine: "Faut-il appeler le Poverello. Très Saint-Père?" Les yeux mourants se rallument de joie.

Un prêtre court à sa recherche sur toutes les places de Pérouse; il le trouve dans une cour d'hôpital à donner sa soupe et sa bonne parole à un infirme. François ne se dérange pas: "Le Pape a bien des serviteurs; moi, il me faut soigner les malades..."

Quand le saint-Père crut que l'aveugle avait fini de manger, l'archevêque alla chercher François, redevenu introuvable. Enfin le voici, distribuant aux gamin de la rue l'orange et le pain qu'il a mendiés. Il leur conte les belles histoires saintes: David, Samson, Daniel, les sept fils Machabées...

Les petits acclamèrent les héros: Bravo, Daniel! Et ils en redemandent toujours. François ne les écoute pas: "Dites au Pape que je suis instruit, ces enfants. Lui, maître des maîtres, n'a pas besoin de maître. Parlons du petit Jean-Baptiste..."

Innocent III fut peiné: il était donc moins que l'aveugle et les galopins? Il se dit que François avait bien raison; mais il envoya cette fois deux cardinaux, qui le trouveraient dans une vigne, à réparer une toile d'araignée qu'il avait accrochée en passant. Il traita de sur sa manche les fils cassés, pour les remettre en place: "Dites au Pape que je dois réparer le dommage causé à cette petite araignée..."

De retour au couvent, il dit aux siens: "Notre cher Frère Innocent vient de mourir à Pérouse dans un manteau, et il a reçu la paix éternelle. Priez donc pour la pauvre âme du nouveau Pape..." (Ma Paroisse).

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les lettres se sont en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir", 420-424 est. rue Notre-Dame, Montréal.

CLARELLA L. — Vous avez tendance à la jalousie, à l'impatience, à la colère, et à l'entêtement; et votre esprit d'indépendance ne vous empêche pas d'être souvent mécontente de vous-même. Il est fort désagréable, certes, de s'entendre dire pareilles "vérités". Par ailleurs, je vous sais assez raisonnable, vous avez assez de jugement, et de bon sens. Clarella, que je n'ai pas hésité à vous indiquer vos petites déficiences. Permettez-moi, maintenant, de vous rappeler d'autres faits plus agréables. Vous avez de l'optimisme et vous vous permettez parfois quelques entonnoirs à l'endroit des ambitions que vous entendez réaliser. Vous avez le goût de la recherche et de la découverte, de l'adresse, de l'ingéniosité, et de l'initiative. Non seulement êtes-vous intelligente, mais encore vous vous achetez vers les objectifs qui vous paraissent des occasions de progrès et d'avancement. Et dans l'ensemble, vous aurez eu soin de peser le pour et le contre des diverses situations dans lesquelles vous vous engagez. A cause de votre persistance, il sera difficile d'arrêter votre marche et votre progrès. Votre efficacité s'exercera d'abord dans les domaines du concret et du sensible. Vous êtes une femme passionnée et très franche; et votre fluidité d'esprit vous rend facile l'expression de votre pensée. Enfin, vous avez du sens intuitif et des aptitudes culturelles et littéraires.

MARK ELLERY

NOUS REPARONS HORLOGES

avec carillons

HORLOGES GRAND-PERE

AVEC MOUVEMENTS COMPLEXES OU ORDINAIRES

Estimés des réparations

faits sur les lieux sans obligation de votre part

Réparation complète de montres avec garantie d'un an

Téléphonez ou écrivez:

BIJOUTERIE POSTALE Enr'g

NOEL DESJARDINS, propr.

1493, St. Zotique, Montréal

Tél. BE. 8934 ou DO. 8556

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

NERVEUX et MELANCOLIQUES

Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie.

Lisez sur la

NEVROSE

les ouvrages

d'André La Rivière

Psychanalyste catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-directeur des Hôpitaux de Paris (1896-1951)

Sommaire de chaque ouvrage envoyé gratuitement sur demande

Editions Psychologiques Enr.

3426 ave. Marcell, N.D.G., Montréal HU. 84312

Les Anglaises auront davantage de bas de nylon

(P.C.) — L'Anglaise a accueilli avec joie, la nouvelle voulant que le Board of Trade britannique permette, l'an prochain, l'importation de plus de bas de nylon et autres articles de grand luxe.

Ces importations accrues de frivolités féminines manufacturées dans les pays du dollar seront le résultat de quelques changements de peu d'importance dans le programme qui régit l'achat proportionnel des marchandises importées d'Amérique du Nord par le Grande-Bretagne.

Les contingents déterminant la quantité de ces importations ne changeront pas. Ils demeureront à 30 pour cent de ce qu'ils étaient durant les années allant de 1936 à 1938.

Mais l'an prochain, ces contingents seront peut-être entièrement composés de bas de nylon. Ils en comprennent autrefois qu'un tiers du total des bas achetés en

Première femme comptable agréée décédée

La première femme officiellement reconnue comptable agréée au Canada est décédée à Vancouver. Madame Mercy Ellen Grehan était âgée de 78 ans et malade depuis quelque temps déjà.

Madame Grehan dut livrer une bataille juridique soutenue, en Cour Suprême de Colombie-Canadienne, pour faire reconnaître ses droits professionnels.

Amérique. Les restrictions affectant les sous-vêtements à ruches de dentelles disparaissent également.

Quoi qu'il en soit, 400,000 paires de bas de nylon seulement traverseront l'Atlantique, l'an prochain. On sait que la production britannique en est de deux millions de paires par semaine.

Pelites annonces du "Devoir"

Propriétés à vendre

DUPLEX A VENDRE

Cinq pièces, chauffage à l'huile, logement du bas libre, \$16,000. S'adresser 10, 531 rue du Sacré-Cœur, VE. 3623 (J.N.O.)

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto double conduite. Plus de 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. — PLATEAU 4803 (J.N.O.)

ENTREPOT A LOUER

Pie IX et Ontario, 28,000 pds carrés, chauffé, gicleurs, 2ème et 3ème étages, voie d'évitement, fondées 3 faces, idéal pour manufacture ou bureaux. J.-M. Lafrenière, FA. 7541.

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE

Près gare, site publicitaire exceptionnel. Idéal pour bureaux et entrepôt, 35,000 pds, gicleurs, chauffage à l'huile. Lottersall aussi, J. Vaillancourt, FA. 7537.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BÉLIER 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne (une partie de ligne compte pour une ligne entière). Les annonces utiles comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque annonce pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les républicains devant être expédiés par la poste ajouter 5c.

GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Naissances, services, services universaux, grand-messes, mariages, mortuaires, condoleances, etc. tarifs sur demande.

L'illumination de la ville de Lyon

Le 8 décembre dernier, Lyon a illuminé pour la cent unième fois, au milieu d'une foule prodigieuse qui a dépassé en nombre celle des années précédentes.

Les consignes avaient été données pour que cette Fête d'origine confessionnelle ait plus d'ampleur encore que l'an dernier, en raison du fait que ce jour-là correspondait à la date d'ouverture de l'Année Mariale mondiale.

Les lumières profanes de tout le Commerce de la Ville s'unissent aux lumières mystiques des catholiques, ont, à nouveau, transformé l'immense métropole de Lyon en Ville-Lumière.

De nombreuses rues et artères qui n'avaient jamais été illuminées, ont brillé cette nuit-là et ont contribué au fait maintenant reconnu que les illuminations lyonnaises du 8 décembre dépassent non seulement les frontières de la Ville, mais encore celles de la France.

La plupart des monuments publics avaient été éclairés par de nombreux projecteurs, et pour la troisième fois depuis sa naissance, le nouveau Pont Tilsit, tout de pierre, qui relie la Colline sainte à la Presqu'île, enjamant la Saône, était baigné d'une prodigieuse lumière, que 12 projecteurs de forte puissance produisaient.

La plupart des églises avaient éclairé leurs vitraux et embrasé leur façade. Celle qui fut peut-être la plus remarquable, après les traditionnelles illuminations de la Basilique de Fourvière, sorte de chateaufort gardant la Ville dans un halo de lumière, ce fut l'église Saint-Bonaventure, Place des Cordeliers, qui comportait une décoration spéciale de lumière et de fleurs pour servir de cadre majestueux et élégant à la fois, aux Petits Chanteurs de Vienne qui, ce soir-là, ont donné un concert de grande classe, radiodiffusé, en direct, sur Paris-Inter.

La télévision avait tenu à marquer un point, elle aussi, pour chanter avec les Lyonnais cette Fête inoubliable, et les Actualités Fox-Movietone étaient venues de Paris pour tenter un essai de nuit, sur 120 mètres de pellicule.

Tous les magasins de la ville, depuis les plus riches jusqu'aux plus modestes, avaient fait des prodiges dans leurs vitrines, prodiges d'éclairage, de présentation et d'originalité, pour mettre à la disposition des grands et des petits, des puissants et des faibles, les cadeaux de Noël et du Jour de l'An prochains.

Ce n'est que vers 24 heures, sous un ciel pur, que les lumières de Lyon, grande ville de France, s'éteignent, laissant dans la mémoire d'un incroyablement foule, le souvenir d'un immense embrasement.

Britanniques, Américains du Nord, Italiens, Belges, Suisses, et de nombreuses caravanes de tous les points de France ont pu admirer, sans se lasser, pendant plusieurs heures, le spectacle, unique au monde de ces féeriques illuminations.

Sans perdre son caractère confessionnel auquel Lyon est spécialement attaché, la fête du 8

Au moins un service de pommes de terre par jour...

Les règles alimentaires au Canada recommandent au moins un service de pommes de terre par jour; cela veut donc dire qu'il est possible d'en consommer davantage. On sait que nos ancêtres mangeaient des pommes de terre aux trois repas de la journée. Leurs descendants peuvent bien en manger deux fois par jour et pourquoi ne pas en prendre l'habitude, si on ne l'a pas déjà, cette année alors que les pommes de terre sont en abondance et se vendent bon marché?

Ce légume est susceptible de recevoir une foule d'accommodements et la plupart des livres de cuisine en tant soit peu volumineux contiennent au moins une cinquantaine de façon différentes de le présenter.

Mets principal

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé suggérer quelques préparations à base de pommes de terre comme mets principal au souper ou à un dîner maigre ainsi que certaines façons de les présenter comme accompagnements des viandes:

Le gratin aux pommes de terre et au blé d'Inde, aux pommes de terre et au fromage, aux pommes de terre aux poireaux et au fromage. Le gratin peut être à volonté enrichi de petits cubes de jambon, de porc canadien en conserve, de tranches d'œufs cuits dur. Il peut aussi être garni de tranches de bacon.

Le poté "à la mode de grand-mère" constitué d'une bonne purée enrichie d'œufs, conditionnée d'oignon et de persil, enfermée entre deux abaisses de pâte à tarte et cuit à four chaud.

La soufflée préparée à base de tranches légères additionnées de jaunes d'œufs, de blancs d'œufs battus en neige et cuit à four modéré comme tout autre soufflé.

Le pain de pommes de terre composé de purée enrichie de minces tranches de fromage foncées à tous les poudres d'épaisseur du pain et cuit à four modéré.

Les gnocchis composés de purée de pommes de terre, de farine (environ 1/4 de tasse par tasse de purée), de jaunes d'œufs. Le tout jeté par cuillerées dans de l'eau bouillante salée pour y pocher une dizaine de minutes et servi accompagné ou nappé de sauce au fromage puis gratiné à four chaud.

Un beau plat de pommes de terre cuites au four puis tout simplement enfouies en croix jusqu'à la moitié et pressées à la base de façon à les entrouvrir. L'ouverture ainsi obtenue est garnie d'un hachis d'oignon ou de poireaux blonds au beurre; voilà les pommes de terre soubisées lesquelles on sert saupoudrées au goût de fromage râpé, de persil haché ou de paprika.

Autres aspects

Plusieurs mets très appétissants sont préparés à base de pommes de terre cuites au four et passées en purée légèrement. La purée est remplacée délicatement dans la pelure et le mets s'appelle de différents noms selon les condiments ajoutés. On sert donc les pommes de terre: "Suzette"; la purée est enrichie d'œufs battus et de crème épaisse; "Vienne"; beurre frais, œufs, fromage râpé; "en coquille"; lait, beurre, oignons émincés; "charcutière"; saucisses, porc en conserve, jambon, fines herbes et oignons; "à la ménagère"; dessert de viande hachée.

La pomme de terre figure encore aux repas mêmes les plus somptueux, comme accompagnement des viandes.

Quand on sert une viande froide il faut toujours au dire d'un gourmet français, la garnir d'une salade de pommes de terre.

Le jambon chaud n'est vraiment bon que s'il est accompagné de pommes de terre en robes des champs ou robes de chambre. Le rosbif et le bifteck réclament le voisinage d'une purée blanche et légère.

Le rôti de porc chaud n'est pas un rôti de porc à moins qu'il ne se compose de pommes de terre jeunes c'est-à-dire cuites à l'étouffée dans la graisse de rôti. Le gigot d'agneau est tellement meilleur s'il est rôti sur une bonne épaisseur de pommes de terre tranchées et préalablement bouillies cinq minutes.

Pailles et allumettes

Les entrées, les escalopes (minces tranches de viande sautées), les côtelettes se présentent difficilement sans pommes de terre frites "pailles" ou "allumettes". Le poulet grillé, le poulet sauté, le poulet à la crapaudine, les pigeonneaux rôtis ne se voient pas bien sans une garniture de pommes de terre frites.

Le boudin, la foie de porc, les foies de poulet sautés, les tranches de jambon frites à la poêle sont délicieusement accompagnés d'un escalope de pommes de terre moelleux et savoureux.

Les ragouts, le boeuf à la mode, le pot-au-feu, le poisson au court-bouillon, plus modestes dans leurs ambitions, se contentent de l'addition d'une simple pomme de terre bouillie mais bien à point.

Et voilà autant de façons différentes et excellentes de présenter des pommes de terre. Bon succès, Madame!

Soirée de films chez les Latins d'Amérique

Sous la direction de M. Gilles Leclerc, mardi soir, le 12 janvier, à 8 h. aura lieu au Cercle Universitaire, une soirée de films comprenant de magnifiques documentaires en primeur et "Moais canadiens", film en couleurs du Pacifique canadien, un beau voyage de Vancouver à Halifax.

Entrée libre pour les membres et leurs amis.

Progrès marqués réalisés au Canada, en 1953, par l'industrie hydro-électrique

POTINS FINANCIERS

Les bourses de N.-Y., Montréal, aux pressions des ventes ces jours-ci, si pression il y a, car, le monde des spéculateurs attendra, plutôt, l'ouverture du Congrès de Washington avant d'effectuer des changements importants dans leurs portefeuilles.

La vague de liquidations, qui balaya Wall Street peu de temps avant la fermeture de la dernière séance de 1953, porterait à croire que 1954 pourrait bien mal débiter sur ce même marché. Quoiqu'il en soit, comme la liste mobilière américaine ne cesse de baisser depuis une quinzaine de jours, la position technique de la Bourse de N.-Y. se trouve, donc, meilleure, d'où les possibilités d'une bonne résistance.

Revue hebdomadaire des activités mobilières

Il y eut, de nouveau, certain ralliement traditionnel en fin d'année sur les principales bourses de l'Amérique du Nord, mais il faut le dire vite... 141 avances vs 109 reculs, la semaine dernière, sur les Bourses Canadienne et de Montréal.

En effet, sur 332 valeurs, transigées durant les 4 séances de la semaine dernière, sur les Bourses Canadienne et Montréal, on comptait 141 avances vs 109 reculs, tandis que 82 valeurs demeurèrent inchangées, au regard de 114, 122 et 84 respectivement durant le cours de la semaine précédente. Cette meilleure tenue de la liste mobilière canadienne fut accompagnée d'un virement accru. En effet, 1,180,221 actions, industrielles et minières, changèrent de mains, au regard de 710,320 actions échangées durant la semaine précédente et comparativement 1,202,329 durant la même semaine en 1952. Un coup d'oeil sur le tableau ci-contre permettra à quiconque de constater que maintes valeurs furent passablement achalandées et que le gros des moyennes furent à la hausse.

Le marché des obligations s'est comporté mieux que de coutume durant la dernière semaine de l'année.

Notre marché des obligations a affiché un ton ferme la semaine dernière. Les valeurs 3 p.c. 1959 du gouvernement fédéral ont monté de 14 pt. Quant aux obligations provinciales, elles demeurèrent fermes et celles du N.-B., à 4 1/2 p.c. 1965 et 1969, montèrent même, de 3-8 à 1-2 point. Les valeurs 5 p.c. de Canadian Oil, se distinguèrent parmi les titres corporatifs, en se hissant de 3-4 point et celles de General Motors Acceptance grimperont de 1-2 point.

La demande a été plus abondante, d'un autre côté, la semaine dernière, pour les obligations du gouvernement des E.-U., au point que la plupart clôturèrent sur le marché de N.-Y. à de nouveaux sommets pour 1953. Contrairement au passé, ce marché s'est mieux comporté qu'à l'ordinaire durant la dernière semaine d'une année en effet, le ton y est ordinairement lourd et les demandes peu nombreuses. Quoiqu'il en soit pour l'année, il affiche une tenue défavorable. En effet, la moyenne de 20 obligations ferroviaires a clôturé à 94.2 vs 95.6 le 31 décembre 1952, selon une compilation de la PA qui laisse voir, aussi, pour 10 obligations industrielles une moyenne de 97.2 vs 98.5. Quant aux moyennes des utilités publiques, elle clôturait à 96.7 vs 98.5.

La Bourse de N.-Y., plus active, mais, irrégulièrement à la baisse au cours de la semaine écoulée

La Bourse de N.-Y., plus au moins bien terminée, puisque la moyenne de 60 titres, compilée par la PA, au contraire, a accusé une perte de 50 cts, la semaine dernière, à \$108.10 ce chiffre représente 6.6 pour cent de moins que le cours de fermeture à la fin de 1952. C'est la 1ère fois depuis 5 ans, que Wall Street clôture à la baisse en fin d'année. Les perspectives de récession dans les affaires paraissent responsables de l'état de chose actuel. Il ne faut pas perdre de vue que le chômage augmente, que la production industrielle diminue, l'indice du mois de novembre était en arrière de celui d'il y a un an, pour la première fois depuis longtemps. Les ventes pour fins d'étudier les impôts; plus nombreuses que l'on s'y attendait, contribuèrent à faire baisser la liste mobilière, la semaine dernière, et elles expliquent même, l'accroissement accusé dans le virement -- certaine séance compta plus de 2,500,000 actions échangées; ce qui ne s'était pas vu depuis le milieu de septembre. La lourdeur des chemins de fer, en fin d'année, aggraverait mal pour le début de 1954, d'autant plus que les métaux, aux mêmes, paraissent lourds -- Anaconda Copper n'a-t-il pas perdu 1-8 point, à 297 Heuressement que la disparition de la taxe sur les excédents de bénéfices, à partir du Jour de l'an, aux E.-U. constitue un facteur favorable, de nature à influencer sur le sentiment spéculatif.

Le rendement de l'acier a augmenté de 8 points aux E.-U. la semaine dernière

S'il est une industrie qui influe tout particulièrement sur le sentiment spéculatif, c'est bien la sidérurgie. Comme le rendement de cette dernière a été de 78 p.c., la semaine dernière, soit 8 points de plus que durant la semaine précédente, c'est dire que Wall Street devrait voir cette nouvelle d'un bon oeil, d'autant plus que plus de 5,000 exécutifs du monde de l'acier entrevoient pour 1954 une contraction d'à peine 2 pour cent de moins dans leur volume de ventes en 1953, par rapport au chiffre record de \$126,600,000,000 enregistré en 1953, suivant ce qui ressort de la revue Steel, rendue publique aujourd'hui. Selon cette dernière, la capacité de production de l'acier présentement, est de 120,000,000 de tonnes, vs 117,500,000 tonnes en 1953. Cet accroissement favorisera l'élimination de certains fers élevés l'exploitation, dus à la vieille machine en existence. Il ressort, en outre, de cette revue, dont les faits saillants nous sont transmis par la PA, que la production sidérurgique en 1953 a atteint les 112,300,000 tonnes, au regard d'un chiffre beaucoup moindre en 1952, alors qu'il y avait eu une grève de 8 semaines. Comme les Soviétiques auraient produit 41,800,000 tonnes d'acier en 1953, c'est dire que les E.-U. les devancent de beaucoup et le monde libre et davantage, si l'on tient compte que la production mondiale de l'acier a été de 256,385,000 tonnes en 1953, et que la majeure partie provient des démocraties.

Les prix du cuivre baisseraient en 1954, mais ceux du plomb demeureraient stables et ceux du zinc monteraient

Ce fut le calme plat, la semaine dernière, sur le marché des métaux à N.-Y. Les perspectives d'une grève sur la propriété d'Anaconda Copper Mining, au Chili, influèrent quelque peu sur le sentiment spéculatif, mais l'accord, intervenu à la dernière minute, fut bien vu. Selon la PA, il a été vendu environ 17,000 tonnes de cuivre du Chili depuis l'accord conclu entre ce pays et Washington, le 10 décembre, on estime que la production du cuivre chilien, le mois dernier, a atteint 23,000 tonnes. Les consommateurs américains ont acheté en décembre environ 100,000 tonnes de cuivre et les commandes, comportant livraison en janvier, ont été nombreuses, soit 12,000 de tonnes. La majorité des experts en métaux prévoient une baisse du prix du cuivre, cette année, tandis qu'il entrevoient certaine stabilité pour le plomb et, même, une avance des prix du zinc -- incidemment, tandis que le prix de ce dernier métal demeurait à 10 cts la livre la semaine dernière, sur le marché de N.-Y., celui du plomb cotait inchangé à 13.50 cts la livre et celui du cuivre demeurait à 29.50 et 30 cts la livre. A la suite des prédictions énoncées ci-haut, ceux qui transigent sur les métaux doivent distinguer le genre de production des entreprises minières dont ils veulent acquérir les titres, car, les cours de ces dernières sont appelés à refléter les changements prévus.

Marcel CLEMENT.

Paiements de dividendes en fin de semaine

Les entreprises ci-dessous ont payé samedi à leurs actionnaires les dividendes qui suivent:

Ac. At. Sugar	0.12 1/2
"A"	0.30
Auto Fabrics A	0.45
Bk. of Toronto	0.30
Realty Bros.	0.10
Bldg. Corticelli	0.15
"Extra"	0.10
"Priv."	0.17 1/2
B. A. Oil	0.17 1/2
B. C. Elec. 4% priv.	1.00
4% priv.	1.18
5% priv.	0.63
Bldg. Prods	0.45
Burling Steel	0.25
Calg. Power 5% priv.	0.98
Can. Flour B	0.15
Can. Iron Fdries	0.30
Can. S. S. priv.	1.25
Can. Breweries	0.25
Can. Canners	0.50
Can. Food 4 1/2% priv.	1.12 1/2
Can. Oil 8% priv.	2.00
5% priv.	1.25
4% priv.	1.00
Can. Silk A	0.25
Can. W. House	0.50
Cr. Zellerbach	0.45
Dom. Corset	0.20
Dom. Foundries	0.15
Dom. Tar priv.	0.25
Dom. Textile	0.10
Harding Carpets	0.20
Hender Paper	0.25
Horne, F. W.	0.12 1/2
Jam. Pub. Service	0.25
7% priv.	1.75
Mitchell, J. S.	0.31 1/2
Mont. Locomotive	0.20
Moore Corp. 25 &	0.20
"Priv."	0.25
Mountroy Ltd	0.15
Nat. Grocers	0.37 1/2
"Priv."	0.05
Nat. Hosiery A	0.17
Nat. Trust	0.25
Niagara Wire Weav.	0.50
"Extra"	0.50
Ogilvie Flour	0.25
Ont. Steel	0.40
Page Hersey	0.75
R. & M. Bearings A	0.25
Shaw, W. P. A.	0.56 1/2
Sher. Williams priv.	1.75
Sylvanite	0.04
Tamblyn G.	0.25
W. extra	0.65
Thrift Stores	0.35
Traders Finance AB	0.60
"Priv."	1.12 1/2
Un. Fuel A priv.	0.50
Via, Ltd	1.00
"Extra"	0.20
Watson Cotton	0.20
Watson Jack	0.20
W. Hargreaves	0.03

A noter

Le message que le président des E.-U. doit transmettre, aujourd'hui, à la radio et à la T.V. est attendu avec une vive impatience par le monde financier et industriel, car, qu'il soit favorable aux affaires et Wall Street s'en ressentira d'autant mieux que la disparition de la taxe sur les excédents de bénéfices, le 31 décembre 1953, et une réduction de 10% dans l'impôt sur le revenu personnel, signifieront à quelques \$5,000,000,000 de plus pour les affaires et les valeurs de placement.

La vague des titres d'uranium la veille du Jour de l'An était attribuable non seulement à la rumeur de hausse de prix de ce métal rare, mais aussi, à la nouvelle de découverte sensationnelle sur Gunnar.

Le prix des oeufs ont monté de 2 cts par douzaine la semaine dernière sur nos marchés.

Si l'on en juge par la vague de Merrill Petroleums et de Galvan durant la dernière séance de l'année sur l'American Stock Exchange, il semble que bien des pétroles canadiens devraient mieux se comporter, ces jours-ci.

Le blé a clôturé 3/4 à 2 1/2 cts par boisseau plus haut, la semaine dernière, à Chicago et la farine de soja, 3/4 à 5/8 cts plus haut. Tandis que les haussiers prévoient une hausse du blé vu que les prix sont moindres que le taux accordé par le gouvernement américain, les baissiers prétendent qu'ils baisseront, à cause des surplus élevés et, aussi, vu que la Turquie et même la Suède sont devenus des exportateurs de blé.

C'est par erreur qu'il a été marqué le nom de l'Industrial Acceptance, jeudi, dans une nouvelle de dividende, il aurait fallu lire, La Laurentide Acceptance.

B.A. Oil Co a vu son volume de ventes atteindre un sommet en 1953. Au dire de M. O. Berg, le président, il excéda de 8% le chiffre de 1952. De meilleurs bénéfices, provenant des filiales américaines ont contribué au maintien des recettes durant le dernier trimestre, selon M. Berg, qui déclare, en outre, dans son message de début de l'année aux actionnaires, que l'entreprise a complètement heureusement son lot de pétrole au Manitoba, qu'elle étend ses activités dans l'Oklahoma, qu'elle agrandit ses facilités au Sault-St-Marie, et, enfin, que la capacité de la pipeline Montréal-Portland est portée de 158,000 à 190,000 barils, par jour par suite de l'installation de nouvelles stations de pompage.

Il a été adjugé, en décembre, \$128,038,700 de contrats de construction au pays, selon MacLean Building Reports Ltd; ce qui porte le total, pour 1953, à \$2,017,060,700, soit \$204,883,100 de plus qu'en 1952 mais soit moins que le record de \$2,295,000,000, établi en 1951. L'on notera, ici, que le relèvement, l'an dernier, est principalement attribuable à l'activité plus considérable dans la construction des résidences; ce qui démontrerait que l'on reconnaît l'importance de hâter la solution du problème aisé du logement au pays.

Les 10 industrielles et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau donnant les noms des 10 industrielles ainsi que des 10 mines et pétroles les plus achalandés, durant le cours de la semaine dernière sur les Bourses Canadienne et de Montréal:

Industrielles	Actions	Mines et Pétroles	Actions
Brazilian Traction	13,814.50	Uranium	98,850
C. P. R.	6,653.00	Cons. Candego	67,650
Cdn. Petrofina Pr	5,270.00	Lafayette	49,000
Dom. Tar	5,890.00	Carnegie	36,450
Cons. Smelters	5,103.00	Steelco	33,500
Int. Nickel	4,324.00	Tazin	30,700
Cdn. Breweries	3,605.00	Orchard	28,900
Imperial Oil	3,315.00	Boreal	27,500
B. C. Forest	3,200.00	Collieries	27,000
Algoma Steel	2,830.00	Tibemont	27,500

La Bourse d'Immeuble de Montréal Inc. appuie M. J.-H. Laframboise

Déclaration de son président, M. Victor L. Trudeau

Les courtiers d'immeubles affiliés à la Bourse d'immeuble de Montréal protestent avec vigueur contre le nouveau rôle d'évaluateurs que leur ont imposé certains dans la ville de Montréal et ils félicitent le conseil municipal d'avoir voté en faveur du maintien du rôle actuel. C'est ce qu'a déclaré M. Victor L. Trudeau, Président de la Bourse d'immeuble de Montréal, à la suite d'une réunion d'urgence au siège social de cet organisme qui groupe un grand nombre de courtiers du district.

M. Trudeau a émis l'opinion que le commerce de l'immeuble souffrirait grandement des augmentations répétées des évaluations. "Nous voyons", affirme M. Trudeau, et cela après avoir vérifié de nombreux cas qui ont été soumis à l'attention de la Bourse d'immeuble de Montréal, que nombre de ces augmentations semblent être discriminatoires et cela dans plusieurs quartiers de la ville."

Obligations canadiennes

Cour: par l'Investment Dealers' Association of Canada

GOVERNEMENT DU CANADA

TAUX

1 jan 1954 95.50 100.00

2 jan 1954 95.50 100.00

3 jan 1954 95.50 100.00

4 jan 1954 95.50 100.00

5 jan 1954 95.50 100.00

6 jan 1954 95.50 100.00

7 jan 1954 95.50 100.00

8 jan 1954 95.50 100.00

9 jan 1954 95.50 100.00

10 jan 1954 95.50 100.00

11 jan 1954 95.50 100.00

12 jan 1954 95.50 100.00

13 jan 1954 95.50 100.00

14 jan 1954 95.50 100.00

15 jan 1954 95.50 100.00

16 jan 1954 95.50 100.00

17 jan 1954 95.50 100.00

18 jan 1954 95.50 100.00

19 jan 1954 95.50 100.00

20 jan 1954 95.50 100.00

21 jan 1954 95.50 100.00

22 jan 1954 95.50 100.00

23 jan 1954 95.50 100.00

24 jan 1954 95.50 100.00

25 jan 1954 95.50 100.00

26 jan 1954 95.50 100.00

27 jan 1954 95.50 100.00

28 jan 1954 95.50 100.00

29 jan 1954 95.50 100.00

30 jan 1954 95.50 100.00

31 jan 1954 95.50 100.00

1 fév 1954 95.50 100.00

2 fév 1954 95.50 100.00

3 fév 1954 95.50 100.00

4 fév 1954 95.50 100.00

5 fév 1954 95.50 100.00

6 fév 1954 95.50 100.00

7 fév 1954 95.50 100.00

8 fév 1954 95.50 100.00

9 fév 1954 95.50 100.00

10 fév 1954 95.50 100.00

11 fév 1954 95.50 100.00

12 fév 1954 95.50 100.00

13 fév 1954 95.50 100.00

14 fév 1954 95.50 100.00

15 fév 1954 95.50 100.00

16 fév 1954 95.50 100.00

17 fév 1954 95.50 100.00

18 fév 1954 95.50 100.00

19 fév 1954 95.50 100.00

20 fév 1954 95.50 100.00

21 fév 1954 95.50 100.00

22 fév 1954 95.50 100.00

23 fév 1954 95.50 100.00

24 fév 1954 95.50 100.00

25 fév 1954 95.50 100.00

26 fév 1954 95.50 100.00

27 fév 1954 95.50 100.00

28 fév 1954 95.50 100.00

29 fév 1954 95.50 100.00

30 fév 1954 95.50 100.00

1 mars 1954 95.50 100.00

Nouvelles brèves

BOREAL RARE METALS LIMITED

La Bourse Canadienne apprend

de Boreal Rare Metals Limited

que des billets 5% à dix ans,

convertibles, au montant de \$3,000,

ont été convertis en 1,500 actions

de capital. Il y a 812,500 actions

en cours et 387,500 au Trésor.

DOMINION TAR & CHEMICAL COMPANY LIMITED

La Bourse de Montréal annonce

que Dominion Tar & Chemical

Company Limited a acquis, dans

une proportion de 100%, les ac-

tions de catégorie "A" et "B" de

Brantford Roofing Company Li-

imited.

WEEDON PYRITE & COPPER CORPORATION LIMITED

Weedon Pyrite & Copper Cor-

poration Limited annonce à La

Bourse Canadienne que Dunany

Investments Ltd. a acquis 100,

000 actions de capital à 30 cts

de la compagnie. On compte 3,

080, 005 actions en cours et un

montant de 919,995 actions au Tré-

sor.

DELONA GOLD MINES LIMITED

D'ona Gold Mines Limited a

fait savoir à La Bourse Canadienne

que Stuyvesant-North Limited

a acquis 100,000 actions de ca-

pital à 15 cts, soit la seconde

tranche de sa souscription. Il y

a 2,266,000 actions courantes et

1,733,334 au Trésor.

RADIOR URANIUM MINES LIMITED

Radior Uranium Mines Limited

vient d'aviser La Bourse Canadienne

qu'elle vient d'acquiescer à la

HORIZONS SPORTIFS

(par BERT SOULIERE)

Tommy Ivan et Lynn Patrick, respectivement instructeur des Red Wings de Détroit et des Bruins de Boston viennent de laisser entendre que Red Kelly, l'habile joueur de défense du Détroit, devrait, à leur avis, remporter les trophées Lady Byng et Hart pour son magnifique travail accompli sur la glace au cours de la première moitié du calendrier de joutes dans la Ligue de hockey Nationale. Il n'y a aucun doute que Red Kelly mérite ce double honneur. Il ne serait aucunement surprenant d'apprendre que le solide arrière-garde des Red Wings ait été choisi le joueur méritant ces deux trophées. Le trophée Lady Byng est décerné au joueur ayant été le plus gentilhomme sur la glace tout en rendant de précieux services à son club. Par contre, le trophée Hart est accordé au joueur ayant été le plus utile à son équipe. Les chances de Kelly de se voir attribuer ces deux trophées tant convoités sont excellentes. Incidemment, disons que Kelly ne les aura pas volés si jamais on décide de les lui accorder. Cependant, Kelly, si fameux joueur soit-il, ne sera pas seul dans la course. Les Canadiens alignent un dénommé Kenny Mosdell qui mérite beaucoup de considération.

KENNY MOSDELL : UN CANDIDAT LOGIQUE

Kenny Mosdell, qui est virtuellement assuré d'être choisi au centre de la première équipe d'étoiles pour la première moitié de la saison, est un sérieux candidat aux deux trophées mentionnés ci-dessus. Ce vétéran joueur de hockey qui a fait ses débuts sous la grande tente alors qu'il était âgé de 18 ans à peine et qui est demeuré dans le circuit Campbell depuis, connaît actuellement sa meilleure saison. Non seulement Kenny Mosdell est-il efficace à l'offensive et dans la mise en échec, mais c'est un joueur peu friand du jeu rude et qui s'abstient le plus souvent possible de prendre le chemin du pénitencier. Bref, c'est un véritable gentilhomme au jeu, un joueur estimé tant par ses adversaires que ses coéquipiers. A cause du petit nombre de punitions qu'il a reçues depuis le début de la course au championnat, Mosdell est, par conséquent, un sérieux candidat au trophée Lady Byng. En ce qui concerne son utilité aux Habitants, il faut le reconnaître à sa pleine valeur. Sans doute que le Tricolore n'occuperait pas aujourd'hui une position si enviable dans le classement des équipes, si Mosdell n'avait pas affiché sa sensationnelle tenue jusqu'ici.

LA MALCHANCE FRAPPE LE CANADIEN

L'on sait que le Tricolore a été vraiment malchanceux cette saison en ce qui a trait aux blessures reçues par ses joueurs de centre. Dickie Moore, un ailier gauche de carrière, qui était destiné à jouer au centre pour le Bleu, Blanc, Rouge cette saison, fut la première victime. Moore s'est disloqué une épaule dès le début de la course au championnat et n'est pas revenu en action depuis. Ensuite, ce fut au tour du populaire Jean Béliveau. L'ancien célèbre porte-couleurs des As de Québec, qui était le grand favori pour être choisi la recrue de l'année dans la Ligue de hockey Nationale, s'est fracturé une cheville. Il fut inactif durant plusieurs semaines. Il revint au jeu et à sa deuxième joute, il subit une fracture à la figure. C'est une autre blessure qui l'a voué à l'inactivité durant plusieurs jours. Avant même que Béliveau ne subisse une seconde blessure, le vétéran joueur de centre Elmer Lach s'est à son tour fracturé une cheville. Il est inactif depuis et l'on ne sait pas encore quand il sera en mesure de revenir aider la cause des Canadiens. Lorsqu'on connaît les précieux services que rendent généralement les bons joueurs de centre, on a donc une idée conçue jusqu'à quel point les Habitants furent frappés par Dame Malchance cette saison.

LA SOLUTION AU PROBLEME

L'instructeur Dick Irvin fut vraiment dans l'embarras. Et pour résoudre le problème selon le meilleur de ses connaissances en matière de hockey, il agit sagement en rappelant Paul Masnick et Dick Gamble, du Royal de Pitt Morin ainsi que Johnny McCormack, des Bisons de Buffalo, de la Ligue Américaine. Tout en prenant en considération le travail abattu par Masnick et McCormack au centre, et celui de Gamble désigné occasionnellement à ce poste, il faut admettre que c'est le rendement fourni par Kenny Mosdell au centre de Maurice Richard et Bert Olmstead qui a sauvé plus d'une fois les Habitants de l'impasse. Mosdell a été vraiment magistral à son poste et n'eût été ses nombreux buts enregistrés au moment opportun et les passes qu'il a amassées, le Tricolore aurait connu beaucoup plus de déboires. L'utilité de Mosdell aux Canadiens ne doit pas être ignorée, mais encore moins celle de Red Kelly chez les Red Wings de Détroit. Sans la présence de Kelly au sein du club, le Détroit ne figurerait pas aussi bien. En plus d'être un as à l'attaque, Kelly évolue avec un brio remarquable à la ligne bleue.

MAIS COMMENT IGNORER KELLY ?

Au cours d'une partie, Kelly est plus souvent sur la glace que n'importe quel autre joueur de son club. On pourrait même écrire que de tous les joueurs évoluant dans le circuit Campbell, Kelly est celui qui est envoyé le plus souvent dans la mêlée. Si Tommy Ivan a une telle confiance en Kelly ce n'est sûrement pas à cause de ses cheveux roux. C'est un "grand joueur" de hockey. Et comme le déclarait déjà Frank Boucher, gérant général et instructeur des Rangers de New-York : "Lorsque Red Kelly est sur la glace, ce n'est pas lui qui se doit d'enlever le disque à ses rivaux. Ce sont ces derniers qui doivent batailler pour l'enlever à Kelly qui l'a toujours en sa possession". Kelly est, à notre humble avis, le joueur le plus susceptible de devenir, après Buddie O'Connor, le premier vainqueur, dans l'histoire de la Ligue Nationale, des trophées Lady Byng et Hart au cours d'une même saison. Kelly est assuré de recevoir de l'opposition, surtout en ce qui concerne le trophée Hart, car les services utiles que Mosdell a rendus aux Canadiens sont fort appréciés.

Alston aura l'embarras du choix parmi 46 joueurs

Brooklyn — (AP) — Les Dod-ge Montréal; Pete Wojey, 14-9, de gers de Brooklyn ont rendu public Fort Worth; les voltigeurs Bartz qui leur liste de joueurs pour la et Marasco et le receveur Staples, prochaine saison. Elle comprend La liste entière comprend 21 Don Newcombe qui doit recevoir lanceurs, quatre receveurs, 10 joueurs licenciement de l'armée au cours d'entraînement et 11 voltigeurs. C'est parmi cette agglomération de talent que le nouveau gérant Walter Alston aura à défendre son titre de champion de la Ligue Nationale.

Vingt-cinq de ces joueurs ont, à un moment ou l'autre, évolué sous les ordres de Walter Alston. Ceux qui reviennent des différents services armés au jeu actif sont : Ted Bartz, Jim Baxes, Vic Marasco, Glenn Mickens, Bob Miliken, Erv Palica et Ken Staples.

Pontarolle brille

MARION, Ohio. (AP) — Le club des joueurs ajoutés à cette liste, Toledo a conservé le 2e place dans la fin de la saison 1953 sous les Leds et hockey internationale. Lanceurs Don Bessent, 11-10, de n battant le Marion par 3 à 1, ici St-Paul; Hampton S. Coleman, 8-4, hier. Pontarolle a brillé pour le To de Montréal; Tom La Sorda, 17-8, l'edo.

Le Détroit est seul en première place

Il annule 0 à 0 avec Toronto; Sawchuk et Lumley en vedette

Les Red Wings, grâce à ce résultat, ont une avance d'un point en 1ère place sur le Canadien

Détroit (AP). — Les Red Wings de Détroit et les Maple Leafs de Toronto ont annulé, 0 à 0, ici, hier soir, devant 12,959 personnes, dans une partie régulière de la Ligue de hockey nationale. En quatre parties sur la glace du Détroit cette saison, les Maple Leafs n'ont pu compter un seul but. Ils ont été blanchis chaque fois.

Le verdict de cette joute a permis au Détroit de demeurer seul en tête de la ligue, un point en avant des Habitants.

La partie a été marquée d'un duel de gardiens de buts entre Harry Lumley, du Toronto, et Terry Sawchuk, Lumley en était à son 7e blanchissage de la saison et son 2e consécutif. Sawchuk en était à son 6e blanchissage. Lumley a effectué 28 arrêts, hier, dont 16 dans la période initiale. Sawchuk a arrêté 28 lancers. Les Leafs n'ont pas compté un but à Détroit depuis le 8 mars 1953, alors que Tod Sloan réussit un but dans la 2e période.

Les Leafs ont ainsi joué durant 272 minutes et 58 secondes sur la glace des Red Wings cette saison sans réussir un seul but.

Première période
Aucun but.
Punitions : Reibel 3.22; Migay 6.02; Skov 19.57.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions : Kennedy 5.27; Nes-terenko 11.56; Sloan (maj.) 14.10; Delvecchio (maj.) 14.10; Skov 17.00.

Troisième période
Aucun but.
Punition : Thomson 5.43.

ARRÊTS :
Sawchuk 9 9 8-26
Lumley 4 8 16-28

Autre triomphe pour les joueurs de Sam Pollock

Denis Boucher a compté trois buts samedi soir alors que les Canadiens de Montréal ont remporté une victoire de 8-1 sur le Royal de Montréal, dans une joute de la Ligue Junior, disputée à Verdun.

Boucher a compté une fois dans la deuxième période et deux autres fois dans la dernière.

Première période
1-Canadiens, McCord 6.04
(Goyette)
2-Royals, Fraser 14.10
(Eustace, Grey)
Punitions : Rodeck 5.59, 18.51; MacDonald 8.32; Boucher 17.01.

Deuxième période
3-Canadiens, Provost 10.57
(Richard)
4-Canadiens, Boucher 12.23
Punitions : Petry 5.31; Fraser 8.43; Chenier 15.23; Provost 17.37.

Troisième période
5-Canadiens, Vinet 9.43
(McCord, Provost)
6-Canadiens, Boucher 10.19
(Goyette)
7-Canadiens, Goyette 16.21
(Boucher)
8-Canadiens, Vinet 18.38
(Provost)
9-Canadiens, Boucher 19.40
Punitions : McGillivray 8.37; Fleming 16.26; Laforest (maj.) et match mauvaise conduite 18.41; Richard (maj.) et match mauvaise conduite 18.51.

Belle victoire

Fort Lauderdale, Floride (AP). — D. C. Keisacker, de Miami, a remporté les honneurs du "free for all" lors des régates internationales disputées ici.

Les Reds ont gagné 5 à 1

Trois-Rivières. (AP). — Hier après-midi, les Reds de Trois-Rivières ont vaincu le St. Mike's de Toronto par 5 à 1 dans une partie régulière Junior Inter-Leagues.

Première période
Aucun but.
Punitions : Gendron 1.43, Soucy 6.00, Huggard, L. Duff 6.50.

Deuxième période
1-Trois-Rivières : Houle 5.00
(Lalonde, Therrien)
2-Trois-Rivières : Matteau 9.24
(Gendron, Cossette)
3-St. Michael's : L. Duff 12.46
(D. Duff)
Punitions : Price 8.40 et 14.20.

Troisième période
4-Trois-Rivières : Gendron 1.11
(Matteau)
5-Trois-Rivières : Lalonde 18.43
(Desrochers, Houle)
6-Trois-Rivières : Matteau 19.31
Punitions : Marcotte 6.48, maj. 19.18; D. Duff, maj. 19.18.

AUTRES JOUTES
A Toronto, hier, Jack Bionda a compté deux buts et les Marlboros de Toronto ont battu le Frontenac de Québec par 2 à 0 dans une joute Junior Inter-Leagues. Cyr a sauvé le Frontenac du blanchissage.

A Québec, samedi soir, dans une autre partie Junior Inter-Leagues, le St. Mike's a blanchi le Frontenac de Phil Watson au compte de 7 à 0. Marcotte a bloqué 34 lancers pour les Québécois.

A Galt, Ontario, samedi, le Galt a eu raison des Marquis de Jonquière, 5 à 3, dans une partie Junior Inter-Leagues. Rousseau et St-Jean ont compté pour les Marquis.

Vendredi, à Barrie, Ontario, le club Barrie a facilement écarté les Marquis de Jonquière par 18 à 2 dans une partie Junior Inter-Leagues.

Début à Tropical
Miami, Floride (AP). — Le pur sang Straight Face, de l'écurie Greentree, qui est considéré comme le successeur de Tom Fool comme champion dans les courses handi-cap, fera ses débuts aujourd'hui, à la piste Tropical Park.

FORUM

Mardi 5 janvier, à 8 h. 30 p.m.
Ligue de Hockey junior

Trois-Rivières vs Royal

Sièges réservés : \$1.10, \$0.85, admission générale : \$0.50. Enfants : \$0.25.
Billets en vente lundi matin à 10 heures

N'ACHETEZ PAS

Attendez

à

JEUDI LE

7 JANVIER



A. Gold & Sons

388

SAINT-CATHERINE A L'OUEST DE BLEURY

Le hockey

Ligue Nationale
Rangers 4, Canadiens 3
Détroit 6, Toronto 0

Ligue Américaine
Cleveland 5, Syracuse 1
Hershey 3, Providence 1
Pittsburgh 3, Buffalo 2

Ligue du Québec
Royal 1, Ottawa 1
Chicoutimi 3, Sherbrooke 3
Québec 2, Valleyfield 0

Ligue Provinciale
Cornwall 4, Ste-Thérèse 4
St-Hyacinthe 3, St-Jérôme 2

Ligue Junior de Québec
Canadien 5, Royal 1
Trois-Rivières 5, St. Michel's 2
Mariboro 2, Frontenac 1

SAMEDI

Ligue Nationale
Canadien 1, Boston 1
Toronto 4, Chicago 0

Ligue Américaine
Pittsburgh 2, Providence 2
Buffalo 4, Hershey 4
Cleveland 3, Syracuse 0

Ligue du Québec
Chicoutimi 3, Ottawa 2
Springfield 6, Québec 2

Ligue Québec Junior
St. Michel's 7, Frontenac 0
Olat 5, Jonquière 3
Canadien 8, Royal 1

VENDREDI

Ligue Nationale
Rangers 2, Boston 1
Chicago 4, Detroit 2

Ligue Américaine
Cleveland 6, Providence 2

Ligue du Québec
Royal 4, Valleyfield 3
Chicoutimi 6, Ottawa 2

Ligue Québec Junior
Barrie 18, Jonquière 2

Le classement

Ligue Nationale
Détroit 18 21 11 6 143 102 48
Canadien 39 21 13 5 108 82 47
Toronto 36 18 10 8 77 56 44
Boston 35 15 17 4 101 107 38
Rangers 38 12 20 6 80 112 30
Chicago 36 8 26 5 75 121 21

Ligue Américaine
Buffalo 18 21 11 6 143 102 48
Cleveland 36 23 13 0 141 111 46
Hershey 38 15 20 3 129 134 34
Pittsburgh 35 17 4 1 111 100 34
Syracuse 37 14 20 3 110 123 31
Providence 36 14 22 3 100 148 31

Ligue du Québec
Valleyfield 18 21 11 6 143 102 48
Chicoutimi 36 18 14 4 133 115 40
Royal 35 17 14 4 129 134 34
Olat 36 15 17 4 101 107 38
Sherbrooke 37 16 16 5 121 119 37
Québec 36 14 18 4 100 110 32
Springfield 36 14 21 3 113 139 31

Ligue Québec Junior
Canadien 26 24 2 0 173 42 48
Québec 24 14 8 2 92 74 30
Trois-Rivières 28 13 1 1 91 107 27
Royal 29 8 20 1 78 125 17
Jonquière 29 5 24 0 66 182 10

Ligue Provinciale
St-Thérèse 15 9 3 81 99 20
Cornwall 24 13 9 3 83 86 27
St-Hyacinthe 24 12 10 9 85 65 26
St-Jérôme 27 10 17 0 78 110 26

Les Russes aux tournois de hockey

Stockholm (P.A.). — La Russie participera au tournoi de championnat de hockey sur glace qui sera tenu à Stockholm du 26 février au 7 mars. Les Russes n'ont pas encore reçu d'invitation officielle pour faire leurs préparatifs.

A Val David

Le club de ski Saint-François-David ouvrira sa saison à Val-David le 10 janvier. Tous les membres pourront pratiquer leur sport favori puisque les pentes seront en parfaites conditions. Pour informations : GR-1874, AM-1554; AM-5949; TA-2966; FR-5557.

Canadien vaincu par Rangers

(Suite de la première)

te 3 à 1 en faveur des New-Yorkais.

AVANCE ACCRUE

Tom Johnson se reposait au cachot pour deux minutes lorsque Evans réussit le 4e but des Rangers après avoir travaillé de concert avec Howell et Camille Henry. Les Rangers ont continué de dominer le jeu et McNeil dut se signaler sur des arrêts menaçants de Laprade et Chrystal. Au cours de l'engagement, McNeil a exécuté 13 arrêts, et Bower, 11.

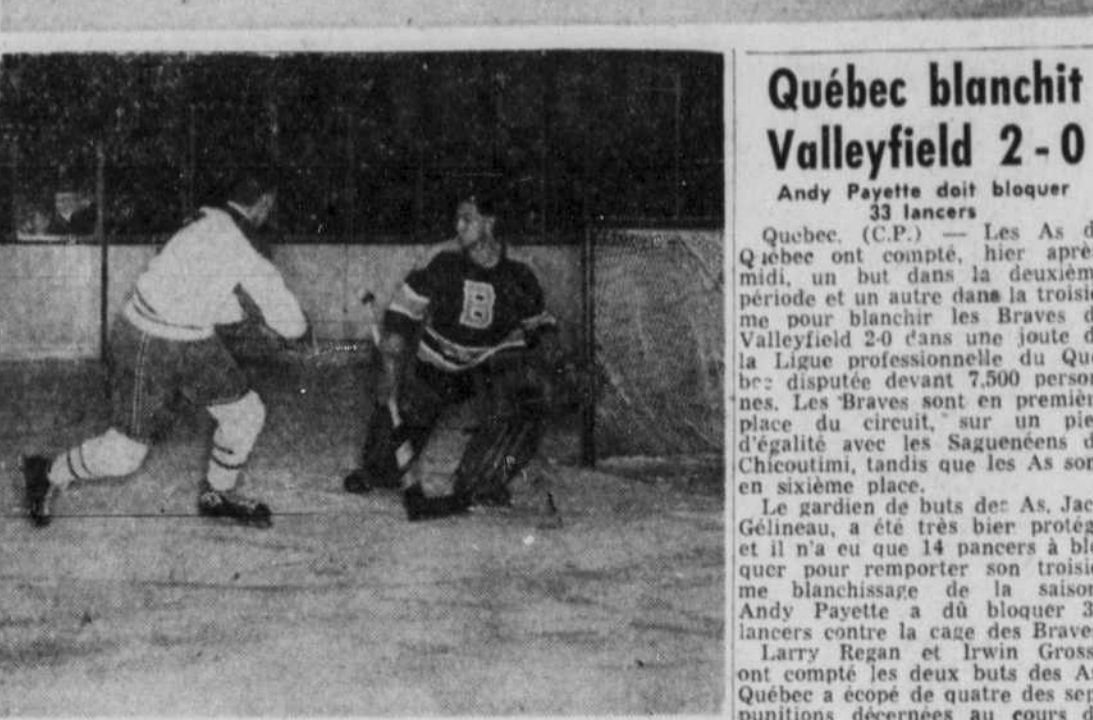
RICHARD COMPTE

Lorsque Guidolin fut puni pour avoir fait trébucher un adversaire, les Canadiens ont attaqué en masse et Maurice Richard, aidé de St-Laurent et Harvey, a déjoué Bower pour le 2e but du Tricolore et son 22e de la saison.

Inspirés par ce but, les Habitants ont continué d'attaquer et Bert Olmstead a porté le compte 4 à 3 en logeant le disque dans les filets des Rangers après avoir travaillé en coopération avec Richard et Mosdell. Sonnor était au pénitencier quand Olmstead a compté.

Vers la fin de la partie, McNeil fut retiré de ses filets, mais la stratégie n'apporta aucun fruit. Raleigh lança le disque en direction de la cage déserte, mais Doug Harvey se jeta tête première sur la glace pour l'empêcher de pénétrer dans les buts du Tricolore. Harvey reçut une chaleureuse ovation de la foule.

HENRY EST SOLIDE



... et résultat, Boston a annulé avec Canadien, 1 à 1, samedi soir, au Forum. Sur la photo du haut, Richard, que l'on remarque sur une seule jambe, vient de se faire voler un but apparemment certain par Henry. La photo du bas nous fait voir Henry se signalant à nouveau contre Dick Gamble. (Photos "Le Devoir", par Alain.)

Denis Boucher aide Canadien Junior à battre Royal 5 à 1

Par GERRY GOSSELIN

Le club Canadien, de la Ligue junior, a défait le Royal de l'instructeur Jacques Bélanger, au compte de 5-1, dans une dure joute où les perdants ont paru sensiblement améliorés. C'est un club Royal plus agressif qui prit la glace contre les invincibles Canadiens de Sam Pollock qui n'ont perdu que deux joutes depuis le début de la saison.

Les ordres de l'instructeur Jacques Bélanger avaient dû être plus sévères, car dès les premières minutes des hostilités, on vit de la mise en échec serrée et rude.

Le Canadien parut surpris de ce jeu. Il est plutôt habitué à mener le bal et ses adversaires le regardent faire impuissants. Mais hier soir tout était différent. Durant les deux premières périodes, chaque joueur du Tricolore était surveillé. Le Royal semblait tellement s'appliquer à ce jeu qu'il en oublia souvent de lancer en direction du gardien de buts Galt. Desseurault alors qu'il était en position de compter.

Par exemple, à la 2e période, le gardien du Canadien ne put que 3 arrêts à faire, en plus du but enregistré contre lui.

Le Canadien obtint un but facile dans la 4e minute de jeu, au début de la 4e minute. Sur un lancer facile que Johnson aurait pu arrêter, André Pronovost comota le premier point de la partie, sur une passe de McCord. Ce fut probablement le lancer le plus facile dirigé contre Johnson durant toute la joute, mais soit par distraction ou nervosité, il laissa la rondelle pénétrer dans sa cage.

Sur la fin de l'engagement Henry Richard compta son 81e but de la saison avec l'aide de Denis Boucher et Claude Vinet.

JEU CONTESTE

La 2e période fut également marquée par du jeu très serré de part et d'autre, aucun club ne pouvant prendre avantage des punitions de l'adversaire.

Le Royal évita le blanchissage

DANS LA PROVINCIALE SENIOR

Cornwall annule avec les Castors; St-Jérôme vaincu par les Lions

A Ste-Thérèse, hier après-midi, le Cornwall a annulé, 4 à 4, avec les Castors. C'était la 3e joute nulle de la saison entre ces deux équipes.

Première période
1-S.T. Richard (Benoit, Desmarais) 6:16
2-Cornwall, Guimont (Connolly) 12:32
3-Cornwall, Moore (J. Payette, P. Payette) 13:06
Punitions : Labelle, Collins (2), Connolly, Richard.

Deuxième période
4-S.T. Desmarais (Benoit, Richard) 4:45
5-Cornwall, Bingley (J.P. Payette) 10:01
6-S.T. Read (Malone, Bouchard) 11:50
7-S.T. Read (Callaghan) 19:24
Punition : Read.

Troisième période
8-Cornwall, Connolly (Guimont, Garand) 10:18
Punition : Aucun.

Période supplémentaire
Aucun but.
Punition : Aucune.

A St-Jérôme, les Lions de St-Hyacinthe, grâce au but de Johnny Gauthier, ont défait les Alouettes de St-Jérôme par 3 à 2, hier soir.

Première période

Québec blanchit Valleyfield 2-0

Andy Payette doit bloquer 33 lancers

Québec. (C.P.). — Les As de Québec ont compté, hier après-midi, un but dans la deuxième période et un autre dans la troisième pour blanchir les Braves de Valleyfield 2-0 dans une joute de la Ligue professionnelle du Québec disputée devant 7,500 personnes. Les Braves sont en première place du circuit, sur un pied d'égalité avec les Saguenéens de Chicoutimi, tandis que les As sont en sixième place.

Le gardien de buts des As, Jack Gelineau, a été très bien protégé et il n'a eu que 14 lancers à bloquer pour remporter son troisième blanchissage de la saison. Andy Payette a dû bloquer 33 lancers contre la cage des Braves.

Larry Regan et Irwin Grosse ont compté les deux buts des As. Québec a écoupé de quatre des sept punitions décernées au cours de la joute.

Première période
Aucun but.
Punitions : Crozier (majeur) 4:08, 16:36, Houle 4:57, esaulements 5:43, Arnett 7:00.

Deuxième période
1-Québec, Regan (Bédard) 3:36
Punitions : Talbot 3:17, Arnett 10:35.

Troisième période
2-Québec, Grosse (Powell, Kelly) 12:42
Punition : Aucune.

Lalonde et Boone aligneront plus de 25 joueurs

C'est mercredi soir, au Forum, que le club des anciens joueurs de Québec fera face aux anciens de l'Ontario dans ce qui devrait être une joute absolument intéressante pour les milliers d'amateurs qui ne manqueront pas d'être présents.

Il s'agit de la première joute pour les anciens joueurs du Québec, une organisation tout récemment formée dans le but de venir en aide aux enfants infirmes de langue française et de langue anglaise de notre province et ceux qui ont lancé le mouvement, entre autres les populaires Albert Ledue, président, Georges et Sylvain Mantha, Marcel Gaboury, Archie Wilcox et Billy Vray espèrent bien que les amateurs feront noblement leur part en achetant quelques billets chacun pour la joute de mercredi. Il faut songer par-dessus tout que les billets sont vraiment à prix réduits et que les enfants infirmes de la province seront ceux qui profiteront de la joute, grâce à vos dollars.

Les instructeurs du club du Québec, Newy Lalonde et Dickie Boone aligneront pas moins de 25 joueurs pour la joute de mercredi.

On verra donc à l'oeuvre les gardiens de buts Bill Durnan et Claude Bourque, les joueurs de défense Sylvio Mantha, Léo Bourgaud, Red Goupille, Kenny Reardon, Jimmy Orlando, Desse Smith, Archie Wilcox, Lester Brennan et Eddie Shore qui fera l'impossible pour être présent, et les joueurs d'avant Phil Morin, Gerry Hefferman, Buddy O'Connor, Joe Blake, Paul Haynes, Paul-Marcel Raymond, Ray Gelliffe, Hooley Smith, Bob Fillion, Johnny Gagnon, Georges Mantha, Russ Blinco, Syd Howe, Armand Mondou, Murph Chamberlain et quelques autres.

L'équipe de l'Ontario compte elle-même une phalange d'anciens joueurs qui étaient tous de grands vedettes et comme ce club joue assez régulièrement depuis plus de deux ans, les gars du Québec auront fort à faire. C'est Lorne Duguid qui est président du club de l'Ontario et il annonçait en fin de semaine qu'il alignerait les gardiens Worters, Jake Sorbes et Walter Hume; les joueurs de défense Lieneel Conacher, Cy Wentworth, Dit Clapper et Rhys Thompson; les avant Nels Stewart, Billy Taylor, Roy Conacher, Joe Primeau, Busher Jackson et Charley Conacher, Bill Thoms, Butch Keeling, Lorne Duguid, Bill Cowley, Hank Goldup, Windy O'Neill, Bert Conacher et quelques autres.

Bob Courcy participe à 8 points

Bob Courcy du Canadien brilla en fin de semaine en conduisant son club à deux victoires, en participant à 8 points dont six buts et deux assistances.

Le jeune Bob Eldridge gardien de buts du Canadien a remporté son cinquième blanchissage en fin de semaine.

Dans les parties de samedi, le Canadien a défait le Mont-St-Louis 8 à 2 et le Royal a défait le Lachine 7 à 4.

Hier, à Lachine, le Canadien a défait le Lachine 3 à 0 et le Hochelaga a défait le Royal par le compte de 4 à 3.

LE CLASSEMENT

Canadien 22 19 1 2 102 26 40
Hochelaga 20 9 8 3 53 64 21
Royal 20 6 10 4 52 71 16
Lachine 19 5 11 3 37 60 13
Mt-St-Louis 19 4 13 2 31 55 10

Bob Courcy même toujours chez les compteurs avec 38 points et Bill Quirk le suit avec 28 points.

Chez les gardiens de buts le jeune Bob Eldridge est toujours en tête avec 15 buts contre lui en 16 parties ce qui fait une moyenne de 9 par partie.

Neil Elliott, du Lachine Maroon, est en tête pour les punitions ayant passé 69 minutes au cachot.

RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de
choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

Sixième blanchissage de Lumley alors que Toronto bat Chicago

Toronto (CP) — Privés des services de deux de leurs meilleurs joueurs, les Epatiers de Chicago ont perdu, samedi soir, leur 26e partie de la présente saison de la ligue Nationale, sur le terrain de la ligue nationale, en battant les blanchisseurs de Lumley, 4-1. Les Leafs, en remportant leur septième victoire en huit parties consécutives, ont battu les Epatiers de Chicago, 4-1, dans la sixième manche. Les Leafs ont tenu bon pendant la première période et ont encaissé trois buts de la part de la défense de Chicago. Les Leafs ont tenu bon pendant la première période et ont encaissé trois buts de la part de la défense de Chicago. Les Leafs ont tenu bon pendant la première période et ont encaissé trois buts de la part de la défense de Chicago.

C.N.R. annule avec Dow, 4-4

Hier après-midi, à l'Auditorium de Verdun, le C.N.R. a annulé, 4 à 4, dans la seule partie au programme de la ligue de hockey.

Première période

Aucun but.

Punitions: aucune.

Deuxième période

1—CNR, Désautels, 8:00

2—Dow, Hodkinson, 8:22

3—Dow, Sauvé, 8:22

4—CNR, White, 12:38

5—CNR, White, 12:38

6—Dow, Sauvé, 14:33

7—CNR, Anderson, 15:14

8—Dow, Sauvé, 15:14

9—CNR, Anderson, 17:21

10—Dow, Sauvé, 17:21

11—CNR, Anderson, 17:21

12—Dow, Sauvé, 17:21

Troisième période

1—Dow, Sauvé, 14:45

2—CNR, Anderson, 14:45

3—Dow, Sauvé, 14:45

4—CNR, Anderson, 14:45

5—Dow, Sauvé, 14:45

6—CNR, Anderson, 14:45

7—Dow, Sauvé, 14:45

8—CNR, Anderson, 14:45

9—Dow, Sauvé, 14:45

10—CNR, Anderson, 14:45

11—Dow, Sauvé, 14:45

12—CNR, Anderson, 14:45

Détroit annule avec Canadien et perd contre les Epatiers

Le but de Camille Henry aide les Rangers à vaincre Boston 2 à 1

Détroit (CP) — Des buts de Marty Pavelich et de Ted Lindsay ont permis, jeudi soir, aux Red Wings de Détroit, de venir de l'arrière à deux reprises pour annuler avec les Canadiens de Montréal au compte de 2-2, et conserver leur faible avance en tête de la ligue nationale.

La joute a été disputée rudement et couverte de punitions. L'arbitre Frank Udvari a décerné 17 punitions, dont 10 aux Canadiens, Maurice Richard a échappé d'une punition de mauvaise conduite.

Le but de Lindsay a été enregistré grâce à un lancer qui a ricoché dans les filets de McNeil, après avoir frappé Butch Bouchard à une jambe.

Sommaire :

Première période

1—Canadiens, Richard, 0:33

2—Détroit, Pavelich, 3:34

3—Canadiens, Curry, 17:20

4—Détroit, Lindsay, 17:20

5—Canadiens, Curry, 17:20

6—Détroit, Lindsay, 17:20

7—Canadiens, Curry, 17:20

8—Détroit, Lindsay, 17:20

9—Canadiens, Curry, 17:20

10—Détroit, Lindsay, 17:20

11—Canadiens, Curry, 17:20

12—Détroit, Lindsay, 17:20

Deuxième période

Aucun but.

Punitions: Mazur 3:51, Olinstead 8:29, DelVecchio 8:29, Curry 11:22, Harvey 13:28.

Troisième période

1—Détroit, Lindsay, 3:38

2—Canadiens, Curry, 3:38

3—Détroit, Lindsay, 3:38

4—Canadiens, Curry, 3:38

5—Détroit, Lindsay, 3:38

6—Canadiens, Curry, 3:38

7—Détroit, Lindsay, 3:38

8—Canadiens, Curry, 3:38

9—Détroit, Lindsay, 3:38

10—Canadiens, Curry, 3:38

11—Détroit, Lindsay, 3:38

12—Canadiens, Curry, 3:38

Détroit perd

Chicago (AP) — Les Epatiers de Chicago, détenteurs de la dernière place de la ligue Na-

Félix St-Vincent
est décédé hier

C'est avec regret que nous avons appris la mort du populaire sportsman Félix St-Vincent, survenue hier matin, en sa demeure, après une courte maladie. Le défunt qui était avantageusement connu dans les cercles des courses sous le nom de "Le Diable", était âgé de 75 ans.

La dépouille mortelle est exposée au salon Deslauriers, 3403, rue Saint-Denis, à partir de 9 heures, en l'église Notre-Dame des Anges, à Carrière.

Canadien doit se contenter d'une joute nulle de 1 à 1 avec les Bruins de Boston

Jean Béliveau enregistre l'unique but des Habitants samedi soir — Doug Mohns compte le but égalisateur — Belle tenue de Mazur — Henry et McNeil sont en évidence

(par BERT SOULIERE)

Andersen l'emporte

OSLO, Norvège. (A.P.) — Hjalmar Andersen, fameux patineur de vitesse qui a remporté trois championnats aux derniers Jeux Olympiques, a remporté le championnat de la Norvège pour la 4e fois en gagnant l'épreuve finale du programme de courses.

GERRY MCNEIL



(solide dans ses buts)

Mort de Lewis Omer

CARTHAGE, Ill. (A.P.) — Lewis Omer, ancien directeur athlétique de l'Université Northwestern et au collège Carthage, est décédé ici hier à l'âge de 77 ans.

Chicoutimi bat les Sénateurs

Ottawa. (CP) — Les Saguenéens de Chicoutimi se sont imposés, samedi, de la deuxième place de la ligue professionnelle du Québec en remportant une victoire de 5-2 sur les Sénateurs d'Ottawa, dans une joute rudement disputée.

Les Saguenéens, même s'ils ont obtenu moins de lancers que les Sénateurs, ont montré plus de finesses autour des filets pour remporter la victoire.

Fernand Perreault, Jimmy Moore, Pete Tkachuk, Lou Smrke et Normie Dussault ont enregistré les buts des vainqueurs. Bill Johnson et Léo Gravelle ont compté pour les Sénateurs.

Phil Hughes, dans les filets des Saguenéens, a dû bloquer 32 lancers tandis que Ray Frederick, dans la cage des Sénateurs, n'a eu que 21 arrêts à effectuer.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi, Perreault, 3:20

2—Sénateurs, Johnson, 3:20

3—Chicoutimi, Perreault, 3:20

4—Sénateurs, Johnson, 3:20

5—Chicoutimi, Perreault, 3:20

6—Sénateurs, Johnson, 3:20

7—Chicoutimi, Perreault, 3:20

8—Sénateurs, Johnson, 3:20

9—Chicoutimi, Perreault, 3:20

10—Sénateurs, Johnson, 3:20

11—Chicoutimi, Perreault, 3:20

12—Sénateurs, Johnson, 3:20

Deuxième période

1—Chicoutimi, Moore, 1:31

2—Sénateurs, Johnson, 2:32

3—Chicoutimi, Tkachuk, 5:29

4—Sénateurs, Johnson, 5:29

5—Chicoutimi, Moore, 5:29

6—Sénateurs, Johnson, 5:29

7—Chicoutimi, Moore, 5:29

8—Sénateurs, Johnson, 5:29

9—Chicoutimi, Moore, 5:29

10—Sénateurs, Johnson, 5:29

11—Chicoutimi, Moore, 5:29

12—Sénateurs, Johnson, 5:29

Troisième période

1—Ottawa, Gravelle, 8:14

2—Chicoutimi, Dussault, 13:02

3—Ottawa, Gravelle, 13:02

4—Chicoutimi, Dussault, 13:02

5—Ottawa, Gravelle, 13:02

6—Chicoutimi, Dussault, 13:02

7—Ottawa, Gravelle, 13:02

8—Chicoutimi, Dussault, 13:02

9—Ottawa, Gravelle, 13:02

10—Chicoutimi, Dussault, 13:02

11—Ottawa, Gravelle, 13:02

12—Chicoutimi, Dussault, 13:02

Autre victoire

A Chicoutimi, vendredi, les Saguenéens ont de nouveau battu les Sénateurs d'Ottawa en l'emportant par 6 à 2.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, Johnson, 5:30

2—Chicoutimi, Tkachuk, 8:35

3—Chicoutimi, Dussault, 9:02

4—Chicoutimi, White, 10:42

5—Ottawa, Johnson, 10:42

6—Chicoutimi, White, 10:42

7—Ottawa, Johnson, 10:42

8—Chicoutimi, White, 10:42

9—Ottawa, Johnson, 10:42

10—Chicoutimi, White, 10:42

11—Ottawa, Johnson, 10:42

12—Chicoutimi, White, 10:42

Deuxième période

6—Chicoutimi, S. Smrke, 2:13

7—Punitions: Roy 4:43; Hudson 15:48.

Troisième période

7—Chicoutimi, Moore, 4:35

8—Chicoutimi, Buchanan, 11:01

9—Aucune punition.

Paddy Demarco a raison de Dupas

Nouvelle-Orléans (A.P.) — Paddy Demarco, de Brooklyn, a gagné du terrain dans le classement des aspirants au championnat mondial poids léger à la boxe, en remportant une décision partagée sur l'étudiant Ralph Dupas, dans un combat de 10 rounds disputé ici, samedi soir.

Demarco s'est rallié dans les derniers rounds, il pesait 138 livres et son rival, âgé de 18 ans, 139.

Les Bruins de Boston étaient les visiteurs au Forum, samedi soir dernier, et, comme par le passé, les hommes de Lynn Patrick ont continué leur ennuyante politique de jouer du jeu défensif des qu'ils ont réussi à annuler le compte 1 à 1 avec les Canadiens, devant plus de 14,500 personnes. La partie a pris fin par ce pointage et c'est nul autre que le grand Jean Béliveau qui a enregistré l'unique but des Habitants peu avant la fin de la première période. Puis, après neuf minutes dans la seconde reprise, la recrue Doug Mohns compta le but égalisateur à l'aide d'une dynamique "slap shot". C'est après ce but que les Bostonnais décidèrent de se replier sur la défensive. Et naturellement, les Bruins, reconnus comme de véritables spécialistes dans ce genre de jeu, réussirent à tenir leurs rivaux en échec pour se contenter d'un verdict nul. Jim Henry, gardien de buts de Boston, a bloqué 32 lancers au cours de la joute, en comparaison de 24 pour Gerry McNeil.

McNeil brille

Bien qu'il n'ait pas compté, Eddie Mazur a joué une magnifique partie pour le Tricolore. L'arbitre Bill Chadwick a su maintenir le contrôle de la partie et exception faite d'un commencement de bagarre entre Tom Johnson et Leo Labine, rien de sensationnel n'est produit au point de vue russe.

Béliveau en était à son 4e but de la saison. Il fut efficace et tout aisé à prévoir qu'il se fera valoir au cours de la deuxième moitié du calendrier de joutes si Dame Fortune peut lui sourire le moins.

Le trio formé de Paul Macknick, Eddie Mazur et Bernard "Boum Boum" Geoffron fut le premier à sauter sur la glace pour les Canadiens et ces trois joueurs ne tardèrent pas à envahir la zone bostonnaise. Mazur eut une première chance de loger le disque dans la cage des visiteurs, mais Jim Henry bloqua habilement le disque de sa jambièrerie gauche.

Durant environ cinq minutes le jeu fut disputé au centre de la glace et les deux gardiens de buts n'eurent pratiquement aucune besogne à abattre dans leurs filets respectifs. Au cours d'une dangereuse attaque déclenchée dans le territoire des Bruins, Bert Olinstead s'approcha rapidement de Dick Irvin en envoyant cinq avant dans le but de briser l'égalité, mais rien ne se passa.

Et quelques secondes plus tard, Henry se mit de nouveau en évidence en arrêtant les lancers successifs de Maurice Richard et de Léo St-Laurent.

Après 14 minutes de jeu à l'avantage des visiteurs, Léo Labine reçut une sentence mineure. Dick Irvin envoya cinq avant dans le but de briser l'égalité, mais rien ne se passa.

Le jeu devint plus rude et les coups d'épaule plus robustes à la deuxième période. Après plusieurs sorties de part et d'autre, Lorne Davis et Paul Meger profitèrent d'un instant d'inattention des visiteurs et après une série de passes savantes, Davis porta le compte 4-0, en faisant habilement sortir Frederick de son filet, après une feinte.

C'est à ce moment que le fougueux Burega, des Sénateurs, s'en prit à Désaulniers. Ce dernier cherchant simplement à briser l'étreinte du colosse qui le retenait sur la clôture, reçut quelques coups de poings qui venaient en sa direction en avalanche. Quand on eut réussi à le séparer, tous deux eurent une majeure de cinq minutes. Quand Eddie Litzemberger protesta contre la trop grande sévérité employée contre Désaulniers, il fut banni pour 10 minutes de mauvaise conduite.

Burega se donna alors en spectacle en défiant tout le monde, joueurs, officiels et partisans. Un policier dut venir s'installer derrière lui pour maintenir l'ordre et prévenir des scènes disgracieuses.

Blanchissage perdu

Dusty Blair a évité le blanchissage à son club quand il a déjoué Perreault, à la treizième minute de jeu, avec l'assistance de Gerry Foley. Il était complètement à découvert sur l'aile gauche. Mais moins de deux minutes plus tard, le Royal compta un cinquième but grâce à Orval Tessier, aidé de Burchell.

Manque de cohésion

Il faut avouer toutefois que les hommes de Dick Irvin eurent toutes les difficultés au monde à organiser leur jeu d'ensemble. Ils manquaient de cohésion et leurs lancers furent souvent erratiques.

Jean Béliveau qui alternait au centre sur deux lignes a donné quelques fois du fil à retordre à la défense bostonnaise, mais comme plusieurs autres de ses coéquipiers il joua de malchance.

Les Bruins n'attendirent que des ouvertures parfaites pour envahir le territoire des Canadiens, mais ils ne prirent pas trop de risques.

Béliveau compte

Moins de deux minutes avant la fin de la période initiale, alors que le Bleu, Blanc Rouge avait l'avantage numérique d'un joueur, les Canadiens en profitèrent pour compter un but.

C'est Jean Béliveau qui profita du fait que Henry était épuisé sur la glace pour pousser un disque dans la cage de la forteresse des visiteurs. Ce fut un but chanceux, peut-être, mais Béliveau avait très bien fabriqué son jeu pour réussir à s'avancer près de la cage de Boston.

Un échec pour Troy

TROY, Ohio. (A.P.) — Les Jets de Johnstown ont compté deux buts en 34 secondes, ici hier, pour vaincre le Troy par 3 à 1 dans une partie régulière de la ligue de hockey internationale.

DOUG HARVEY



(brille à la défense)

Leur spécialité dans la mise en échec ne les a pas conduits à la victoire, mais elle leur a assuré un verdict nul. Généralement, les Bruins se contentent d'un tel résultat chaque fois qu'ils jouent sur la glace du Forum.

Bris de glace...

Depuis le début de la saison au Forum, Canadien a remporté 17 victoires, perdu une joute et annulé une fois en 19 parties. Chicago est le seul club ayant vaincu le Tricolore à Montréal cette saison. Le verdict nul obtenu par Canadien lui a permis de monter — temporairement du moins — en première position, sur un pied d'égalité avec le Detroit, inactif samedi soir. C'était la 1ère fois samedi que le Boston évitait une défaite au Forum cette hiver. A la 2e période, Calum Mackay, des Canadiens, a dû se retirer du jeu à cause d'une blessure à un genou. Ray Gariépy, des Bruins, était muni d'un masque protecteur.

Première période

1—Canadien, Béliveau, 18:35

2—Pun.: Mackay 10:28, McCormack 12:46, Labine (min. et maj.) 14:11, Johnson maj. 14:11, Mackell 17:13.

Deuxième période

2—Boston, Mohns-Gardner, 9:08

Pun.: Labine 14:01.

Troisième période

Aucun but. Aucune punition.

Arrêts :

Henry 9 10 13-32

McNeil 8 8 8-24

Ottawa est écrasé par le Royal

(suite de la page 12)

Le jeu devint plus rude et les coups d'épaule plus robustes à la deuxième période. Après plusieurs sorties de part et d'autre, Lorne Davis et Paul Meger profitèrent d'un instant d'inattention des visiteurs et après une série de passes savantes, Davis porta le compte 4-0, en faisant habilement sortir Frederick de son filet, après une feinte.

C'est à ce moment que le fougueux Burega, des Sénateurs, s'en prit à Désaulniers. Ce dernier cherchant simplement à briser l'étreinte du colosse qui le retenait sur la clôture, reçut quelques coups de poings qui venaient en sa direction en avalanche. Quand on eut réussi à le séparer, tous deux eurent une majeure de cinq minutes. Quand Eddie Litzemberger protesta contre la trop grande sévérité employée contre Désaulniers, il fut banni pour 10 minutes de mauvaise conduite.

Burega se donna alors en spectacle en défiant tout le monde, joueurs, officiels et partisans. Un policier dut venir s'installer derrière lui pour maintenir l'ordre et prévenir des scènes disgracieuses.

Blanchissage perdu

Dusty Blair a évité le blanchissage à son club quand il a déjoué Perreault, à la treizième minute de jeu, avec l'assistance de Gerry Foley. Il était complètement à découvert sur l'aile gauche. Mais moins de deux minutes plus tard, le Royal compta un cinquième but grâce à Orval Tessier, aidé de Burchell.

Manque de cohésion

Il faut avouer toutefois que les hommes de Dick Irvin eurent toutes les difficultés au monde à organiser leur jeu d'ensemble. Ils manquaient de cohésion et leurs lancers furent souvent erratiques.

Jean Béliveau qui alternait au centre sur deux lignes a donné quelques fois du fil à retordre à la défense bostonnaise, mais comme plusieurs autres de ses coéquipiers il joua de malchance.

Les Bruins n'attendirent que des ouvertures parfaites pour envahir le territoire des Canadiens, mais ils ne prirent pas trop de risques.

RUM
Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de
choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

CAVALCADE SPORTIVE

par Gerry GOSSELIN

PREDICTIONS POUR L'ANNEE 1954

JANVIER : — Frank Udvari suspendu pour les joutes du Canadien. — Campbell assiste à une partie en dehors. — Le grand Togo brise la chaise de l'annonceur. — Norris essaie d'acheter le Forum. — Yvon Robert reprend son titre pour la 111ème fois. — Udvari inflige 237 minutes de punition dans une joute; il fait évacuer la glace pour 10 minutes. — Ivan Irwin se casse une jambe et le Canadien est puni.

FEBVRIER : — Il y a deux sièges libres au Forum, l'un sur le banc des Canadiens, l'autre est celui de M. Campbell. — Chicago est encore dans la ligue. — Jack Kent Cooke achète un oeil magique pour ses lanceurs. — Vern Flaman, du Toronto, est suspendu pour avoir joué trop doucement. — La NHL adopte le masque pour les joueurs. — Plusieurs clubs, incapables de payer leurs dettes, redeviennent amateurs.

MARS : — Chicago finit sa saison à Québec. — Ecole d'arbitres de baseball à Montréal, sous la direction de Bill McGowan. Premier inscrit : Frank Udvari. — Détroit gagne le championnat. — Discours de C. Campbell, sur l'utilité des règlements, devant l'Association des anciens champions du monde à la lutte. — Sam Jethroe vendu aux Royals. — Le Canadien signe Wladimir Kowalski pour le détail. — L'entraînement commence pour les familles des joueurs de baseball.

AVRIL : — Baltimore gagne sa partie d'ouverture devant 56,000 personnes. — Six joueurs des Royals ne veulent pas prendre l'avion. — Les Sénateurs d'Ottawa gagnent les éliminatoires dans une série 11 dans 20. — Les Canadiens remportent la Coupe Stanley. — La Sorda vendu à Baltimore. — La Provinciale ne joue que le samedi et le dimanche à cause de la télévision.

MAI : — Léo Durocher et Walter Alston se disent des gros mots. — Brooklyn prête son avion aux Royals pour leurs voyages. — Satchel Paige est cédé aux Mineurs de Thetford Mines. — Drummondville gagne une série de sept joutes. — Bruno Betzel a encore mal à la tête. — Jack Cooke proteste toutes les parties qu'il perd. — Les Athlétiques de Philadelphie convoient Montréal.

JUIN : — Jean-Pierre Roy fait un retour dans la Provinciale. — Les Royals sont détenus à Cuba à cause d'une révolution. — Max Lasnier engagé à Drummondville. — Max Macon frappe un circuit comme frappeur de relève. — Jack Cooke fait tirer une maison à Toronto et attire une foule de 21,000 personnes. — 2,142 personnes pour un programme-double à Baltimore. — John Welaj frappe son premier coup sûr, un bunt.

JUILLET : — Tag Day à Baltimore pour payer les salaires des joueurs. — Conflit à Toronto entre Betzel et Cooke. — Bill Veck vient à Montréal surveiller les performances du club. — La partie d'étoiles des Majors est annulée à cause d'un différend entre les joueurs et les propriétaires de clubs. — Alston est critiqué pour avoir refusé de se battre avec Léo Durocher.

AOUT : — Pittsburgh gagne huit parties de suite. — Cleveland et Brooklyn sont en avant. — Eddie Quinn organise un combat royal entre Richard et Geoffron contre Murphy et Irwin. — Happy Chandler achète Baltimore. — Voyage-suicide des Royals à la Havane. — Concours pour un annonceur Gillette : pas de changements. — Grève à la télévision : les assistances au baseball augmentent.

SEPTEMBRE : — Grève des chemins de fer qui paralyse la cédule du baseball. — Dodgers jouent la Série Mondiale contre les Indiens de Cleveland. — Les Royals gagnent la Coupe des Gouverneurs. — Assemblée de la NHL. Il y avait quorum avec Campbell, Norris, Norris et Norris. — Udvari remplace Voss. On adopte la cédule. Huit parties en sept jours pour le Canadien. On décide de terminer les parties nulles au voyage suivant.

OCTOBRE : — L'entraînement commence dans la NHL sous la direction de Raoul Godbout et Eddie Quinn. — Yvon Robert assiste le Canadien. — Ron Murphy est envoyé aux Marquis de Jonquière. — Dresson devient gérant à Val-d'Or. — Ford Frick devient Commissaire des Pensions de vieillesse. — Baulu remplace Red Barber. — Alston réengagé. — André Corriveau passe aux Rangers.

NOVEMBRE : — Baltimore veut déménager à Philadelphie. — Philadelphie veut déménager à St-Louis. — St-Louis veut déménager à Montréal. — Les joueurs de baseball reçoivent leur premier chèque d'assurance-chômage. — Johnny Rougeau perd son caleçon à Kovacs. — Les Alouettes gagnent le championnat.

DECEMBRE : — Les Alouettes gagnent la Coupe Grey. — Disparition de la CAHA. — Convention du baseball à Québec. On y adopte les règlements suivants : salaire de base de \$7,000 pour les joueurs; atelier fermé; salaire double aux parties du soir et huit jours fériés.

Pendant des punitions à Bep Guidolin et Burega, vers le milieu de la troisième période, Litzemberger compta le sixième but du Royal. Moins de 25 secondes plus tard, Paul Meger compta son tour du chapeau, en enregistrant le septième et dernier point de son club, encore avec l'aide de Burchell et Davis.

Première période

1—Royal, Meger, 2:32

2—Royal, Meger, 2:32

3—Royal, Meger, 2:32

4—Royal, Meger, 2:32

5—Royal, Meger, 2:32

6—Royal, Meger, 2:32

7—Royal, Meger, 2:32

8—Royal, Meger, 2:32

9—Royal, Meger, 2:32

10—Royal, Meger, 2:32

11—Royal, Meger, 2:32

12—Royal, Meger, 2:32

Deuxième période

4—Royal, Davis, 7:27

5—Ottawa, Blair, 12:25

6—Royal, Tessier, 14:10

7—Punitions: Burega (majeure), 10:10, Désaulniers (majeure), 10:10, Litzemberger (mauvaise conduite), 10:10.

Troisième période

7—Royal, Leger, 10:35

8—Litzemberger, Désaul-

Ottawa est écrasé par Royal 7 à 1

(par Gerry GOSSELIN)

Hughes prive le Sherbrooke d'une victoire

Il effectue 46 arrêts dans la cage du Chicoutimi

SHERBROOKE—(CP)—Deux buts comptés par Pete Tkachuk dans la troisième période et le magnifique rendement du cerbère Phil Hughes qui a bloqué 46 arrêts ont permis aux Saguenéens de Chicoutimi d'annuler, 3 à 3, avec le Sherbrooke, ici hier après-midi, devant 2,000 personnes, dans une joute régulière de la ligue Professionnelle du Québec.

Marius Groleau a été l'autre compteur des Saguenéens, tandis que Gilles Dubé, Johnson et Moe Irving ont enregistré les buts des Sherbrooke.

Dave Gatherum a arrêté 26 lancers. C'était la 4e joute nulle cette saison dans la forteresse sherbrooke dans le circuit George Slater.

Première Période
1—Sherbrooke, Dube (Stankiewicz, Forbes) 5:31

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS **DESY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re} MONTREAL

Le Royal, de la Ligue professionnelle du Québec, après avoir battu les Braves de Valleyfield, le Jour de l'An après-midi, a continué son allure victorieuse en déclinant, hier après-midi, au Forum, les Sénateurs d'Ottawa, au compte de 7-1.

Dans une joute assez rudement disputée et qui a plu à la maigre assistance à cause des provocations fantasques de Walter Burega

Les menaces de transfert dans l'ouest ou à Ste-Thérèse ont sans doute aussi contribué à insuffler des énergies là où elles étaient vacillantes et remis le club sur la route de ses destins prévus.

Bob Perreault était dans la cage du club local, et même s'il a été moins occupé que son adversaire, il s'est bien acquitté de sa tâche, effectuant quelques arrêts vraiment difficiles.

2—Chicoutimi, Groleau (Perreault, S. Smrke) 16:07
Punitions: Lamirande 4:45, L. Smrke 11:55, Giesbrecht 14:42.

Deuxième Période
3—Sherbrooke, Johnson (Irving, Brunet) 5:47
4—Sherbrooke, Irving (Brunet, Podolsky) 13:31
Punitions: Arbour 6:48, Claude 11:51, S. Smrke 18:15, Moore 19:59.

Troisième Période
5—Chicoutimi, Tkachuk (Moore, S. Smrke) 3:46
6—Chicoutimi, Tkachuk (Moore, Roy) 9:41
Punitions: L. Smrke 4:52, Stankiewicz 5:11, Roy 18:59.

Période supplémentaire
Aucun but.
Punition: aucune.

ARRETS:
Gatherum 11 7 5 3 26
Hughes 13 10 15 8 46

qui a déclenché un commencement de bataille et qui a tout fait pour en provoquer une foule d'autres, les Sénateurs ont déçu et ne ressemblaient pas du tout au club qui a dominé le circuit durant presque toute la saison, alors que les porte-couleurs de Pete Marin jouaient avec un brio inaccoutumé. Probablement une résolution que Pete a fait prendre à tous ses joueurs, de jouer leur meilleur hockey pendant toute une partie de 60 minutes.

Burega le farouche
L'agressivité de M. Burega, perdant souvent la tête, a peut-être été une pierre d'achoppement pour les visiteurs qui pouvaient rarement organiser des élan.

Frederick joue bien
Seul le gardien de buts Frederick a donné une belle exhibition pour le club Ottawa, en dépit du score élevé.

Ce fort total de points indique le réveil du club local et surtout de la fameuse ligne Skipky Burchell, Lorne Davis et Paul Meger. Meger a enregistré le tour du chapeau. Burchell a fourni trois assistances. Davis a fait autant. Ce dernier est le seul qui a eu la distinction d'arrêter Burega durant la partie. En effet, au cours de la troisième période, à la satisfaction de l'assistance qui en criait de joie, il a retenu Burega sur la clôture jusqu'à ce que l'arbitre Charles Deziel siffle un hors-jeu. Le colosse d'Ottawa essaya mais en vain d'échapper à l'emprise du jeune Royal, mais sans succès.

Première période
1—Springfield, Pogue (McLeod, Telford) 11:10
Punitions: Gagnon, Raglan, Pogue.

Deuxième période
2—Springfield, Leier (Telford, Gagnon) 7:05
3—Québec, Labadie (Regan, Raglan) 12:18
4—Springfield, Pogue (Trotter, McLeod) 14:46
5—Springfield, Pogue (McMurdy) 15:17
Punitions: Power, Raglan, Tara.

Troisième période
6—Springfield, Bobenic (Tarala) 3:44
7—Québec, Powell (Regan, Grosse) 15:46
8—Québec, Regan 17:50
9—Springfield, Hastings 19:20
Punitions: Gagnon, Labadie.

Moore blessé
Les amateurs ont connu quelques moments de consternation à la première période à la suite d'un accident survenu à Dickie Moore, le joueur le plus malchanceux de tout le hockey organisé. Moore avait effectué un retour au jeu cette semaine pour reprendre sa condition physique avant de retourner au Canadien. Mais dès sa première apparition sur la glace, hier, contre les Sénateurs, il fut durement mis en échec par le joueur.

(suite à la page 11)

Pogue a trois buts pour le Springfield

Les Indiens défont les As de Québec: 6 à 3

SPRINGFIELD. (C.P.)—Le petit Eric Pogue a réussi le premier truc du chapeau pour les Indiens de Springfield cette saison et l'équipe américaine de la Ligue professionnelle du Québec a remporté, samedi, une victoire de 6-3 sur les As de Québec, devant quelque 3,600 personnes.

Pogue a compté une fois dans la première période et deux autres fois dans la deuxième pour mettre la victoire hors de portée pour les As. Ed Leier, John Bobenic et Graham Hastings ont enregistré les autres buts des Indiens.

Les buts des Québécois ont été réussis par Michel Labadie, Ray Powell et Larry Reagan.

Première période
1—Springfield, Pogue (McLeod, Telford) 11:10
Punitions: Gagnon, Raglan, Pogue.

Deuxième période
2—Springfield, Leier (Telford, Gagnon) 7:05
3—Québec, Labadie (Regan, Raglan) 12:18
4—Springfield, Pogue (Trotter, McLeod) 14:46
5—Springfield, Pogue (McMurdy) 15:17
Punitions: Power, Raglan, Tara.

Troisième période
6—Springfield, Bobenic (Tarala) 3:44
7—Québec, Powell (Regan, Grosse) 15:46
8—Québec, Regan 17:50
9—Springfield, Hastings 19:20
Punitions: Gagnon, Labadie.

Les étoiles de la Dépression à Napierville

Le club d'Etoiles de la Ligue de Hockey Dépression entreprendra ses activités de la présente saison, en rendant visite au St-Remi de Napierville, dans une joute d'exhibition qui sera disputée à l'Arena St-Laurent, ce soir, le 4 janvier et qui débutera à 8 h. 15 p.m.

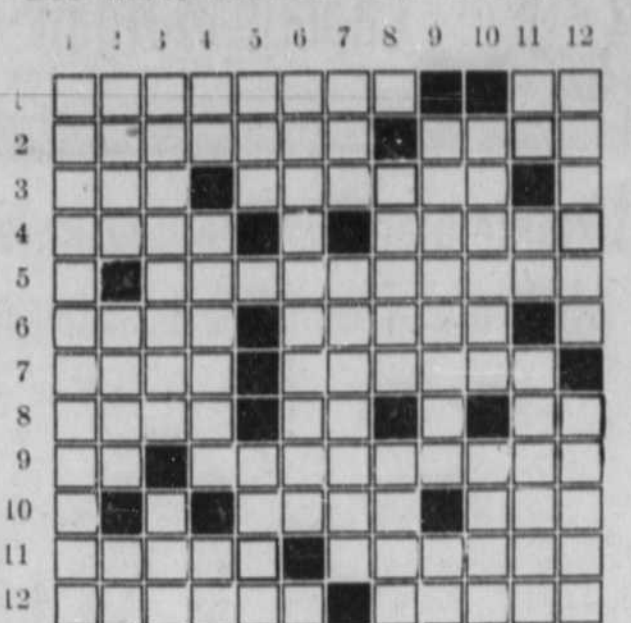
Les Etoiles de la L.H.D. seront dirigées par le Dr Yvan Dion, instructeur des Sages et feront alterner Jacques Beauchamp et Guy "Toe" Racicot dans les filets.

Le Dr Dion est confiant de conduire ses protégés à leur 1ère victoire de la saison et alignera Denys Casavant, Gerry Desparois, Roger Cabana et Al. Garbarino à la défense, ainsi que Jacques Bélanger, Buddy O'Connor, Claude Lapierre et Raymond Levas à l'avant, plus deux autres lignes d'attaques qui seront choisies parmi les meilleurs joueurs de la L.H.D.

Solution du problème de vendredi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 L E P T O C E P H A L E
2 O P E R C U L A I R E S
3 N E A I T E P E S S E
4 C A I V O I S E A I E
5 A L I I L A G O N A
6 N A J A E A D E N T
7 I N U L E E I U I T
8 M B I T T F L O G E
9 E D I T T R I E A S
10 E L E V E R S A A T
11 A N E I B O U Q U E
12 O T A N T E L E A N

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

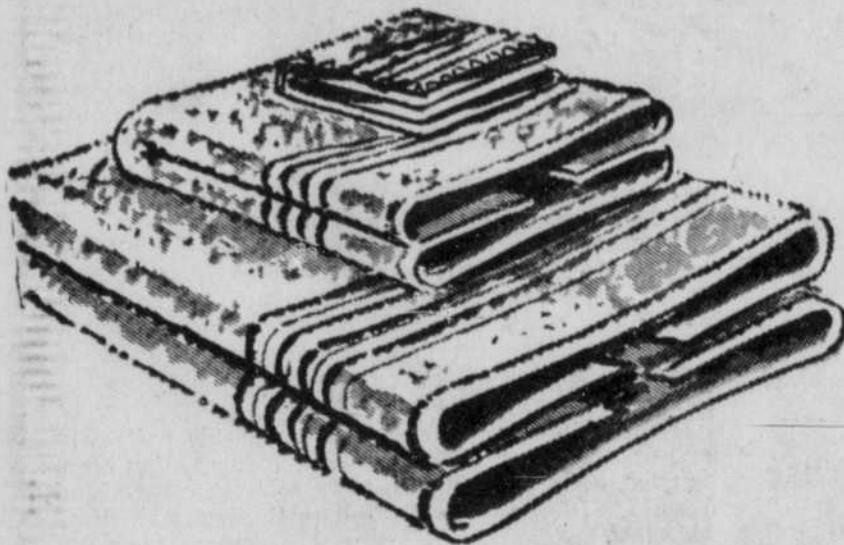
- 1—Disciple d'Europe. — Préfixe de privation.
- 2—Gas vésicant dont l'effet fut meurtrier lors de la première guerre mondiale. — Port d'Italie, sur l'Adriatique.
- 3—Pillage d'une ville. — Rendis lisse.
- 4—La révolution russe fit périr le dernier. — Ancien nom du Danube.
- 5—Art de mesurer avec un instrument la distance d'un objet inaccessible.
- 6—Objet sans valeur. — Administration chargée de percevoir des impôts indirects.
- 7—Ville d'Espagne. — Genre de singes d'Amérique (Pl.).
- 8—A pour insigne la feuille de trèfle. — Termination. — Dans "même".
- 9—Contumes. — Petit orgue mécanique pour instruire les serins.
- 10—Tout animal. — Possède. — Illustre mathématicien né en Suisse. — Constituer. — Monuments fréquents dans les cimetières. — Orgueilleuse.

VERTICALEMENT

- 1—Qui contient quelques secrets, inaccessibles à la raison humaine.
- 2—Poison meurtrier. — Membrane de l'oeil. — Note de musique.
- 3—Sert à tailler les arbres. — Ouvrir les portes.
- 4—Termination. — Font vivre les Lapons. — Article arabe.
- 5—Poil des paupières. — Coule à Saragosse.
- 6—Route à suivre dans un voyage.
- 7—Termination de participe. — Inflammation de l'utérus.
- 8—Ce qu'un parlementaire défend par-dessus tout. — L'agent est celui de la guerre.
- 9—L'anniversaire de sa destruction est une fête nationale française. — Voyelles jumelles.
- 10—Fille de Jupiter et de Thémis. — Traverse le Portugal.
- 11—Termination. — Deux voyelles. — Ancienne mesure pour les arains.
- 12—Portés par de hauts dignitaires ecclésiastiques. — Mesure de longueur.

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 AUJOURD'HUI ET MARDI — FERMES MERCREDI FETE DE L'EPIPHANIE

vente de blanc

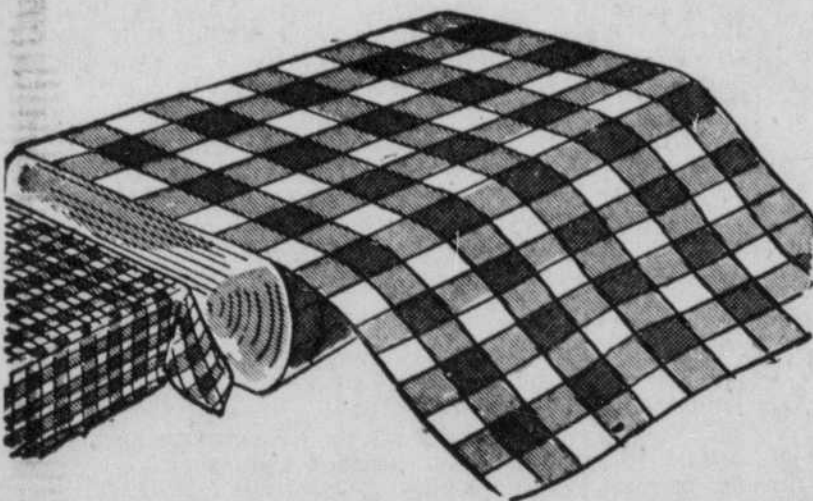


Trois serviettes "CANNON"

ratine teintes pastelées unies

Offre économique, qualité absorbante et durable
(20 x 40") bain — (16 x 28") toilette — (12 x 12") débarbouillette. Ord. 1.98 — les 3 pour

1.39



Toile quadrillée de Hollande

pour vos nappes pratiques — 52"

Carreaux: rouge, bleu, vert sur fond blanc. Nuances garanties bon teint. Faites-vous des nappes dans la dimension qui convient. Ord. .99 — la verge

.79



Carpette avec housse "SIEGE"

en chenille touffue fantaisie

Dessins gais sur fond uni: bleu, A. Beauty, ver, corail, jaune, aqua, chartreuse, gris, cerise, vert forêt, vieux rose. Descente: 18 x 30 — les 2 pour

2.29

dupuis Frères

72 x 104" 81 x 104"



5.99

la paire

draps HOMESTEAD

coton fin première qualité

Fameux draps HOMESTEAD qui font le succès de Tex-Made... Prix bas incomparable qui vous fera épargner chez DUPUIS. Texture fine et serrée. Ourlet uni et large. Taies pour convenir avec ourlet à jours. COTON BLANC QUI RESTE BLANC.

taies 1.49

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

Mlle JEANNE BLANCHARD — experte conseillère "Tex-Made" sera au rayon troisième étage — rue St-André